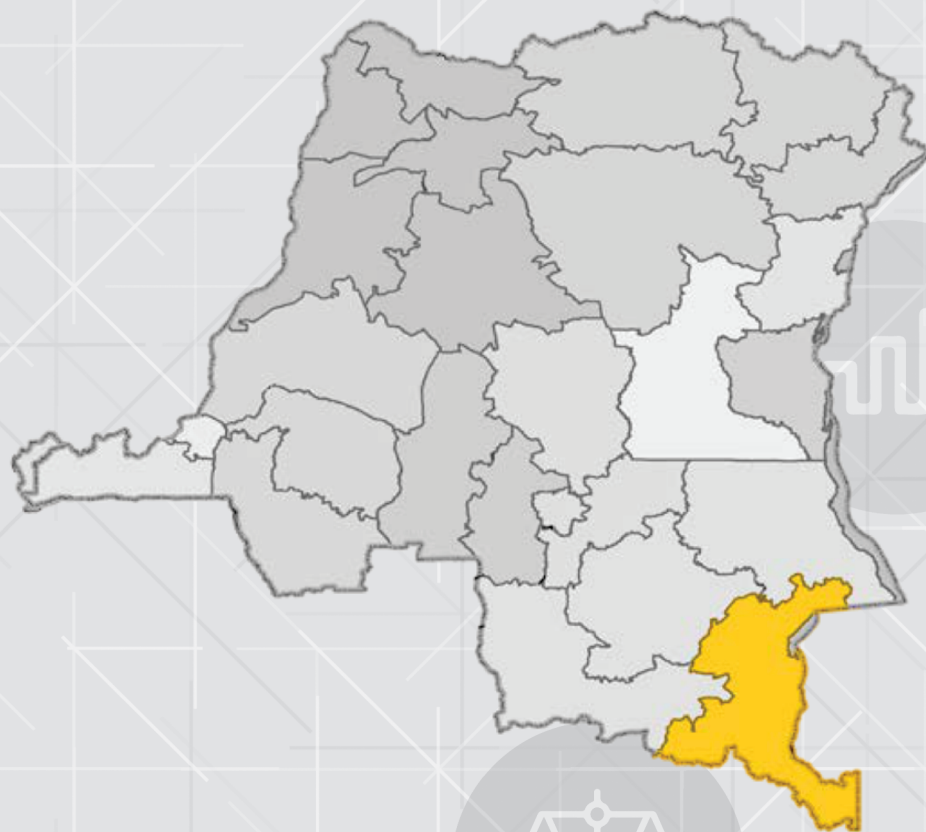


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DU PLAN



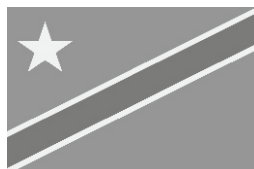
# PROVINCE DU HAUT-KATANGA

## ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ



Kinshasa, Février 2019

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTÈRE DU PLAN**



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA**

**ANALYSE PROVINCIALE  
DES MATRICES DE FRAGILITÉ**



Kinshasa, Février 2019





## TABLE DES MATIÈRES

---

|   |    |
|---|----|
| ACRONYMES.....  | 5  |
| Avant-propos.....   | 7  |
| Resumé exécutif .....   | 9  |
| I. INTRODUCTION .....   | 11 |
| 1.1. Contexte .....   | 13 |
| 1.2. Objectifs de l'évaluation de la fragilité .....  | 13 |
| 1.3. Méthodologie du travail .....  | 14 |
| II. GÉNÉRALITÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCE .....                               | 15 |
| 2.1. Principales constatations suivant les 5 PSG .....  | 17 |
| 2.2. Points de convergence .....  | 33 |
| 2.3. Principales recommandations .....  | 36 |
| 2.4. Conclusion .....   | 37 |
| III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITÉ DANS LA PROVINCE DU<br>HAUT-KATANGA ..... | 39 |
| 3.0. Présentation de la province du Haut-katanga .....  | 41 |
| 3.1. Analyse par PSG .....  | 41 |
| 3.1.1. PSG1 : Politique légitime et inclusive .....   | 41 |
| 3.1.2. PSG2 : Sécurité .....  | 42 |
| 3.1.3. PSG3 : Justice .....   | 42 |
| 3.1.4. PSG4 : Fondements économiques .....  | 43 |
| 3.1.5. PSG5 : Revenues et services .....  | 43 |
| 3.2. Analyse du spectre de la fragilité .....   | 44 |
| IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS .....   | 47 |
| V. ANNEXES .....  | 51 |
| Annexe 1. Matrice de risques .....  | 53 |
| Annexe 2. Matrice de la fragilité .....   | 89 |



## ACRONYMES

---

|          |  |
|----------|--|
| ADF/NALU | : Allied Democratic Forces/National Army of Liberation of Uganda     |
| CSM      | : Conseil supérieur de la magistrature                               |
| DVDA     | : Direction des Voies de Desserte Agricole                           |
| FDLR     | : Forces démocratiques de libération du Rwanda                       |
| FEC      | : Fédération des entreprises du Congo                                |
| FMI      | : Fonds monétaire international                                      |
| FPCE     | : Facilité pour la protection contre les chocs exogènes              |
| FRPC     | : Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance         |
| HCR      | : Haut-commissariat aux réfugiés                                     |
| HLM      | : Habitation à loyer modéré  |
| IDH      | : Indicateur de développement humain                                 |
| IFI      | : Institutions financières internationales                           |
| IMF      | : Institution de microfinance  |
| INS      | : Institut national de la statistique                                |
| INERA    | : Institut national d'études et de recherches agronomiques           |
| IRC      | : International RescueCommittee                                      |
| ITIE     | : Initiative de transparence des industries extractives              |
| MLC      | : Mouvement de libération du Co                                      |
| MONUC    | : Mission des Nations-Unies au Congo                                 |
| MONUSCO  | : Mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo           |
| OCDE     | : Organisation pour la Coopération et le développement économiques   |
| OCDD     | : Observatoire congolais pour le développement durable               |
| OCPI     | : Observatoire congolais de la pauvreté et des inégalités            |
| ODD      | : Objectifs de développement durable                                 |
| OEV      | : Orphelins et enfants vulnérables                                   |
| OHADA    | : Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique |
| OMD      | : Objectifs du millénaire pour le développement                      |
| OMS      | : Organisation mondiale de la santé                                  |
| ONEM     | : Office national de l'emploi  |
| ONG      | : Organisation non-gouvernementale                                   |
| ONUSIDA  | : Organisation des Nations-Unies pour le Sida                        |
| OSC      | : Organisation de la société civile                                  |
| OVD      | : Office des Voiries et Drainages                                    |
| PADIR    | : Projet d'appui au développement des infrastructures rurales        |
| PAM      | : Programme alimentaire mondiale                                     |
| PANA-AFE | : Programme d'action nationale d'adaptation                          |
| PAP      | : Programme d'actions prioritaires                                   |
| PDPC     | : Projet de développement de pool de croissance Ouest                |
| PEG      | : Programme économique du Gouvernement                               |
| PEV      | : Programme élargi de vaccination                                    |
| PGAI     | : Plateforme de gestion de l'aide et des investissements             |
| PICAGEL  | : Programme intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs      |
| PME      | : Petites et moyennes entreprises                                    |
| PMEA     | : Petites et moyennes entreprises agricoles                          |
| PNA      | : Programme national d'assainissement                                |
| PNIA     | : Programme national d'investissements agricoles                     |
| PNLP     | : Programme national de lutte contre le paludisme                    |

|          |   |
|----------|---|
| PNLS     | : Programme national de lutte contre le sida                          |
| PNMLS    | : Programme national multisectoriel de lutte contre le sida           |
| PNDS     | : Plan national de développement sanitaire                            |
| PNSD     | : Plan national stratégique de développement                          |
| PNSR     | : Programme national de santé à la reproduction                       |
| PNUD     | : Programme des Nations-Unies pour le développement                   |
| PPDS     | : Plan provincial de développement sanitaire                          |
| PROCER   | : Programme de création d'emplois et de revenus                       |
| PTF      | : Partenaire technique et financier                                   |
| PVVIH    | : Personne vivant avec le VIH/Sida                                    |
| RCD      | : Rassemblement congolais pour la démocratie                          |
| RDC      | : République démocratique du Congo                                    |
| REGIDESO | : Régie de distribution des eaux                                      |
| RFE      | : Révision du fichier électoral                                       |
| RSS      | : Réforme des services de sécurité                                    |
| SENASEM  | : Service national des semences                                       |
| SGBV     | : Violences sexuelles basées sur le genre                             |
| SMIG     | : Salaire minimum interprofessionnel garanti                          |
| SNCC     | : Société nationale des chemins de fer du Congo                       |
| SNEL     | : Société nationale d'électricité                                     |
| SNHR     | : Service national de l'hydraulique rurale                            |
| TIC      | : Technologie de l'information et de la communication                 |
| UNFPA    | : Fonds des Nations-Unies pour la population                          |
| UNICEF   | : Fonds des Nations-Unies pour l'enfance                              |
| USD      | : Dollar américain  |
| VIH/Sida | : Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis |
| VBG      | : Violences basées sur le genre                                       |

## AVANT – PROPOS

En tant que pays-pilote dans la mise en oeuvre du Partenariat Mondial et du New Deal, la République Démocratique du Congo (RDC) est comptée parmi les rares Etats membres du g7+<sup>1</sup> à se soumettre régulièrement à l'exercice cathartique d'évaluation de la fragilité. A ce jour, le pays est à son troisième cycle d'évaluation. La première, réalisée en 2013 a servi de niveau de référence de la fragilité en RDC. La deuxième, menée en 2016, a permis d'apprécier les progrès enregistrés dans les domaines du renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Elle a conduit, par ailleurs, le pays à s'imprégner de son niveau de fragilité au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La troisième évaluation de la fragilité, quant à elle, s'avère cruciale. En effet, elle vient consolider le processus de mise en oeuvre des ODD. Elle permet en outre, d'apprécier la tendance vers la résilience et ainsi apporter des ajustements idoines dans le processus de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Cette évaluation est arrivée à point nommé dans la mesure où elle a été concomitamment amorcée avec la volonté du Gouvernement de la République de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD). A cet effet, les éléments y découlant ont été intégrés afin d'asseoir ce plan sur un diagnostic conforme aux standards internationaux tels que définis dans le cadre du Dialogue International pour la consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat.

L'adoption récente du PNSD par le Gouvernement de la République déclenche une phase décisive vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Ainsi, dans le souci d'aligner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux priorités nationales, conformément aux principes du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement, le PNSD fera l'objet des échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour des engagements fermes autour de sa réalisation.

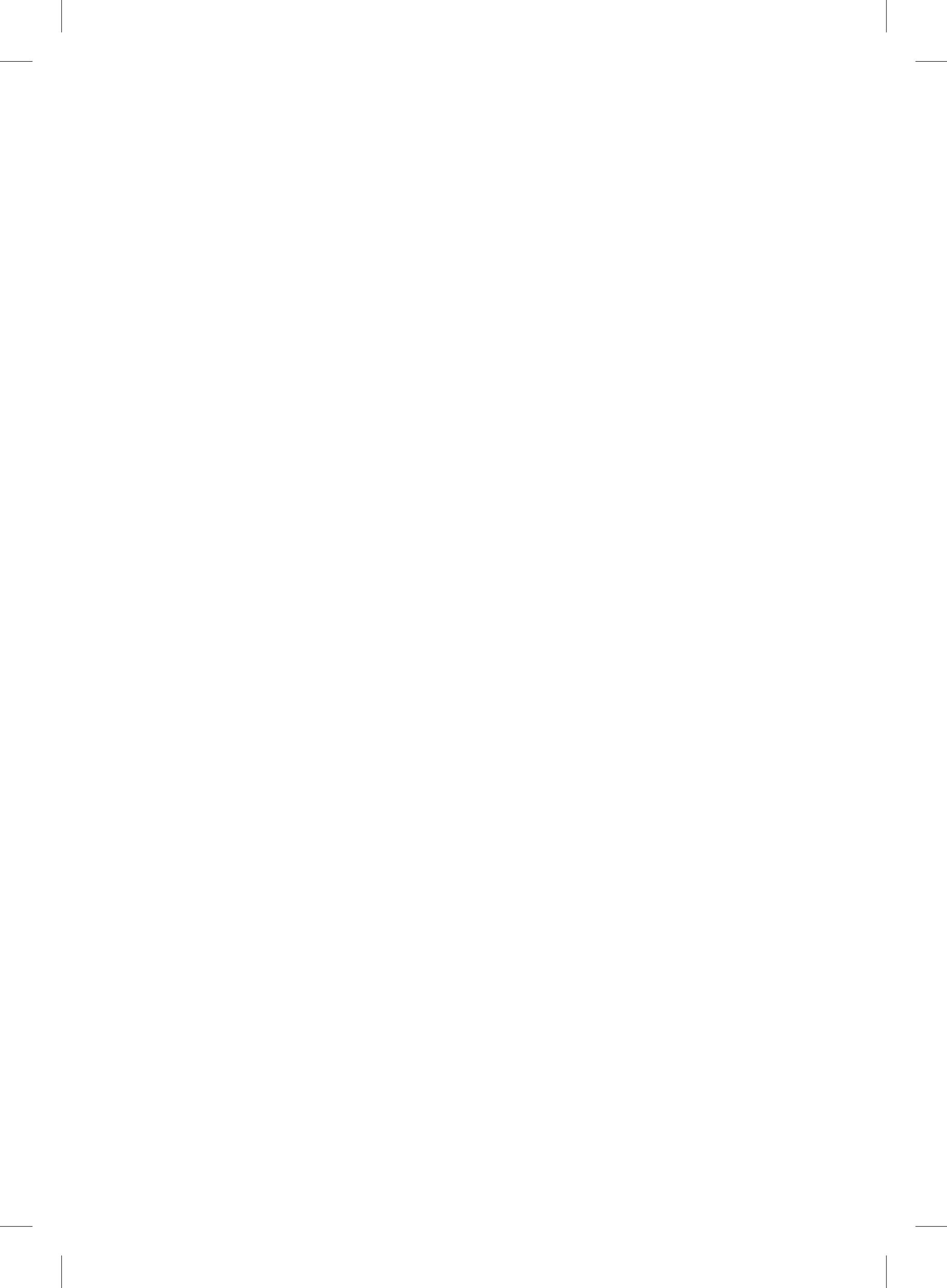
Mon Ministère se propose d'explorer toutes les voies possibles du dialogue au niveau national afin de renforcer et d'élargir l'appropriation du processus New Deal en RDC. C'est ici l'occasion de faire appel à toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage pour la réussite du processus.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Leur appui technique et financier a été déterminant pour la réalisation de cette importante étude qui concourt résolument au renforcement du rôle et du leadership de notre pays dans le New Deal.

  
**Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE**  
**Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan**

<sup>1</sup> Le g7+ est un groupe des Etats considérés comme fragiles et qui partagent régulièrement leurs expériences de sortie de crise multiforme et d'aider à arrêter les conflits, parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat et éradiquer la pauvreté grâce à des stratégies de développement novatrices, qui sont harmonisées dans le contexte du pays. Ce Groupe comprend 20 pays suivants : Afghanistan, la République Démocratique du Congo, Haïti, le Libéria, le Soudan du Sud, le Sierra Leone et le Timor Oriental, qui sont les membres fondateurs du g7+, ensemble avec le Burundi la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé et Príncipe, les îles Salomon, la Somalie, le Togo et le Yémen.





## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

---

Le rapport d'évaluation de la fragilité des provinces de la République Démocratique du Congo est le premier du genre qui est produit, depuis l'engagement du pays dans le processus New Deal en 2011. Il porte sur 18 des 26 provinces ayant pris part à la collecte des données organisée au mois d'août 2018 en vue d'actualisation des matrices de fragilité élaborées en 2016. Il s'agit des provinces ci-après : 1. **BAS-UELE** ; 2. **EQUATEUR** ; 3. **HAUT-UELE** ; 4. **HAUT KATANGA** ; 5. **HAUT LOMAMI** ; 6. **ITURI** ; 7. **KASAÏ CENTRAL** ; 8. **KASAÏ ORIENTAL** ; 9. **KONGO CENTRAL** ; 10. **KWANGO** ; 11. **KWILU** ; 12. **LOMAMI** ; 13. **MANIEMA** ; 14. **NORD-KIVU** ; 15. **SUD-KIVU** ; 16. **SUD-UBANGI** ; 17. **TANGANYIKA** ; 18. **TSHOPO**.

Dans sa partie introductive, le rapport présente non seulement les objectifs de cette étude mais également l'approche participative ayant prévalu lors de la tenue des ateliers organisés à l'intention des parties prenantes (Gouvernements provinciaux, délégués du secteur privé et animateurs d'organisations de la Société Civile), appelées à délivrer leur perception sur les risques de fragilité et les facteurs de résilience dans leurs provinces respectives.

Par la suite, le rapport se décompose en deux parties ci-après : (1) un aperçu général de la situation de fragilité dans les provinces concernées par les enquêtes ; et (2) un passage en revue de l'état de fragilité de chacune de ces entités.

La première partie de ce rapport se focalise d'abord sur les principales constatations tirées des matrices de risques, des matrices de fragilité et des spectres de fragilité des 18 provinces réunies, dans tous les 5 PSG. Ensuite, le rapport expose des points de convergences en matière de fragilité et de résilience entre ces provinces. Enfin, des recommandations générales sont formulées pour aider à la prise des décisions en vue de la réduction des risques de fragilité et de la maximisation des facteurs de résilience dans ces provinces.

Dans la seconde partie, le rapport expose l'état de fragilité de chacune des 18 provinces précitées. Ainsi, il y est exposé d'abord un état des lieux de la province concernée. Ensuite, une analyse est consacrée à tous les PSG<sup>1</sup> dans toutes leurs sous-dimensions. Par la suite, le spectre de fragilité de la province est présenté avec une analyse portant sur les phases dans lesquelles elle se trouve. Enfin, une série des recommandations sont émises afin que des décisions soient orientées vers la sortie durable de la phase de crise dans laquelle se trouvent quasi totalement toutes les provinces concernées par cette étude.

---

<sup>1</sup> PSG : Peacebuilding et Statebuilding Goals : Objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.



# I. INTRODUCTION





Depuis le lancement du processus New Deal en 2012, la RDC a pris l'option d'évaluer, régulièrement, son niveau de fragilité. Ainsi, après 2013 et 2016, le gouvernement est revenu à la charge au mois d'août 2018, pour effectuer le même exercice. A cet effet, une mission composée des experts du ministère du Plan, de l'INS, de l'OCDD et de la Société Civile a été déployée dans 18 des 26 provinces que compte le pays. Les 8 provinces restantes n'ont pas pu être couvertes à cause des contraintes d'ordre budgétaire<sup>2</sup>.

La conduite de cet exercice a été guidée à la fois par la perspective qui s'offre de tenir compte enfin des résultats de cette évaluation pour orienter les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Il s'est agi également d'alimenter les Plans de développement provinciaux (PDP) par un diagnostic approprié et issu d'un large consensus entre parties prenantes.

Pour y parvenir, des 540 participants, soit 30 dans chaque province, ont été mis à contribution pour analyser les risques de fragilité susceptibles de compromettre le développement des provinces concernées. L'objectif de cette introduction est de renseigner sur le contexte, les objectifs de l'évaluation de la fragilité et la méthodologie du travail.

## 1.1. CONTEXTE

Les travaux d'évaluation de la fragilité en 2018 se sont déroulés dans un contexte socio-politique particulièrement difficile et tendu, caractérisé notamment par :

- La non-organisation des élections en décembre 2016, telle que prévue par la Constitution ;
- L'organisation des deux Dialogues, à savoir : celui du 31 octobre 2017, sous les auspices de l'Union Africaine (UA) et celui de la saint Sylvestre, sous la médiation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) avec des résultats mitigés selon certaines sources<sup>3</sup> ;
- L'apparition de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur puis dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en 2018 ;
- La persistance des conflits récurrents à l'Est de la RDC, notamment dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), et aussi dans la province de Tanganyika avec le conflit opposant les Bantu et les Twa ;
- La rébellion de « Kamwina Nsapu » au Kasai ayant occasionné de nombreux déplacés internes et des réfugiés ;
- La présence des éleveurs armés Mbororo dans les provinces du Bas et du Haut-Uélé dont la cohabitation avec la population locale est difficile ;
- Les manifestations politiques du 31 octobre 2016 et celles du 17 février 2017 avec des nombreuses victimes.

Tous ces événements ont eu un impact négatif sur les efforts de sortie de crise dans les provinces du pays.

## 1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DE LA FRAGILITE

L'Objectif global était de procéder à l'évaluation de la fragilité dans les provinces par la collecte des informations actualisées sur la situation de fragilité dans les 18 provinces de la RDC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Analyser le niveau du risque province compte tenu de la qualité du dialogue au niveau provincial et décentralisé ;
- Analyser les conditions de sécurité en vigueur dans la province, en particulier dans le contexte pays et sous régional, y compris la possibilité de survenance des situations conflictuelles ou des situations réelles de conflits, de violences basées sur le genre ou non, ou de crimes ;

<sup>2</sup> Il s'agit des provinces ci-après : Tshuapa, Mongala, Mai Ndombe, Kasai, Kinshasa, Nord Ubangi, Sankuru, Lualaba

<sup>3</sup> « En RD Congo, la CENCO souhaite l'application de l'Accord de la saint Sylvestre », in *laCroixAfrica* du 3 février 2018.

- Faire le point sur les exigences de justice et de bonne gouvernance (qualité et capacités des administrations publiques, de la gestion des finances publiques, de passation des marchés publics, etc.);
- Analyser la conjoncture et les conditions économiques en vigueur dans la province, le niveau/degré des inégalités sociales, y compris la qualité des infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs;
- Evaluer les conditions du marché de l'emploi, la problématique du chômage, les conditions du secteur privé ainsi que l'accès aux services sociaux de base par la population.

### 1.3. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'évaluation de la fragilité a été réalisée de manière participative et inclusive et elle a suivi les étapes ci-après :

- **La mise à niveau de l'équipe des facilitateurs chargés de collecte des données en provinces**

Les facilitateurs retenus étaient au nombre de 3 par province. La mise à niveau a consisté à une mise à jour des connaissances en matière d'évaluation de la fragilité pour améliorer la qualité des données collectées.

- **La formation des points focaux et collecte des données en provinces**

Les séances de collecte des données ont été animées par les cadres du Ministère du Plan (Administration Centrale, OCDD et INS) et les membres de la Plateforme de la société civile.

Les missions en provinces ont pris la forme des réunions participatives sous forme d'ateliers et focus groups, après que les équipes de mission aient, au préalable, fait des exposés sur la définition des concepts-clés. Il était également question de passer en revue les outils au nombre desquels on peut citer : le diagnostic des risques, l'analyse de la fragilité, le spectre de fragilité et la matrice de suivi de la mise en œuvre ainsi que la détermination des indicateurs. Les travaux se sont déroulés pendant 5 jours en équipes. Celles-ci étaient composées de 30 participants au maximum répartis en 5 groupes de 6 personnes. Chaque groupe était dirigé par un bureau composé d'un président, d'un rapporteur et de son adjoint.

- **La validation des matrices de fragilité des provinces**

Après collecte et traitement des données au niveau de chaque groupe de travail, les matrices ont fait l'objet d'une validation en plénière par toutes les parties prenantes. **La compilation des matrices provinciales et élaboration du spectre par provinces**

Il s'est agi à ce stade de procéder à la consolidation des données collectées et validées afin de produire le rapport consolidé des 5 PSG au niveau de la province. Chaque rapport de provinces a servi de sous-bassement à l'élaboration du rapport national sur l'évaluation de la fragilité.

- **La consultation des sources secondaires**

Une analyse documentaire a permis d'enrichir les rapports aussi bien au niveau provincial que national.

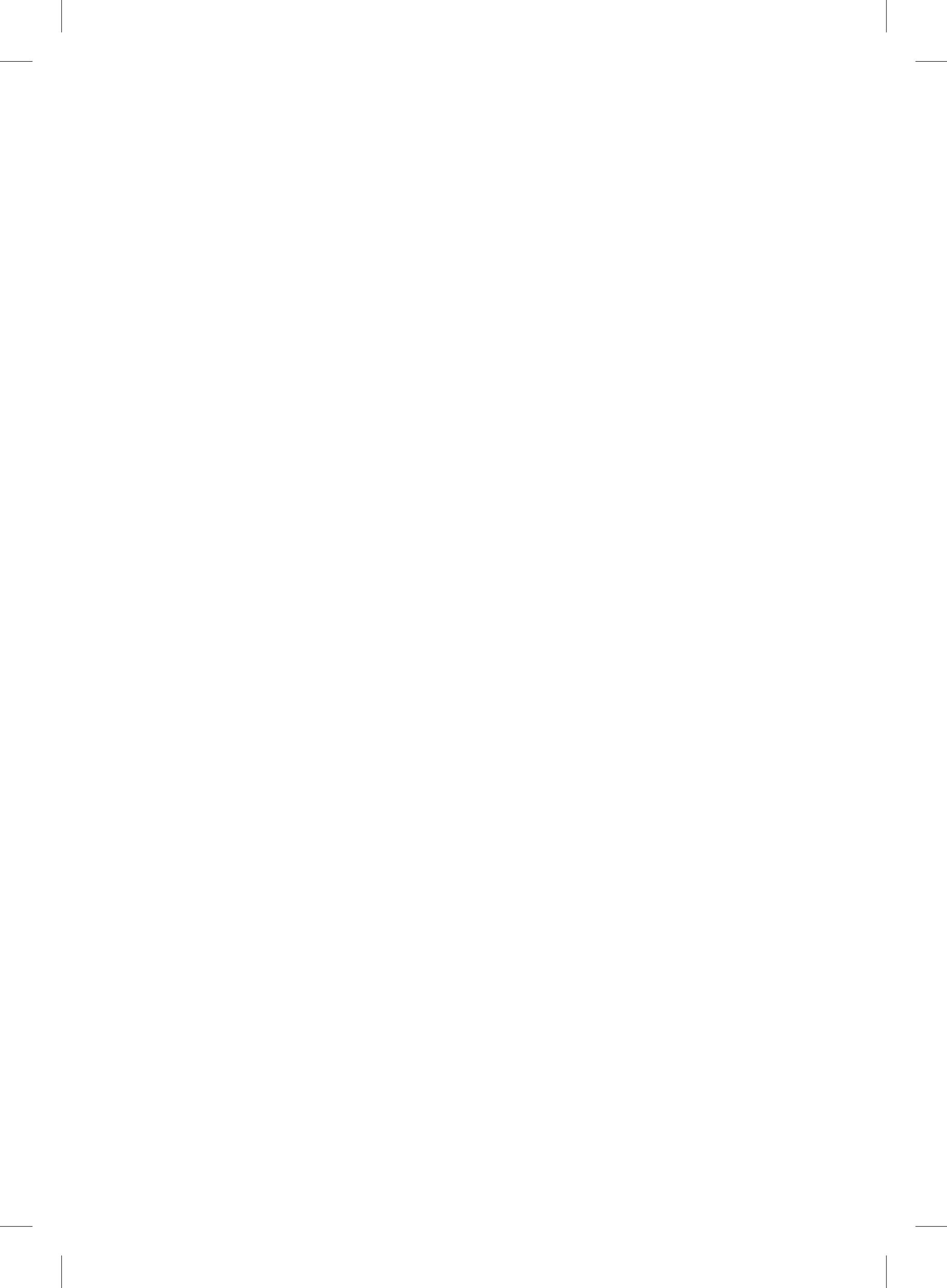
- **La validation technique nationale**

Sur base des rapports provinciaux, le présent rapport national a été produit. Ce dernier a fait l'objet d'une validation technique au niveau national, avec la participation des représentants de provinces (Responsables des Divisions Provinciales du Plan et représentants des Organisations de la Société Civile) au cours de l'atelier tenu à Kinshasa, du 11 au 13 février 2019.

## II. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCES





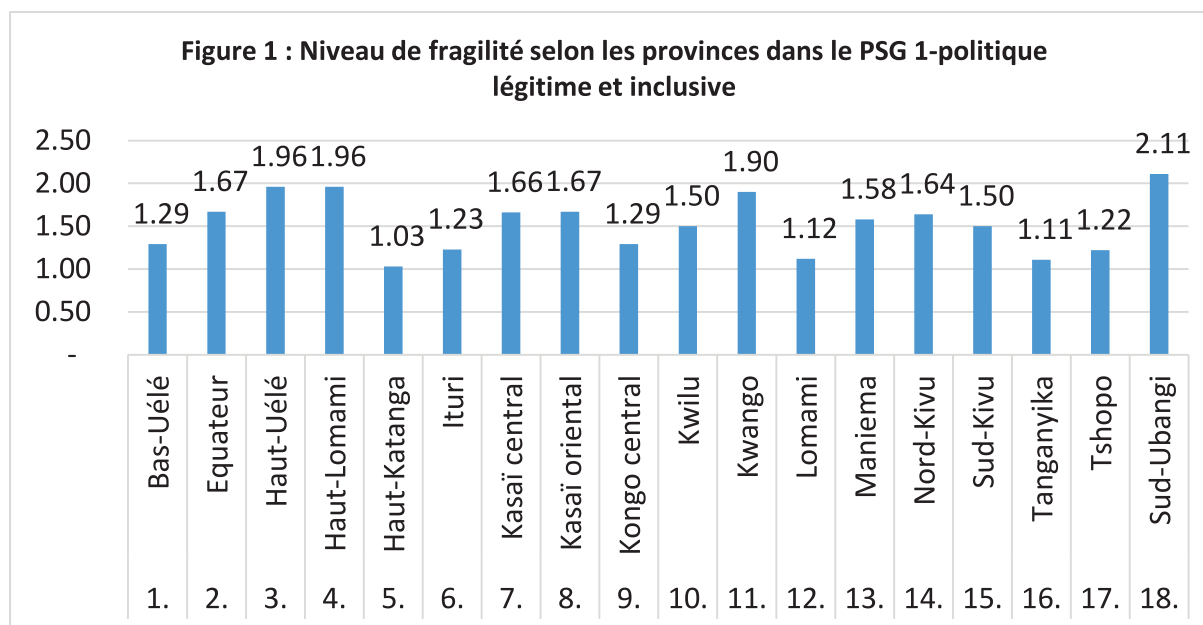


## 2.1. PRINCIPALES CONSTATATIONS SUIVANT LES 5 PSG

### 2.1.1. PSG 1 : politique légitime et inclusive

#### A. Dimension 1 : Accord politique

Le premier Accord politique signé en octobre 2016 sous la médiation de l'Union Africaine, jugé non inclusif par l'Opposition, a été suivi du second, celui du 31 décembre 2016 ou de la saint Sylvestre, sous la médiation de la CENCO. L'application de cet accord a posé problèmes notamment dans son volet « décrispation politique », car certains observateurs avertis considèrent qu'il n'est que partiellement appliqué<sup>4</sup>.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 1 démontre l'évolution du PSG 1 pour les 18 provinces en 2018. Il apparaît que la seule province qui est dans la phase de réforme est celle du Sud-Ubangi, avec un score de 2,11. Toutes les 17 autres sont dans la phase de crise. Cette situation est consécutive au non-respect de certains engagements pris tant sur le plan national que sur le plan international. Il s'agit entre autres de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.

Cette crise est aussi la conséquence des nombreux désaccords entre la Majorité et l'Opposition ainsi que les manifestations organisées dans la quasi-totalité de provinces, qui du reste, ont été soit réprimées ou carrément interdites. En plus, plusieurs cas d'atteinte à la liberté des citoyens ont enregistré. Il s'agit principalement des cas d'assassinats, d'enlèvements de certains opposants, des militants des mouvements citoyens et des défenseurs des droits de l'homme ou des simples citoyens.

Par rapport à l'évaluation de 2016, il n'y a pas eu des avancées. Par contre, la situation s'est enlisée. Le désaccord entre la majorité et l'opposition s'est exacerbé au vu des tensions sociopolitiques survenues après le report des élections et les résultats mitigés enregistrés dans le cadre de l'application des accords de la saint Sylvestre.

<sup>4</sup>CENCO op. cit.

## B. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Le processus politique évolue de manière timide car considéré comme une sorte d'apprentissage pour la jeune démocratie congolaise. Il en va de même pour les institutions politiques surtout dans les provinces, qui butent souvent à des problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement ainsi qu'aux rapports de force souvent tendus entre différents organes du pouvoir en provinces.

Généralement dans les provinces, c'est l'exécutif qui dicte sa loi aux deux autres pouvoirs (législatif et judiciaire), au point où il peut procéder à la fermeture de l'Assemblée provinciale ou influencer certains jugements rendus par les cours et tribunaux.

Par rapport à l'évaluation de 2016, **certaines facteurs de risque** relevés au niveau des provinces subsistent encore, à savoir :

- a. Le climat délétère des relations entre le pouvoir et l'opposition avec pour risque d'hypothéquer les chances de réussite des élections apaisées ;
- b. Le non-respect de la Constitution par l'interdiction d'exercice des libertés fondamentales notamment celle de manifester ;
- c. La répression des manifestations de l'opposition et les arrestations arbitraires des opposants et des militants des mouvements citoyens ;
- d. La non existence ou le caractère biaisé du contrôle parlementaire.

Ainsi, la situation politique s'est dégradée davantage à cause du manque de consensus sur le processus électoral.

## C. Dimension 3 : Relations sociétales

Les relations sociétales sont caractérisées, dans le contexte sociopolitique actuel par de reports du scrutin et de fragilité<sup>5</sup>, par la récurrence des conflits, la détérioration des relations intercommunautaires et la subsistance des poches d'insécurité dans certains territoires. Il s'agit notamment du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika mais aussi du Kasai.

Il y a aussi l'arrivée des migrants « forcés » comme les éleveurs peuls Mbororo armés venus de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Soudan particulièrement dans les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, dont la cohabitation avec les populations locales sont rendues extrêmement difficile.

Par ailleurs, on note aussi la faible participation des personnes vulnérables, environ 12%, dans les institutions de l'Etat au niveau des provinces. Par contre, dans d'autres provinces les peuples autochtones ou les minorités ne sont pas du tout représentés. De même, le rôle des OSC dans la vie sociopolitique est de plus en plus décrié dans certaines provinces. Celles-ci estiment qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle, suite à leur politisation à outrance et à des nombreuses rivalités entre elles.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque de l'époque** n'ont pas connu de changement notable en 2018. Il s'agit de la persistance des mentalités rétrogrades vis-à-vis de la femme, l'impunité et la corruption, les relations intercommunautaires distendues ainsi que l'affaiblissement des liens de sociabilité citoyenne dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que dans la province de Tanganyika les OSC souffrent, elles mêmes, de plusieurs déficits dont celui des capacités managériales, des capacités institutionnelles et financières ainsi que de la coordination de leurs actions.

<sup>4</sup> Ministère du Plan et SRM, « Contextualisation et priorisation des ODD », Rapport national, Kinshasa, octobre 2016.

## 2.1.2. PSG 2 : Sécurité

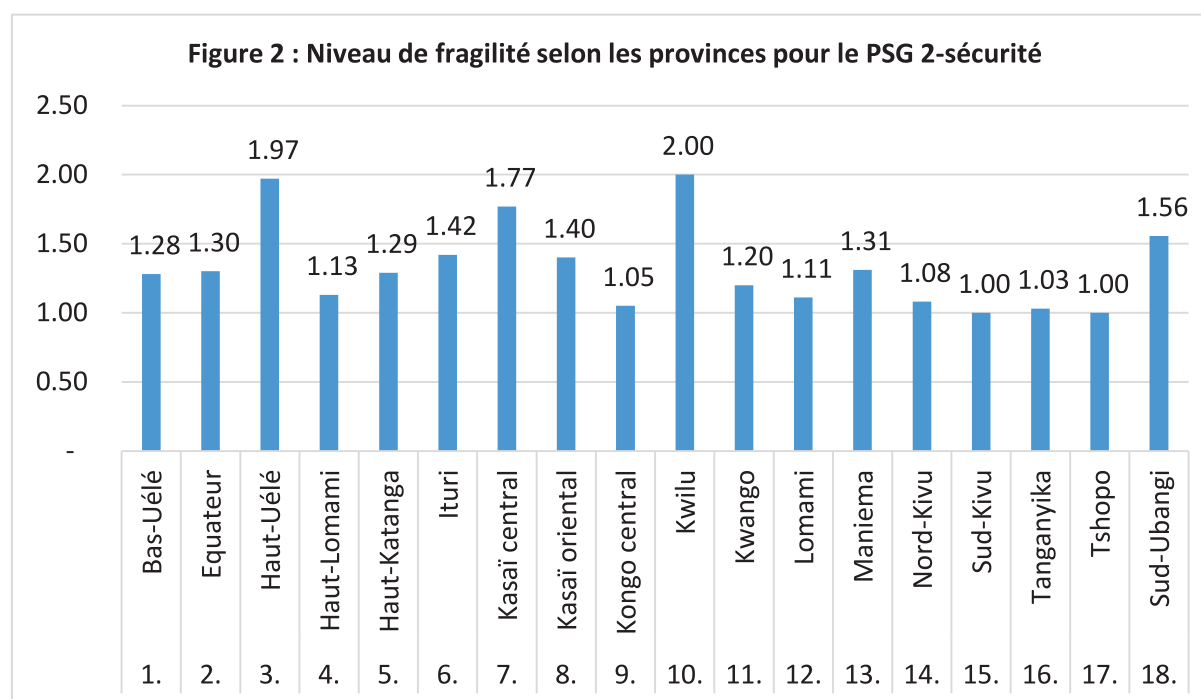
### A. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Le contexte socio-sécuritaire difficile du pays dû à des chocs tant exogènes qu'endogènes rendent les conditions de sécurité précaires et ne sont pas de nature à faciliter la sécurité dans les provinces.

En effet, la persistance des milices et groupes armés, tant nationaux qu'étrangers dans les provinces de l'Est, du Nord-Est, du Sud et du Centre sont autant de problèmes d'insécurité qui engendrent des problèmes humanitaires sans commune mesure notamment avec les nombreux déplacés internes et les réfugiés dans les pays limitrophes. Dans l'autre sens, les frontières de la RDC étant devenues poreuses, le pays accueille les réfugiés qui fuient les guerres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des réfugiés en provenance notamment du Sud-Soudan et de la République Centrafricaine.

A l'Ouest, le Kongo central, a aussi connu des problèmes avec le mouvement mystico-religieux « Bundu dia Kongo », le Front de Libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) ainsi que les incursions régulières de l'armée angolaise.

Sur les 18 provinces où les missions ont été organisées, on dénombre environ 14 provinces, soit environ 77 %, qui doivent faire face à des problèmes sécuritaires et humanitaires. Ceux-ci sont dus aux différents conflits et guerres et même à l'incursion de certaines armées étrangères (Ouganda, Angola, Burundi et Rwanda). Les provinces concernées sont celles du Bas-Uélé, Equateur, Haut-Uélé, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Ituri, Kasai central, Kasai oriental, Kongo central, Kwilu, Kwango, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Seule la province du Kwilu, voir figure 2 ci-dessus, se trouve dans la phase de réforme en matière de sécurité, avec un score de 2,00. Toutes les autres provinces sont dans la phase de crise et tandis que la province du Haut-Uélé se rapproche de plus en plus de la phase de réforme avec un score de 1,96.

Par rapport à 2016, on constate que pratiquement toutes les provinces de la RDC continuent de subir les conséquences de l'insécurité à des degrés différents, plus particulièrement dans la partie Est. Cette insécurité est due à l'activisme des groupes armés et autres milices, avec une accentuation des actes de violence, y compris à l'endroit de la femme et des enfants, notamment dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

### **B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité**

Les institutions de sécurité sont soumises à rude épreuve, depuis plus d'une vingtaine d'années. Les différents problèmes, les plus importants, auxquels sont confrontés ces institutions sont les suivantes :

- Déficit en ressources humaines ;
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- Méfiance de la population aux institutions de sécurité ;
- Recrutement s'opérant sur des critères non objectifs ;
- Vieillesse du personnel ;
- Formation et recyclage des agents ;
- Politisation des services.

Par rapport à 2016, il faut reconnaître que les avancées notables ont été réalisées au niveau des services de sécurité. Celles-ci ont été boostées par les autorités à travers la poursuite de la Réforme des services de sécurité (RSS). Il s'avère cependant que des facteurs de risque, identifiés en 2016, demeurent et ont même tendance à s'intensifier, à savoir :

- La persistance de l'insécurité et des poches des conflits armés à l'Est ;
- La poursuite des combats sporadiques entre les milices et groupes armés et l'Armée nationale ;
- L'augmentation du nombre de déplacés internes, suite aux différents conflits.

### **C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité**

Ne disposant pas de suffisamment des moyens, comme souligné ci-haut, il va de soi que leur performance et réactivité sur le terrain des opérations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes des citoyens.

Comme conséquences, il y a des parties entières du territoire national où les forces de sécurité ne sont pas déployées ou déployées de manière partielle, pour des raisons sus évoquées et ce, au détriment de la population, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. Elles sont donc automatiquement contrôlées par les milices ou autres groupes armés qui dictent leur loi et donc empêchent aux services de l'Etat de se déployer dans certains territoires.

Déjà en 2016, cette dimension était en phase de crise, en grande partie, malgré quelques avancées mineures notamment dans la mise en place des mécanismes de résolution des conflits et dans l'identification de 18 engagements nationaux et régionaux.

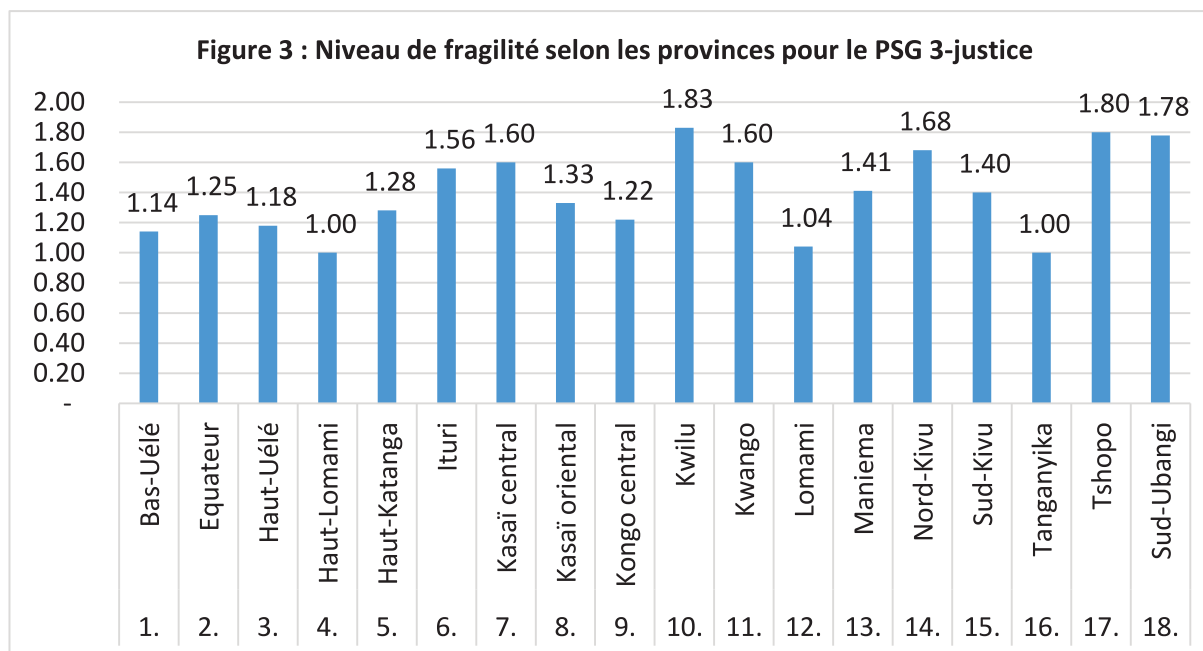
En 2018, il s'avère que **les facteurs de risque majeurs** identifiés en 2016, persistent, au nombre desquels, on peut citer :

- La persistance de l'insécurité ;
- Les dysfonctionnements de l'armée, de la police, des services de sécurité et des tribunaux ;
- La faible allocation des ressources aux secteurs de sécurité ;
- Le manque de professionnalisme des forces de sécurité et l'instrumentalisation politique des celles-ci par les responsables politiques.

### 2.1.3. PSG 3 : Justice

#### A. Dimension 1 : Conditions de justice

Des progrès substantiels ont été réalisés grâce aux réformes engagées. Elles ont contribué à situer cette dimension dans la phase de réforme en 2016. Il s'avère cependant que les conditions d'une justice équitable ne sont pas encore réunies<sup>6</sup>. En conséquence, les citoyens dans leur quasi-totalité, ne font pas confiance en la justice, car ils estiment qu'elle est à « deux vitesses », à savoir : celle des nantis et celle des démunis.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Comme l'indique la figure 3 ci-dessus, toutes les 18 provinces se trouvent dans la phase de crise, bien évidemment à des niveaux différents. Il sied de noter cependant que les provinces comme le Kwilu, la Tshopo et le Sud-Ubangi tendent vers la phase de réforme, avec des scores respectifs de 1,83, 1,80 et 1,78.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque** de fragilité identifiés dans le secteur de la justice sont encore nombreux et demeurent d'actualité, notamment :

- La corruption manifeste et le trafic d'influence dans le chef des agents ;
- Le nombre insuffisant des magistrats ;
- Le vieillissement du personnel judiciaire, des dossiers pro deo non liquidés ;
- Les difficultés d'accès des populations rurales aux structures de la justice formelle ;
- La dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

#### B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Comme pour les institutions de sécurité, **celles de la justice sont confrontées aux mêmes problèmes, qui limitent leur capacité**, dont l'essentiel peut se décliner de la manière suivante<sup>7</sup> :

- Faible accessibilité des justiciables à la justice formelle due notamment à l'insuffisance des Tribunaux de Paix et de Grande Instance. Donc une couverture géographique insuffisante du territoire national ;

<sup>6</sup>BOPENDA BOKUMU, Rapport national sur la justice-PSG 3, Septembre 2013

- Insuffisance en nombre et en qualification du personnel judiciaire et administratif ;
- Déficit dans la diffusion des textes légaux et la circulation de l'information dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des Tribunaux de Commerce, de Tribunaux pour Enfants ;
- Non-paiement des dossiers pro deo ;
- Vieillesse des magistrats, personnels judiciaires et administratifs ;
- Mauvaises conditions des détenus dans les prisons, caractérisées par un système pénitentiaire défaillant ;
- Faible déploiement de magistrats dans un grand nombre de territoires pour raisons d'insécurité et de manque d'infrastructures ;
- Crise de confiance du public ;
- Insuffisance d'infrastructures, surtout dans les provinces nouvellement créées ;
- Faible niveau d'entretien et de réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Politisation de la justice.

Certes, les progrès notables ont été réalisés depuis, **mais les facteurs de risque** sont tout aussi présents et nombreux en 2018 parmi lesquels, on a identifié :

- La lourdeur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- L'insuffisance des institutions judiciaires formelles, des maisons pénitentiaires et la vétusté des infrastructures ;
- La faible vulgarisation de certaines lois spécifiques ;
- La corruption de l'appareil judiciaire ;
- Le laxisme des autorités judiciaires dans la réaffirmation de l'indépendance de la justice ;
- La persistance de l'arbitraire et de l'intimidation en lieu et place d'une justice impartiale et équitable.

### C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

La justice tout comme la sécurité, fait l'objet d'une réforme qui connaît un début d'application notamment par l'installation des tribunaux spécialisés, pour enfants, de travail, de commerce, la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), de la Cour constitutionnelle etc.

Par contre, on observe encore :

- Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- La sécurité non garantie des personnes (magistrats, personnel auxiliaires des tribunaux, la police, les témoins des victimes, des détenus et des plaignants) ;
- L'insuffisance de juridictions, notamment militaires, et manque de moyens de fonctionnement ;
- Non conformité des prescriptions du cadre légal congolais et certains traités signés par le gouvernement avec les partenaires internationaux ;
- La faible répression des actes de corruption identifiés dans le secteur de la justice et ceux commis par les hommes politiques.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risques identifiés**, et qui demeurent toujours d'actualité dans cette dimension, sont les suivants :

- La corruption des magistrats et des auxiliaires de la justice ;
- L'impunité de certains justiciables ;
- L'insécurité du personnel judiciaire et le mauvais traitement du personnel administratif et judiciaire ;
- Le trafic d'influence et la partialité dans le traitement de certains dossiers.

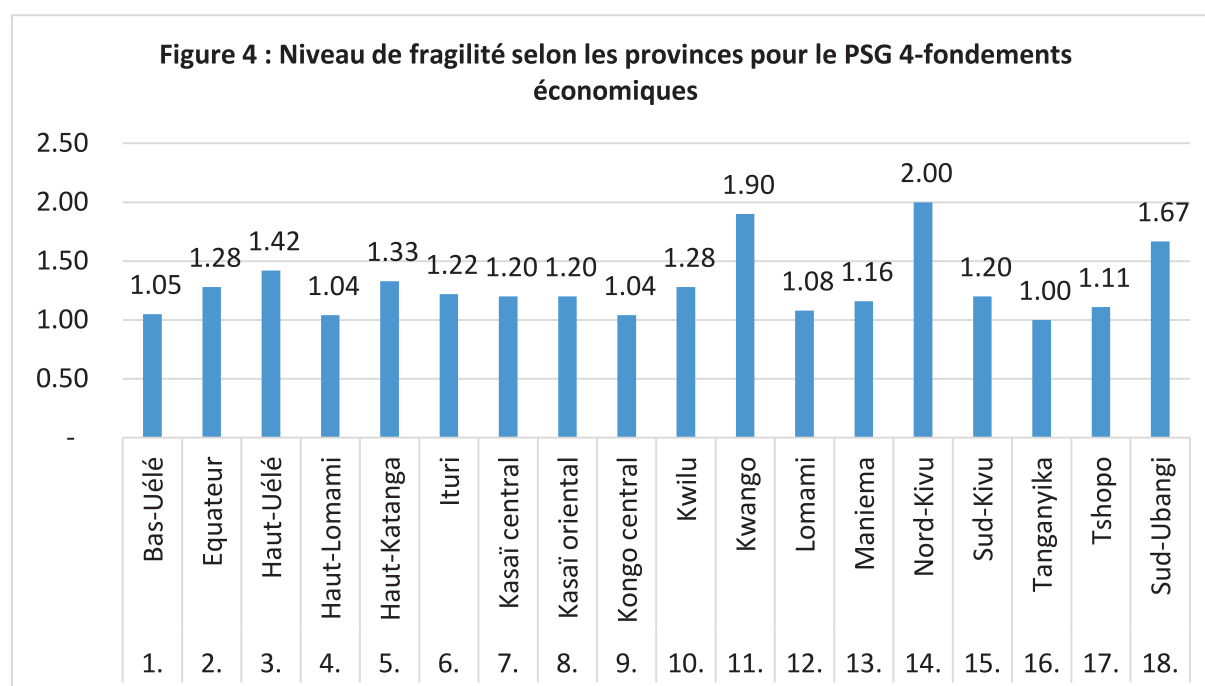
<sup>7</sup>BOMPENDA BONKUMU, op. cit.

## 2.1.4. PSG 4 : Fondements économiques

### A. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Quelques progrès ont été réalisés dans cette dimension sauf que les facteurs de risque relevés lors de l'évaluation de 2016 ont refait surface avec une certaine intensité, parmi lesquels on trouve :

- La faible allocation des ressources dans la réhabilitation et dans l'entretien des infrastructures de base (routière, hydraulique, hospitalière, scolaire, énergétique et sanitaire) ;
- L'exode rural ;
- Le développement du secteur informel, dans lequel on retrouve des étrangers surtout dans les zones minières ;
- La présence de plus en plus visible des étrangers dans le secteur du commerce de détail ;
- La pratique du commerce illicite des ressources naturelles ;
- La pratique du commerce des stupéfiants (cannabis et autres substances toxiques et des boissons fortement alcoolisées ;
- Un bilan énergétique du pays caractérisé par la primauté du bois de chauffe sous forme d'énergie primaire soit, 94% en 2010 suivant le système d'information énergétique de la RDC<sup>8</sup> sans commune mesure avec les précautions à prendre en termes de réchauffement climatique ;
- L'extrême pauvreté de la population tant dans le milieu urbain que rural.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 4 démontre que dans ce PSG, seule la province du Nord-Kivu a atteint la phase de réforme et que les autres provinces sont encore dans la phase de crise.

### B. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

En RDC, l'emploi est essentiellement agricole avec environ 71,2% des actifs occupés dans le formel et l'informel. Ce dernier compte, à lui seul, environ 88,6% des actifs occupés, avec 94,8% dans les zones rurales et 62,7%, dans la capitale<sup>9</sup>.



Quelques avancées positives ont enregistrées dans ce domaine. Il s'agit notamment de la mise en place des textes légaux et réglementaires qui ont contribué à favoriser un bon climat d'affaires avec l'arrivée des investisseurs dans le domaine des NTIC, la création d'un guichet unique de création d'entreprises. Malgré ces avancées, il y a lieu de déplorer cependant que la situation de l'emploi dans les provinces, surtout au niveau des jeunes, est désastreuse.

Par rapport à 2016, **les nombreux facteurs de risque sont toujours présents**, surtout dans les zones rurales, avec notamment la fermeture ou la faillite d'anciennes unités de production ou des grandes entreprises publiques. Parmi celles-ci on peut citer le cas de la SOMINKI au Kivu et de la Minière de Bakwanga, « MIBA », au Kasai oriental. Il y a lieu de déplorer aussi le faible niveau de production agricole, le niveau de chômage élevé chez les jeunes, les poches d'insécurité et les conflits récurrents, l'extrême pauvreté, les inégalités sociales qui s'accroissent ainsi que le favoritisme et la politisation de l'accès à l'emploi.

### C. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans ce domaine, il faut reconnaître que la RDC a entrepris un certain nombre de réformes dont les plus importantes sont : l'adhésion à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la mise en place du Partenariat Public-Privé (PPP), la promotion de l'investissement par la création du guichet unique etc.

Nonobstant ces avancées, le constat fait sur le terrain est que le secteur privé en RDC, est dominé par les étrangers. En effet, ces derniers disposent de plus des moyens financiers que les nationaux. Par ailleurs, le commerce de détail qui était, jadis, l'apanage des nationaux, est désormais à la portée des étrangers et ce, malgré l'existence des lois les interdisant à pratiquer ce type de commerce (Décret n° 011/37 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière de petit commerce et du commerce de détail).

En outre, ces mêmes étrangers pratiquent une concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés ou exonérés, asphyxiant ainsi les entreprises nationales ou locales. On les retrouve, encore et de plus en plus, dans le secteur informel, surtout dans les provinces de l'Est, du Sud et du Nord.

### D. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans cette dimension, des progrès importants ont été réalisés dont le plus récent fut la promulgation par le Chef de l'Etat du nouveau code minier. **Mais par rapport à 2016, les facteurs de risque déjà identifiés à l'époque**, n'ont jamais été maîtrisés, au nombre desquels on peut citer :

- Le non-respect des textes légaux et réglementaires, y compris les différents accords signés ou ratifiés, par les différentes parties prenantes ;
- Le financement des groupes armés et milices par le biais de l'exploitation minière ;
- L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones d'exploitation ;
- La violation des contrats par certaines multinationales et entreprises locales et le non-respect des normes environnementales lors de l'exploitation ;
- L'exploitation illicite des bois ;
- L'accaparement des terres au détriment des autochtones ;
- La contribution marginale de ce secteur dans le budget des provinces.

<sup>8</sup> Ministère de ressources hydraulique et électricité(Energie), Rapport annuel Système d'Information énergétique de la RDC (SIE),

<sup>9</sup>Ministère du Plan et du SRM, Institut National de la Statistique (INS), Enquête 1-2-3 Kinshasa, septembre 2014.

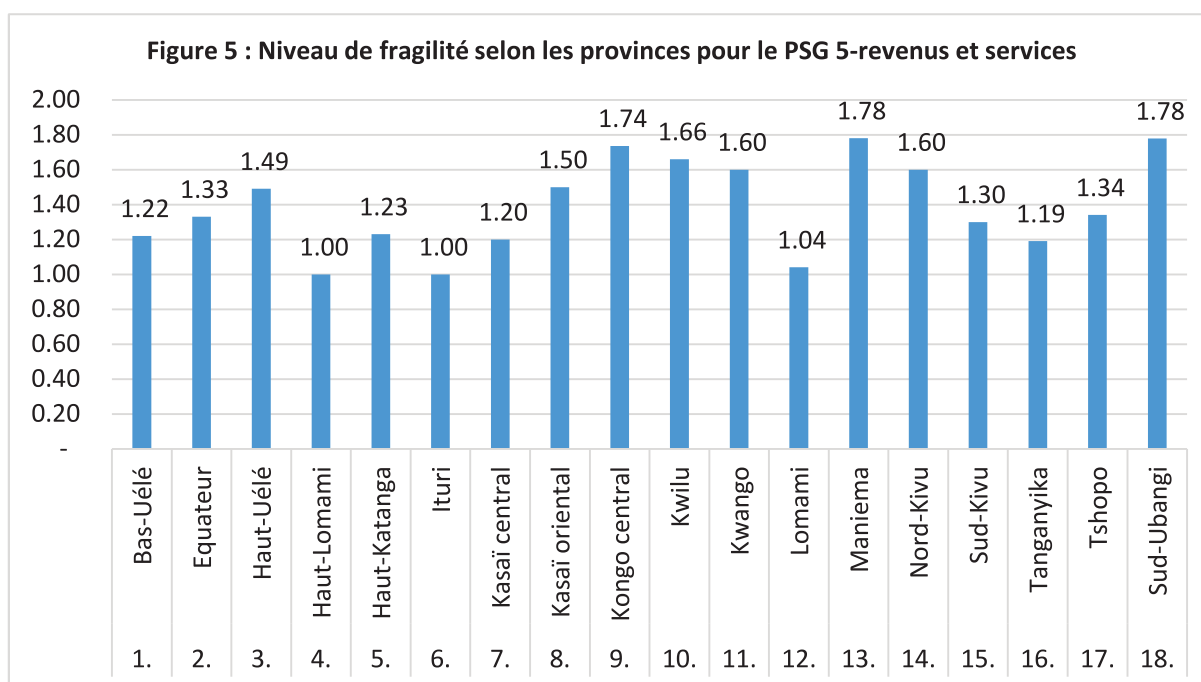
## 2.1.5. PSG 5 : Revenus et services

### A. Dimension 1 : Production des recettes

Pratiquement **toutes les provinces nouvellement créées souffrent d'un déficit criant** en matière de production des recettes dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- La mauvaise gestion des finances publiques ;
- Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures ;
- Le manque de compétence et d'expertise ;
- La porosité des frontières ;
- L'absence des services d'assiette dans certains zones ou territoires ;
- Et l'accaparement des recettes par les groupes armés dû à la persistance des conflits.

Par rapport à 2016, la situation n'a pas évolué de manière positive car, **les facteurs de risques de l'époque persistent**. Ceci est lié au contexte socio-sécuritaire difficile actuel dans la quasi-totalité de ces provinces. Ce contexte est notamment caractérisé par le faible de taux de couverture fiscale, la fraude et la corruption généralisées ainsi que la faible capacité en ressources humaines et institutionnelles.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

### B. Dimension 2 : Administration publique

La performance d'une administration se mesure par la qualité des services qu'elle offre à la population. Le constat qui se dégage sur les 18 provinces visitées est que, l'administration publique est dans l'ensemble défailante. En d'autres termes, elle n'est pas encore en mesure de produire un travail de qualité d'autant qu'elle accuse des faiblesses de capacités en ressources humaines, techniques et institutionnelles. Il y a lieu de déplorer aussi le fait que cette administration soit dépourvue des moyens financiers avec en substance des conditions de travail moins bonnes.

En outre, le découpage des provinces, conformément au processus de décentralisation, n'a pas encore donné les résultats escomptés. En effet, les provinces nouvellement créées ne sont pas encore parvenues à mettre en place une administration efficace, performante et autonome.

Dans la plupart des cas, l'administration dans ces provinces se trouve encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, ces provinces sont, dans leur quasi-majorité, dépendantes de la province dont elles sont issues sur le plan administratif.

En 2016, des progrès ont été réalisés dans cette dimension, et ont permis à celle-ci d'atteindre la phase de réforme. Par contre en 2018 cette dimension a régressé d'un cran, pour se retrouver dans la phase de crise suite aux problèmes d'organisation nés du démembrement de ces provinces.

### C. Dimension 3 : Fourniture de services

De manière générale, le travail de l'Etat dans la fourniture des services se dégrade régulièrement suite à la privatisation ou à l'abandon d'un certain nombre de secteurs, tels que l'eau et l'électricité, qui jadis étaient l'apanage de l'Etat. Cette privatisation ou abandon des secteurs sociaux de base s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des services offerte, à la majorité de la population.

Parmi, **les facteurs de risques**, on peut citer : les inégalités dans la fourniture des services publics selon le milieu de résidence, le manque de moyens des provinces, le dysfonctionnement entre les provinces et l'Administration centrale notamment dans la rétrocession par le pouvoir central et provincial de la quote-part des recettes revenant aux provinces et aux ETD, et ce, en violation des dispositions constitutionnelles.

Par rapport à 2016, la situation s'est dégradée non seulement au niveau des anciennes provinces, mais aussi et surtout, pour les provinces nouvellement créées dont tous les services ne sont pas encore au point.

### D. Dimension 4 : Accès et distribution des services

#### a. Assainissement du milieu (ODD 6)

La moyenne nationale en matière d'assainissement, en milieu rural, est de 9,2 %, avec des disparités provinciales. Par contre, en milieu semi-urbain, la moyenne nationale est 9,76%, avec toujours des disparités sur le plan provincial.

En RDC, il y a 4 provinces sur les 26, qui ont un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%. Il s'agit des provinces suivantes : Kasai, Lualaba, Sankuru et Kasai central. Celles qui ont un taux d'accès à l'assainissement inférieur à 5%, en milieu rural, sont : Equateur, Maniema, Kwango, Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Mai-Nombre, Mongala, Tshuapa, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uélé et Tanganyika. La moyenne nationale, en milieu rural, est de 9,2%.

Par contre, en milieu semi-urbain, les provinces qui ont un taux d'accès le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%, sont les suivantes : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika et Kongo central. Celles dont le taux est inférieur à 5%, sont : Equateur, Kasai oriental, Mai-Ndombe, Mongala, Lomami, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Sud-Kivu. En milieu semi-urbain, la moyenne nationale se situe à 9,76%.

#### b. Transports

Les infrastructures des transports en RDC se caractérisent par leur vétusté ou leur inexistence. A la base de cette situation, on peut citer le manque d'entretien et les destructions dues aux différentes guerres.

La RDC compte 4 structures qui gèrent le secteur des transports, il s'agit de :

- Office des Routes (OR) ; Office des Voiries et Drainages (OVD) et la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) pour les routes ;
- Régie des Voies Fluviales (RVF) pour les Voies fluviales et lacustres ;
- Régie des Voies Aériennes (RVA) pour les Voies aériennes.

Le réseau routier de la RDC, par types de route, est composé de :

- Routes nationales : 58.129 Km ;
- Routes urbaines : 7.400 Km ;
- Routes de dessertes agricoles : 86.000 Km.

La structure habilitée à entretenir les routes, en RDC, est l'Office des routes, qui a dans ses attributions l'entretien d'environ 58.000 Km de routes. Il est cependant confronté à des très sérieux problèmes de trésorerie qui le contraignent à ne travailler qu'avec les moyens de bord. Des projets de réhabilitation, d'ouverture et d'entretien de route en provinces souffrent de cette précarité qui n'a pas permis à l'OR de répondre aux attentes de la population.

Par contre, l'Office des voiries et drainage (OVD), qui gère environ 7.000 km des routes urbaines, souffre d'un problème évident de gestion notamment dans l'attribution des marchés, qui se font par la procédure de gré à gré et souvent dans un cadre restreint. La qualité du travail également décriée par certains usagers.

Quant à la Direction des voies de desserte agricole (DVDA), elle a dans ses attributions la gestion d'environ 87.000 km des routes de desserte agricole. Conjointement avec la Régie des voies navigables (RVF), elle entretient 11.000 km du réseau hydrographique et navigable de la RDC, classés de 4<sup>ème</sup> catégorie (mouillage entre 0,60-0,90 m).

Selon l'OCDE<sup>10</sup>, la « situation du secteur des transports a des conséquences dramatiques dans l'ensemble du pays, telles que l'insécurité, l'absence de cohésion socio-économique intérieure, la paupérisation des régions isolées et la limitation du développement et des échanges commerciaux. L'essentiel du territoire de la RDC est actuellement inaccessible. Les communications entre les chefs-lieux et les autres villes des provinces, ainsi que l'accès aux zones rurales n'est souvent plus possible. »

Parmi les voies navigables, celles qui viennent en première position, en termes de distance sont :

- Fleuve Congo (1.734 Km) ;
- Itimbiri (1.600 Km) ;
- Mongala (1.340 Km) ;
- Kasai (1.040 Km).

Dans ce secteur, il existe un réseau de 16.000 km des voies navigables et de 40 ports fluviaux axés sur le fleuve Congo ses affluents et lacs dont la gestion est assurée par la Régie des voies fluviales (RVF). Cependant, l'absence de dragage pendant des années, la dégradation générale des voies et des ports, ainsi que le pillage du matériel ont rendu la navigation très dangereuse et très peu rentable.

Dans le secteur de la navigation aérienne, on note que pratiquement toutes les grandes villes de la RDC possèdent un aéroport, aérodromes ou pistes d'atterrissage, à l'exception de celles de la province du Kwango.

---

<sup>10</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Perspectives économiques en Afrique 2005-2006 : RDC », Paris 2006.

L'absence d'un plan de transport national, le vieillissement et la dégradation des infrastructures et la mise en place d'un système performant des transports constituent autant de défis pour la RDC dans les années à venir.

### c. Communication et information (NTIC et sociétés de Télécom)

Sous cette rubrique, on distingue par catégories les médias suivants : les radios et télévisions publique, commerciale, confessionnelle, commerciale et confessionnelle, humanitaire, thématique et indéterminée.

On peut aussi citer, les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui constituent un vecteur par excellence de développement, alors que la RDC accuse un retard énorme par rapport à la majorité de ses voisins. Avec 4 grands opérateurs (Vodacom, Airtel, Orange et Afritel) dans ce domaine, le pays est entrain de connaître une profonde mutation dans ce domaine, avec des incidences sur la vie de la population.

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de pénétration mobile de 49% pour le premier trimestre 2015. De source sûre, il nous revient que les abonnements à l'Internet mobile 3G s'élèvent à environ 6 000 000 d'abonnés, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 150%<sup>11</sup>.

A titre de comparaison, en 2012, moins de 700 000 Congolais avaient accès à Internet en RDC, sur quelque 70 000 000 d'habitants, **soit moins de 1% de la population.**

*Le secteur des télécommunications est un des principaux contributeurs au budget de l'Etat. « Pour être en phase avec l'évolution de ce secteur, notre pays a été branché à la station d'atterrissage de Muanda, ce qui a permis l'installation d'un réseau à haut débit dans le pays et l'entrée de celui-ci dans l'économie numérique.*

*Aujourd'hui, plus de 5.000 km de fibres ont été déployés à travers le pays. Cette installation nous permettra d'accroître le taux de pénétration du téléphone pour le faire passer de 30 à 50 %. A ce propos, il y a lieu de noter que pour la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a connu une progression fulgurante, passant de 14.000 en 2001 à 20 millions aujourd'hui(2014),».*

*Le déploiement des fibres optiques dans toutes les provinces va permettre à celles-ci d'entrer dans l'économie numérique. Ce qui permettra dépasser le cap de 30 millions de personnes connectées, avec certainement une différence entre le milieu rural et le milieu urbain.*

*Il va sans dire que l'accès à Internet va augmenter de manière substantielle après le déploiement à travers le pays de ces fibres optiques.*

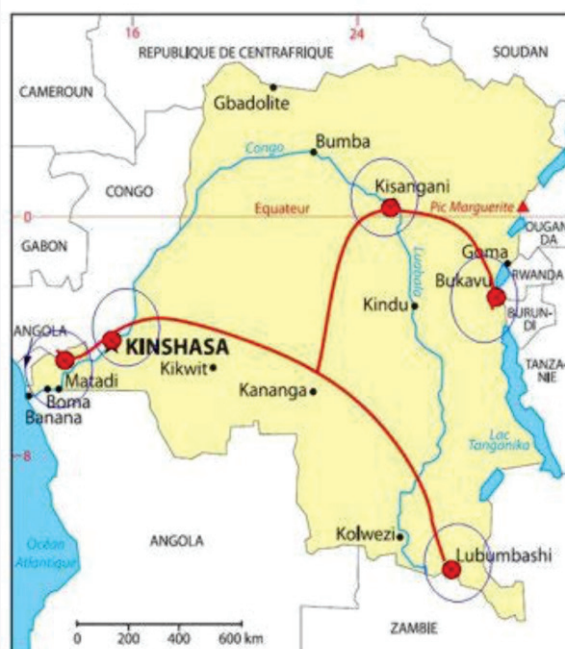
<sup>11</sup>Radiokapi.net, « NTIC : la RDC connaît un taux de pénétration mobile de 49% », 4 juin 2015.

<sup>12</sup>Discours du Chef de l'Etat sur l'évolution des NTIC en RDC, in *Mediatic* du 22 décembre 2014.

<sup>13</sup>Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

La figure ci-dessous montre la manière dont les fibres optiques seront déployées à travers le pays.

**Figure 6 : Carte du déploiement de la fibre optique en RDC**



Source : Eric Norman-Thibeaud

Au 31 décembre 2016, on estimait que la RDC comptait environ 28,8 millions d'abonnés en téléphonie mobile, soit 36% de la population et le taux de pénétration dans les grandes villes se présentait de la manière suivante :

**Tableau 1: Taux de pénétration de téléphonie mobile dans les grandes villes de la RDC**

| N°  | Villes      | Taux de pénétration |
|-----|-------------|---------------------|
| 1.  | Bukavu      | 90%                 |
| 2.  | Goma        | 89%                 |
| 3.  | Kananga     | 61%                 |
| 4.  | Kikwit      | 75%                 |
| 5.  | Kindu       | 60%                 |
| 6.  | Kinshasa    | 90%                 |
| 7.  | Kisangani   | 75%                 |
| 8.  | Lubumbashi  | 89%                 |
| 9.  | Mbandaka    | 72%                 |
| 10. | Matadi      | 90%                 |
| 11. | Mbuji-Ma'yi | 84%                 |

Source : Congo autrement, « Etude sur la téléphonie mobile en RDC », 19 juin 2017.

<sup>13</sup> Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

Le classement des provinces en nombre de stations de radiodiffusion toute catégorie en ordre décroissant, se présente de la manière suivante : Nord-Kivu (31), l'ancienne province du Katanga (28) et Kinshasa (27). Par contre, le nombre de stations de télévision par ordre croissant donne : Maniema (3), l'Equateur avec 13 radios et 2 télévisions et l'ancienne province de Bandundu (6).

Quant au nombre de journalistes par sexe et par province, par ordre d'importance, les 3 donne : Kinshasa avec 1.137 journalistes, dont 832 hommes et 305 femmes, l'ancienne province du Kasai oriental avec 325 journalistes, dont 325 hommes et aucune femme. Le nombre de journalistes par sexe et par province, dans les 3 provinces placée en dernière position, se présente comme suit : l'ancienne province orientale avec 20 journalistes, dont 17 hommes et 3 femmes, Maniema avec 31 journalistes, dont 26 hommes et 5 femmes et enfin, l'ancienne Equateur avec 48 journalistes, dont 40 hommes et 8 femmes.

Enfin, pour l'ensemble de la RDC, les femmes représentent environ 18% dans la profession.

#### **d. Education (ODD 4)**

Dans le domaine de l'éducation, les 3 provinces qui ont un taux de scolarisation élevé sont : Kinshasa (13,2%), les provinces de Kwango et de Kwilu (5,3%) et la province du Kasai oriental (4,4%). Par contre, le taux de scolarisation le moins élevé, on le trouve dans les provinces suivantes : Kasai central (2,2%), Tshopo (2%) et Nord-Kivu (1,5%)<sup>14</sup>.

En termes de nombre de classes de primaire, les provinces en tête sont les suivantes : le Kwango et le Kwilu (61.015), le Haut-Katanga (46.569) et la Tshopo (40.338). Celles qui sont considérées comme les dernières sont : Maniema (11.495), Kongo central (18.469) et Nord-Kivu (27.573).

Quant à l'indice de parité au secondaire, les provinces qui ont l'indice le plus élevé sont : Kinshasa (1,0), Nord-Kivu (0,8) et Kongo central (0,7). Celles qui ont l'indice le plus bas, sont les suivantes : le Kasai central (0,5), le Maniema (0,5) et la province de l'Equateur (0,5).

Toutefois, on note une inadéquation entre la formation et les réalités professionnelles. D'où, la nécessité d'adapter la formation aux besoins actuels du monde professionnel compte tenu de grandes mutations qui s'opèrent dans le monde.

#### **e. Electricité (ODD 7)**

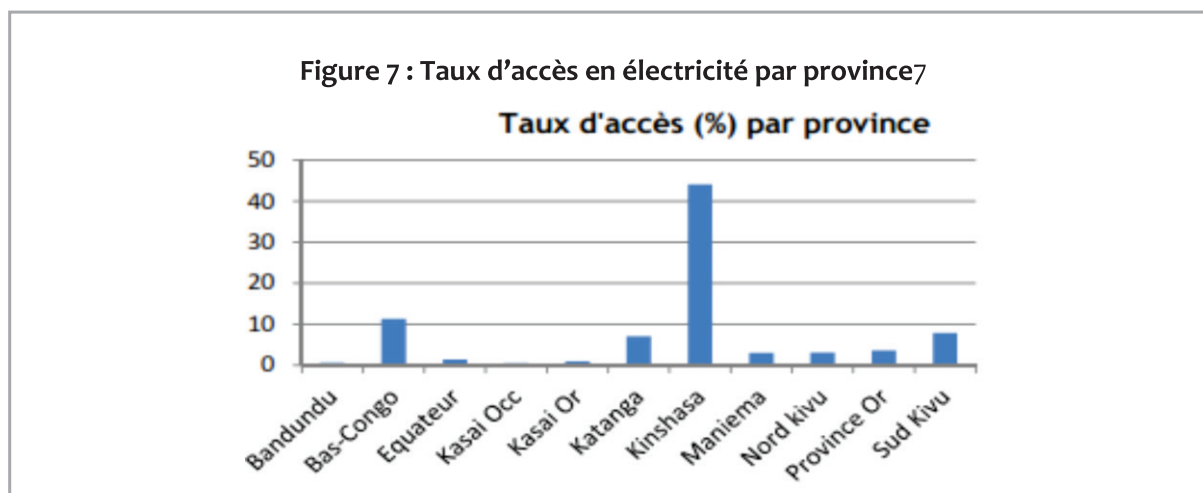
La RDC dispose de 12 centrales hydroélectriques réparties de la manière suivante : Kongo central avec 3 centrales, la province de l'Equateur avec 1 centrale, la province de la Tshopo, avec 1 centrale, le Sud-Kivu avec 3 centrales et enfin, la province du Haut-Katanga avec 4 centrales, qui fournissent au total, une puissance installée de l'ordre de 2.590 Mégawatts. Celle-ci ne représente qu'environ 3% du potentiel national.

Le taux d'accès à l'électricité est de 17,147%<sup>15</sup> et la moyenne au niveau des provinces est de 1%.

La figure 7 ci-dessous, donne le taux d'accès en électricité par provinces, dans l'ancienne configuration des 11 provinces et l'on constate des disparités énormes entre les provinces.

<sup>14</sup> Ministère du Plan et SRM, Institut National de la Statistique (INS), « Annuaire statistique 2015 » Kinshasa, 2015

<sup>15</sup> Données Banque mondiale, 2016



Source : UNDP-Rapport énergie durable pour tous horizons 2030, Kinshasa août 2013.

Bien que ce taux soit faible pour certaines provinces, voire insignifiant pour d'autres, il n'en demeure pas moins que chaque province dispose des potentialités énergétiques importantes qui ne sont pas encore exploitées de manière marginale.

#### f. Habitat (ODD 11)

Cette rubrique reprend les conditions de vie des ménages selon que leur logement est en matériaux durables ou en terre battue avec ou sans électricité, avec ou sans eau courante avec les conditions sanitaires admises ou non. La RDC accuse un déficit annuel évalué à 3 millions de logements entre 2001 et 2015. Il existe un Plan National d'Actions pour l'Habitat qui date de 2001 et qui nécessite une actualisation compte tenu de la nouvelle configuration de 26 provinces et aussi de la pression démographique.

En classifiant les ménages, selon le type de logement, on distingue 6 provinces dont les ménages occupent des maisons de type traditionnel, parmi lesquelles il y a : la province de l'Equateur et celle du Sud-Ubangi, qui comptent 92% de ménages. Elles sont suivies des provinces du Kasai et du Kasai central, avec 90%, ex-æquo avec les provinces du Kwango et du Kwilu.

Par contre, à Kinshasa, il y a environ 39,4% de ménages qui habitent encore dans de logement de type traditionnel.

La moyenne nationale dans ce domaine est de 78,6%.

#### g. Santé (ODD 3)

Dans le domaine de la santé, les indicateurs ci-après ont été retenus pour faire des comparaisons entre les provinces :

- Nombre de femmes enceintes vaccinées : les 3 provinces en tête sont : Kinshasa (281.498), Nord-Kivu (221.598) et Ituri (200.484) ; les 3 dernières provinces sont : Bas-Uélé (40.204), Nord-Ubangi (52.072) et Maï-Ndombe (62.768).
- Nombre de médecins par provinces : les 3 provinces qui viennent en première position sont Kinshasa (1.819), le Haut-Katanga (661) et le Sud-Kivu (580) ; celles qui occupent les dernières places sont les suivantes : la province de l'Equateur et du Sud-Ubangi (146), Maniema (184) et la province du Kasai central (228).
- Nombre de centre de santé (CS) : les 3 provinces disposant d'un nombre élevé de centres sont : la Tshopo (1.273), la province de l'Equateur (1.186) et les provinces de Kwilu et du Kwango (1.086) ; les 3 dernières provinces sont les suivantes : Maniema (277), Kinshasa (337) et le Kongo central (384).



Il se dégage de ces indicateurs que les disparités entre les provinces sont énormes, car certaines provinces sont mieux loties que les autres. Avec la nouvelle configuration de 26 provinces et l'insécurité qui persiste dans nombre de ces provinces, ces problèmes de santé risquent de se produire encore avec beaucoup plus d'acuité.

#### h. Sécurité alimentaire (ODD 2)

Du tableau 1, il ressort clairement que pratiquement toutes les nouvelles provinces sont en situation d'insécurité alimentaire bien évidemment à des degrés différents. Dans ce lot, il y a 3 provinces qui sont en situation d'insécurité aiguë, à savoir, et par ordre d'importance : la province du Kasai central, avec 34%, suivie de la Province du Tanganyika, avec 33%, et enfin la province du Kasai oriental avec 28%.

**Tableau 2 : pourcentage de la population rurale en situation d'insécurité alimentaire**

| N°           | Provinces      | Population       | Nombre de la population en phase de crise 3+ | Pourcentage (%) de la population en insécurité alimentaire |
|--------------|----------------|------------------|--|--|
| 1.           | Bas-Uélé       | 1.234.205        | 155.325                                      | 13%  |
| 2.           | Equateur       | 1.873.130        | 112.198                                      | 6%   |
| 3.           | Haut-Uélé      | 1.701.503        | 68.769                                       | 4%   |
| 4.           | Haut-Lomami    | 3.632.533        | 198.860                                      | 5%   |
| 5.           | Haut-Katanga   | 2.045.932        | 157.620                                      | 8%   |
| 6.           | Ituri          | 5.226.511        | 554.370                                      | 11%  |
| 7.           | Kasai central  | 3.286.836        | 1.122.464                                    | 34%  |
| 8.           | Kasai oriental | 1.791.054        | 408.920                                      | 28%  |
| 9.           | Kongo central  | 3.317.595        | -  | -  |
| 10.          | Kwilu          | 3.943.343        | 561.833                                      | 14%  |
| 11.          | Kwango         | 2.294.566        | 285.441                                      | 12%  |
| 12.          | Lomami         | 2.930.836        | 138.807                                      | 5%   |
| 13.          | Maniema        | 2.129.129        | 223.277                                      | 10%  |
| 14.          | Nord-Kivu      | 8.027.714        | 619.557                                      | 8%   |
| 15.          | Sud-Kivu       | 5.566.934        | 561.762                                      | 10%  |
| 16.          | Tanganyika     | <b>2.815.855</b> | <b>919.391</b>                               | <b>33%</b>   |
| 17.          | Tshopo         | 2.109.955        | 188.288                                      | 9%   |
| 18.          | Sud-Ubangi     | 2.561.215        | 114.965                                      | 4%   |
| <b>TOTAL</b> |                | 71.719.669       | 7.705.351                                    | 11%  |

Source : IPC-cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15<sup>ème</sup> cycle d'analyse IPC.

Les raisons majeures de cette situation sont les suivantes :

- la situation d'insécurité qui prévaut dans ces 3 provinces, notamment avec la rébellion de « Kamwina Nsapu » dans le Kasai central, dont les ondes de choc se sont répandues sur les provinces voisines;
- le conflit qui oppose les Bantu et les Twas, dans la province de Tanganyika. Ce conflit a débordé sur la province du Haut-Katanga voisine.
- Enfin, le conflit récurrent qui affecte l'Est du Congo, depuis plus de deux décennies.

Par rapport à 2016 (14<sup>ème</sup> cycle), la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée passant de 5,9 millions de personnes touchées à 7,7 millions de personnes en 2017<sup>16</sup>, soit 11% de la population.

#### **i. Eau potable (ODD 6)**

Les provinces qui ont un taux de couverture élevé en eau potable (EAP) en milieu rural, c'est-à-dire supérieur à 20% sont les suivantes par ordre d'importance : Nord-Kivu (51,3%), Kongo central (35,1%), Kinshasa (25,3%) et Sud-Kivu (20,3%). Celles qui ont un taux inférieur à 5%, sont : Tshopo, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasai central. La moyenne nationale est à 17,3%.

Pour ce qui est du taux de couverture en eau potable (EAP) en milieu semi-urbain, les provinces qui ont le taux le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20% sont : Sud-Kivu, Kongo central, Mongala, Tshuapa, et Nord-Ubangi. Celles qui ont un taux de couverture en eau potable (EAP) inférieur à 5% sont : Haut-Katanga, Kasai oriental, Kwango, Mai-Ndombe, Tanganyika, Haut-Lomami et Lomami. La moyenne nationale se situe à 12,3%.

## **2.2. POINTS DE CONVERGENCE**

### **2.2.1. PSG 1 : Politiques légitimes et inclusives**

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des foyers de tension, de basse intensité, à l'Est dont le Kivu est devenu l'épicentre. Le 23 décembre 2018, ont lieu les premières élections démocratiques qui ont assuré la première alternance sur le plan politique.

En principe, ces élections auraient dû avoir lieu en décembre 2016. Faute de ne pouvoir les organiser dans le délai constitutionnel, le pays, tout comme les provinces, a connu des soubresauts et des convulsions sociopolitiques qui ont conduit à la bipolarisation de la vie politique du pays et à la stigmatisation de certains.

C'est justement dans ce cadre que deux Dialogues ont été organisés. Nonobstant la tenue de ces deux dialogues, la situation politico-sécuritaire des provinces n'a fait que se dégrader davantage. Ces tensions sociopolitiques ont aiguë les rivalités interethniques qui entraînent la création des milices et autres groupes armés. Tous ces événements ne sont pas de nature à favoriser l'inclusivité.

### **2.2.2. PSG 2 : Sécurité**

Les guerres et conflits récurrents depuis plus de deux décennies, la présence des groupes armés étrangers et nationaux, à l'Est de la RDC, ainsi que l'implication des pays voisins dans le pillage des ressources naturelles de la RDC, font que la situation sécuritaire des provinces demeure fragile et volatile<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> IPC-Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aigüe-juin 2017, 15<sup>ème</sup> cycle d'analyse IPC.

Par rapport à 2016, la situation semble même s'envenimer notamment avec l'activisme des rebelles de l'ADF/NALU, dans le Nord-Kivu, particulièrement dans le territoire de Beni et la résurgence des groupes armés et milices<sup>18</sup>.

A cela, il faut ajouter la présence des éleveurs Mbororo<sup>19</sup>, les déplacés internes dont le nombre avoisine les 4 millions de personnes compliquent encore davantage la situation sécuritaire des provinces de l'Est et du Nord, et donc du pays<sup>20</sup>.

Cette situation de fragilité qui semble perdurer entraîne forcément des incidences négatives sur le plan humanitaire, politique, économique et social au niveau des provinces. Enfin, la réforme de l'Armée et des services de sécurité qui est toujours en cours doit, en principe, arriver à mettre en place une armée républicaine et citoyenne afin d'assurer l'intégrité du territoire national et de sécuriser les citoyens et leurs biens.

### 2.2.3. PSG 3 : Justice

Comme pour la sécurité, le secteur de la justice est en pleine réforme et malgré certains progrès réalisés, il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont encore nombreux et de taille, surtout dans les provinces. Il s'agit notamment des défis ci-après : l'accès à la justice, la confiance du public face aux institutions du secteur de la justice, le manque d'infrastructures et de transparence, l'interférence et l'ingérence de la politique sur la justice, la corruption généralisée, le trafic d'influence etc.

Tout comme les autres secteurs de la souveraineté, la justice a beaucoup souffert des conflits et des années de récession que la RDC a connues. Au plan institutionnel, la détérioration du « service public de la justice » a eu pour conséquence le développement d'un sentiment d'insécurité et surtout d'impunité. Malgré sa volonté de doter le pays d'une justice impartiale, accessible et permettant aux congolais d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux et humains, la réforme du système judiciaire traîne encore le pas et les dysfonctionnements constatés demeurent d'actualité.

Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer :

- Faiblesse organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains (ressources humaines et financières insuffisantes) ;
- Désuétude du cadre juridique, des procédures et des processus, ainsi que le déficit de la diffusion des textes légaux et réglementaires ;
- Faiblesse du système de formation et de perfectionnement des acteurs de la justice ;
- Manque de confiance des investisseurs et de la population à l'égard du système, délais de procédures et faible accessibilité des justiciables et des victimes aux services de justice (coût de la justice, vulgarisation des textes, couverture juridictionnelle) ;
- Carence de mécanismes fiables de contrôle sur le rendement de la justice, et absence des systèmes de collecte et gestion des statistiques judiciaires et pénitentiaires dans l'ensemble du territoire ;
- Persistance des problèmes de nutrition, santé et de sécurité dans les prisons, marquées par des violations des droits de l'homme.

<sup>17</sup> Smith MPAKA, Rapport national sur la sécurité-PSG 2, Septembre 2013

<sup>18</sup> Bulletin de Radio Okapi, en date du 15 octobre 2018, sous le titre : « *Tueries de Beni : plaidoyer pour l'ouverture des enquêtes de la CPI* ».

<sup>19</sup> Éleveurs nomades, leur présence est signalée en RDC en 2000, après les premières vagues de 1940 et 1960 repoussées ; ils vivent dans au moins 18 États d'Afrique et leur nombre est estimé à 1,85 millions répartis entre ces États.

<sup>20</sup> Selon, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), dans *le Vif* du 27 août 2017.

#### **2.2.4. PSG 4 : Fondements économiques**

La bonne marche de l'économie est fonction de plusieurs facteurs dont un des plus importants est la situation sociopolitique.

Par ailleurs, l'économie congolaise demeure pratiquement, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, extravertie<sup>21</sup> et donc sans valeur ajoutée, car aucun processus de transformation des ressources naturelles n'existe. Aussi, demeure-t-elle dans sa grande majorité entre les mains des étrangers, surtout dans les provinces.

On observe aussi cette présence étrangère dans l'économie informelle où les étrangers ont pratiquement la main mise sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout à l'Est, au Nord-Est, au Sud et Sud-Est en dépit de l'existence des codes miniers, forestiers et autres. Par rapport à 2016, la situation semble ne pas s'améliorer. De manière générale, les infrastructures se trouvent être dans un état de délabrement avancé comparativement à l'époque coloniale, par exemple.

#### **2.2.5. PSG 5 : Revenus et Services**

Par rapport à 2016, le secteur des revenus et services peinent à trouver ses couleurs étant donné que ce secteur est gangrené par la corruption, le coulage des recettes et cela se ressent par la faible mobilisation des recettes fiscales pour les provinces.

Dans l'entretemps, on assiste à l'informatisation et à la privatisation sans cesse des services sociaux de base. Ce qui entraîne une baisse de la qualité des services rendus avec des conséquences sur le plan de la santé, de l'enseignement et de l'environnement.

En outre, la résurgence de certaines maladies endémiques déjà vaincues jadis comme le choléra, la peste et la tuberculose dans les provinces constitue un autre facteur de détérioration du bien-être de la population.

En outre, la réapparition de la maladie à virus Ebola, d'abord, dans l'ancienne province de l'Equateur, la neuvième épidémie, et ensuite, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la dixième épidémie, va entraîner, forcément, un ralentissement des activités économiques de ces provinces pendant un certain temps avec des incidences négatives sur le bien-être de la population.

La province du Nord-Kivu est particulièrement confrontée, à la fois, par les tueries des ADF/NALU, notamment dans la ville de Beni et par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce qui, à moyen et long terme, va peser tant sur le développement tant économique que social de cette province.

---

<sup>21</sup> Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Examen des politiques commerciales, *Rapport de la RDC*, 20 octobre 2010

## 2.3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### 2.3.1. PSG 1 : Politique légitime et inclusive

- Parachever le processus de décentralisation par la mise en place de différentes réformes de l'armée, de la police, des forces de sécurité, de la fonction publique afin de doter les provinces, y compris les ETD, d'une certaine autonomie financière et administrative de manière à mener à bien leurs projets ;
- Eviter les crises institutionnelles à répétition entre l'exécutif provincial et l'Assemblée provinciale qui bloquent le fonctionnement harmonieux de l'administration provinciale et ce, au détriment de la population ;
- Mettre fin aux ingérences et interférences du politique sur le pouvoir judiciaire afin d'assurer à ce dernier son indépendance ;
- Créer/redynamiser des structures de résolution des conflits intra et intercommunautaires de manière à promouvoir la culture de la cohabitation pacifique, à faciliter le dialogue, à prévenir et à anticiper sur certains événements ;
- Mettre en place des mécanismes de participation de la population marginalisée ou vulnérable à la prise des décisions (formaliser les consultations populaires – tribune populaires, comités divers).

### 2.3.2. PSG 2 : Sécurité

- Réorganiser l'armée, la police et les forces de sécurité pour qu'elles deviennent réellement républicaine et professionnelle afin d'assurer la défense de l'intégrité du territoire national en leur donnant des moyens par une loi de programmation militaire adaptée ;
- Créer les conditions favorables pour le retour des déplacés internes dans leurs villages ou territoires d'origine ;
- Mener le plaidoyer pour le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine ;
- Mettre en place une police de proximité dans toutes les provinces ;
- Trouver une solution aux migrations forcées des éleveurs peuls Mbororo, notamment dans les provinces du Bas et Haut-Uélé, soit en les renvoyant dans leurs pays d'origine, comme cela fut le cas entre les années 1970 et 1990, soit alors, en les « sédentarisant » comme cela s'est fait au nord du Cameroun<sup>22</sup>.

### 2.3.3. PSG 3 : Justice

- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires et procéder à l'affectation des magistrats dans ces territoires ;
- Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle ;
- Rendre accessible la justice à tous ;
- Construire/réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires ;
- Vulgariser les textes légaux relatifs à la réforme du système judiciaire (envisager de les traduire et vulgariser en langues nationales) ;
- Informatiser le système de collecte et de gestion des données statistiques judiciaires et pénitentiaires.

<sup>22</sup> Natali KOSSUMNA LIBA'A, Patrick DUGUE, Emmanuel TORQUEBIAU, « L'élevage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun. Entre adaptation et impuissance face aux insécurités ». L.SEINY –BOUKAR, P. BOUMARD. *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

#### 2.3.4. PSG 4 : Fondements économiques

- Réhabiliter les infrastructures de transport et voies de communication ;
- Renforcer les structures de gestion des infrastructures de transport et voies de communication telles que l'Office de routes (OR), l'Office de Voiries et drainage (OVD), la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), la Régie des Voies aériennes (RVA), la Régie des Voies Fluviales (RVF), la Société congolaise des Postes et télécommunications (SCPT) et la Division des voies de desserte agricole (DVDA) ;
- Mettre en application stricte et rigoureuse des différents codes, notamment le nouveau code minier, forestier, lois portant disposition sur l'agriculture etc. ;
- Mettre en application/faire respecter les textes réglementant le commerce en RDC ;
- Evaluer les travaux de COPIREP en vue de formuler les nouvelles orientations ;
- Vulgariser et appliquer scrupuleusement le code des investissements ;
- Constituer un fonds en faveur des générations futures en application du Code minier.

#### 2.3.5. PSG 5 : Revenus et services

- Etablir un répertoire reprenant tous les assujettis fiscaux catégorie par catégorie ;
- Sensibiliser la population à la culture du civisme fiscal ;
- Assurer à tous l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir un service public de qualité accessible à tous et promouvoir une fonction publique attractive et valorisante ;
- Améliorer l'accès aux NTIC.

### 2.4. CONCLUSION

La RDC est à la croisée des chemins dans son évolution sur le chemin de la démocratie, avec à la clé la première alternance démocratique en décembre 2018, et qui va ainsi permettre à cette dernière de se situer, parmi les exemples de la démocratie en Afrique.

Par ailleurs, certaines provinces sont maintenant à leur troisième évaluation de la fragilité et le constat fait dans ce domaine est toujours le même dans les 18 provinces couvertes, à savoir l'absence de l'Etat dans certains territoires ou chefferies. Ce qui suppose que la population est à la merci des groupes armés et autres milices.

Cette situation est la conséquence des guerres et conflits récurrents qui affectent l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. A cela, il faut ajouter les groupes armés étrangers et les milices qui sévissent à l'Est, les réfugiés qui viennent des pays voisins (RCA, Sud-Soudan), les refoulés congolais des pays limitrophes ainsi que les incursions des armées étrangères, notamment l'armée ougandaise, rwandaise, burundaise et angolaise.

Tous ces événements créent ainsi une situation sécuritaire et humanitaire dangereuse qui nécessite que solution soit trouvée pour la population par l'Etat congolais.

Les provinces de la RDC auraient dû déjà s'approprier techniquement et politiquement ce processus New Deal, de manière à se tourner résolument et définitivement sur la voie de la résilience. Si sur le plan technique, l'appropriation est en train de se faire, il n'en demeure pas moins que l'appropriation politique marque encore le pas.

Cette appropriation politique va permettre à l'Etat congolais de pouvoir procéder à sa restauration et donc à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire national. Il pourra ainsi travailler correctement pour la consolidation de la paix, en mettant en place une véritable armée nationale, républicaine et professionnelle et en assurant l'indépendance de la justice.

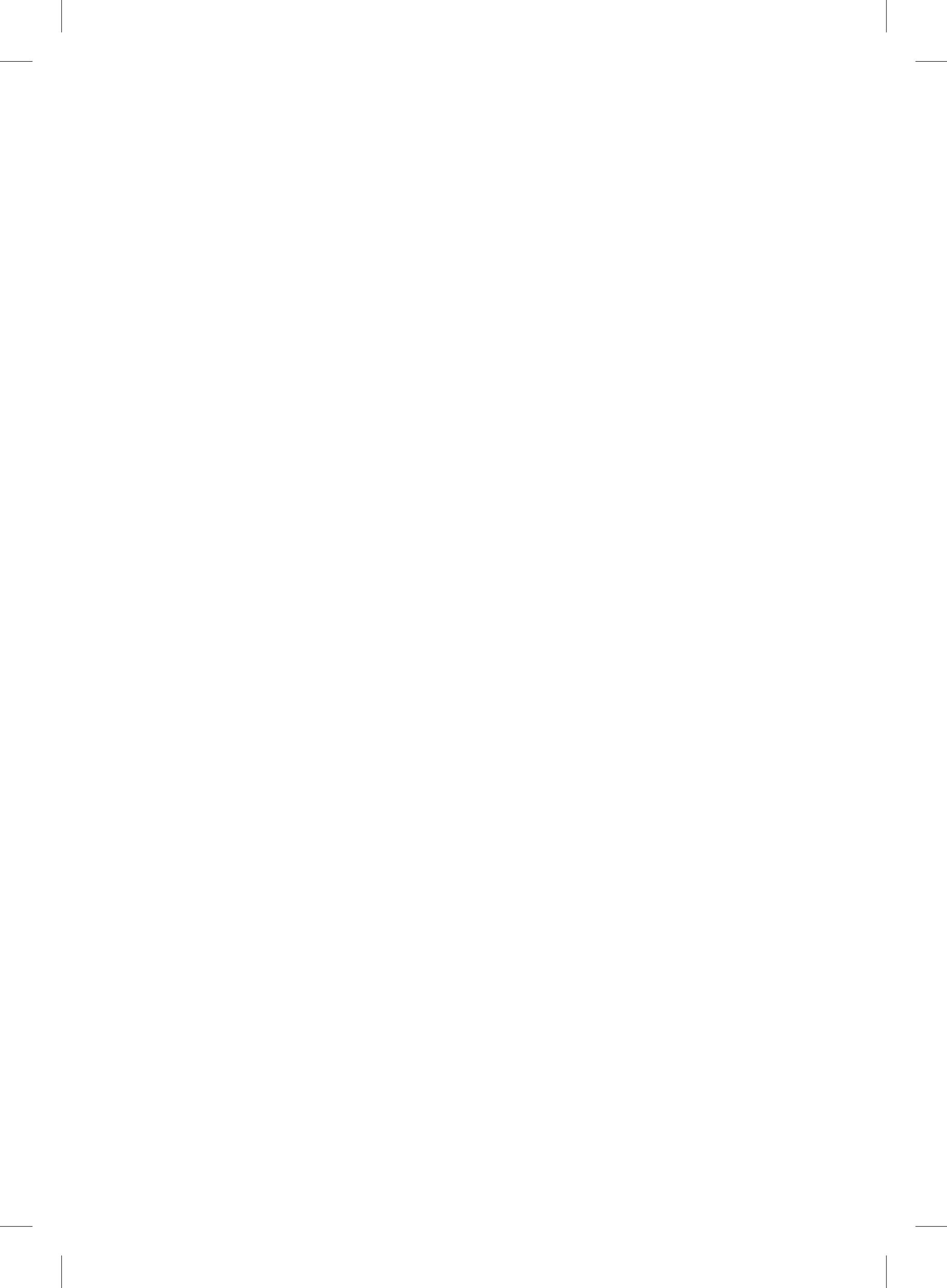
Une fois l'autorité de l'Etat rétablie, sur toute l'étendue du pays, par une politique légitime et inclusive (PSG 1), permettant à tout le monde de participer à l'exercice et au jeu démocratiques, les 4 autres PSG seront certainement tirés vers le haut et pourront ainsi contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des provinces et donc au bien-être de la population.

Par ailleurs, l'intégration des éléments du New Deal dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) est d'une grande importance pour permettre la consolidation de la paix et d'un renforcement de l'autorité de l'Etat.

### III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITE DANS LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA







### 3.0. PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA

La nouvelle province du Haut-Katanga, issue de l'ancienne province du Katanga (qui a été subdivisée en 4, à savoir : Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba et Haut-Katanga), est le pays de la Gécamines. Elle a comme chef-lieu la ville de Lubumbashi.

Elle compte 6 territoires : Kambove, Kasenga, Kipushi, Mitwaba, Pweto et Sakania. Elle a une superficie de 132.425 km<sup>2</sup> et sa population est estimée à 2.928.000 habitants.

La province du Haut-Katanga a des problèmes sécuritaires et même humanitaires très sérieux. Il s'agit notamment de la vague des réfugiés en provenance du Kasai ainsi que le conflit interethnique entre les Bantous et les Twas. Par ailleurs, dans l'exploitation minière, on retrouve les expatriés qui opèrent maintenant dans l'économie informelle. On déplore aussi la présence des enfants travaillant dans les mines. Cette présence a été dénoncée par les ONG ainsi que les problèmes liés à la pollution des eaux entraînant des problèmes de santé pour la population.

Enfin, il y a lieu de signaler que la fraction des terres encore disponibles, après l'attribution des concessions, est d'environ de 142.814 km<sup>2</sup>, soit 28,7% de la superficie totale<sup>23</sup>. Ce qui veut dire qu'environ 71,25% des terres sont entre les mains des exploitants miniers ! Cette situation est valable pour les 3 autres provinces issues du démembrement de l'ancienne province du Katanga.

#### 3.1. ANALYSE PAR PSG

##### 3.1.1 PSG 1 : POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

###### a. Dimension 1 : Accord politique

Dans la dimension accord politique, la province du Haut-Katanga se caractérise par les faits saillants suivants : l'interdiction des manifestations publique et politique ainsi que des réunions politiques ; la manipulation des jeunes des partis politiques qui sont transformés presque en milices.

###### b. Dimension 2 : Institutions et processus politiques

Sur le plan du processus politique et institutions, on observe que les médias, tout comme les hommes politiques, ne favorisent pas la cohésion et l'unité en distillant un discours haineux qui prône la division, le tribalisme et loin de chercher à consolider la paix. Au contraire, ces discours exacerbent les tensions entre les communautés. Par ailleurs, la composition des institutions gouvernementales ne tient pas compte de l'équilibre régional, donc de l'inclusivité.

###### c. Dimension 3 : Relations sociétales

Pour les relations sociétales, la situation de chômage aidant, les jeunes s'adonnent à de pratiques déviationnistes.

<sup>23</sup> République Démocratique du Congo, Gouvernement provincial, Plan quinquennal de croissance et d'emploi 2011-2015 du Katanga, Province du Katanga, 2<sup>ème</sup> édition mars 2013

### **3.1.2. PSG 2 : SECURITE**

#### **a. Dimension 1 : Conditions de sécurité**

Dans la dimension conditions de sécurité, on dénote une circulation d'armes légères, la résurgence d'un banditisme organisé, le vol couplé de viol et de torture ainsi que les raptés des mineurs. On observe aussi dans la province l'arrivée massive de la population en provenance du Kasai fuyant les combats et autres atrocités commis par les belligérants. Des rumeurs font état de la présence d'anciens milices, parmi les déplacés, ainsi que des miliciens venant de Pweto vers la Zambie. On observe aussi une mauvaise affectation des forces de sécurité qui du reste sont faiblement dotés en moyens nécessaires.

#### **b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de sécurité**

Par rapport à cette dimension, on relève un certain relâchement de la part des responsables de services, ce qui conduit inexorablement à un fonctionnement en deçà des résultats attendus. La cause majeure de ce dysfonctionnement se trouve être la politisation à outrance des services de sécurité.

#### **c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de sécurité**

La performance et la réactivité des services sont caractérisées par le manque de confiance de la population aux services de sécurité, et le manque de la culture de redétabilité dans la vie politique du pays. Cela est dû à la manière dont les agents publics se comportent, à l'impunité ainsi qu'à l'absence de contrôle parlementaire de ces services.

### **3.1.3. PSG 3 : JUSTICE**

#### **a. Dimension 1 : Conditions de justice**

La dimension conditions de justice relève que l'accès à celle-ci est limité compte tenu des moyens et de la distance, la méconnaissance de rouages de la justice par le citoyen moyen, sa politisation, l'interférence de la politique sur la justice et l'impunité des magistrats et autres auxiliaires de la justice. En outre, on signale la coexistence de la justice formelle et la justice coutumière dont la coutumière prend généralement le dessus en milieu rural.

#### **b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice**

La dimension, capacité et responsabilité de la justice, est caractérisée par les mauvaises conditions de travail, la non-maîtrise des effectifs, la non-application des jugements rendus, l'opacité dans le traitement des dossiers ainsi que la forte dépendance de la justice vis-à-vis du politique.

#### **c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice**

La dimension performance et réactivité de la justice se caractérise par les faits ci-après : manque de confiance du public vis-à-vis de la justice, , existence d'un arbitrage à outrance et d'un favoritisme comme fondement de la justice surtout pour les nantis.

### **3.1.4. PSG 4 : FONDEMENTS ECONOMIQUES**

#### **a. Dimension 1 : Ressources productives et possibilités de croissance**

La dimension base des ressources et infrastructures révèle que le budget de la province dépend largement du secteur minier. Le secteur agricole n'est pas subventionné et la province accuse en plus un déficit énergétique.

Par contre, la sous-dimension économie informelle dénote que celle-ci prend de l'ampleur et qu'on trouve de plus en plus d'étrangers dans ce secteur, ce qui suppose que des recettes fiscales importantes qui échappent à la province. Par ailleurs, des inégalités criantes sont signalées au niveau des classes sociales, avec un taux de pauvreté de l'ordre de 69,2% et non prise en compte de la dimension genre. Il faut aussi souligner l'absence des statistiques au niveau de la province.

#### **b. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance**

Dans la sous-dimension quantité et qualité de l'emploi, la province se caractérise par la précarité de l'emploi, un chômage élevé au niveau des jeunes, des profils des candidats qui ne correspondent pas à l'offre et des salaires modiques. Le travail des enfants représente 232% contre 119%, pour la province du Haut-Lomami, plus particulièrement dans les mines et autres travaux.

#### **c. Dimension 3 : Développement du secteur privé**

Le secteur privé est en phase de croissance certes, mais l'on assiste aussi à quelques situations des désinvestissements dans le secteur minier dues au fait que certains investisseurs ne sont pas d'accord avec le nouveau code minier promulgué.

De manière générale, l'économie de la province reste peu diversifiée et concentrée dans le secteur minier, qui est contrôlé par les étrangers, tout comme le secteur privé.

#### **d. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles**

La sous-dimension gestion des ressources naturelles souffre quant à elle, de manque des compétences dans le domaine, d'exploitation irrationnelle et de pollution due aux rejets miniers qui polluent les cours d'eau avec les conséquences sur la santé de la population.

### **3.1.5. PSG 5 : REVENUS ET SERVICES**

#### **a. Dimension 1 : Production des recettes**

Dans la dimension production des recettes, on note l'existence d'un cadre légal et approprié. On déplore aussi l'absence d'une culture fiscale dans le chef des assujettis, de la création de la Direction provinciale des recettes de la province, de l'existence d'un guichet unique, de l'amélioration de la qualité du matériel informatique, de la faible confiance des contribuables vis-à-vis de leur fisc ainsi que de la très forte pression fiscale. Celle-ci est favorisée par la multitude des taxes, impôts et autres redevances.

#### **b. Dimension 2 : Administration publique**

Dans la dimension administration publique de la province, on observe la modicité des salaires des agents de l'Etat, la politisation et la tribalisation de l'administration, l'opacité dans la réédition des comptes de la province, la non-appropriation des textes légaux et réglementaires par les agents de la province ainsi que l'impunité de certains d'entre eux.

### c. Dimension 3 : Fournitures des services

La dimension fournitures des services, relève un accès très limité aux services sociaux de base de la population et une répartition inéquitable en ressources humaines entre le milieu urbain et le rural.

### d. Dimension 4 : Accès et distribution des services

Pour ce qui est de la dimension accès et distribution des services, on relève ce qui suit : le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est compris entre 5% et 10% contre 25,11%, en milieu semi-urbain, un environnement malsain dû à la pollution des nappes phréatiques, un faible accès de la population en eau avec un taux compris entre 5 et 10% en milieu rural contre moins de 5%, en milieu semi-urbain (tableau 5), et en électricité, la spoliation des marchés de la SNCC au profit des particuliers, le délabrement des infrastructures de transports et leur vétusté.

## 3.2. ANALYSE DU SPECTRE DE LA FRAGILITÉ

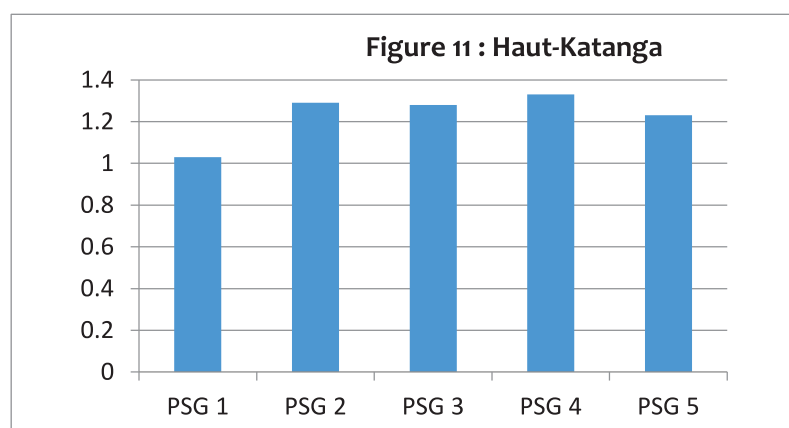
### A. Spectre en chiffres

Tableau 6 : spectre

| PSG                    | Phase 1 : Crise | Phase 2: Reconstruction | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience |
|------------------------|-----------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|
| Politique inclusive    | 1,03            |                         |                        |                         |                     |
| Sécurité               | 1,29            |                         |                        |                         |                     |
| Justice                | 1,28            |                         |                        |                         |                     |
| Fondements Economiques | 1,33            |                         |                        |                         |                     |
| Revenus et Services    | 1,23            |                         |                        |                         |                     |

Source : Matrice de fragilité de la province

### B. Spectre en graphique



Source : Matrice de fragilité de la province

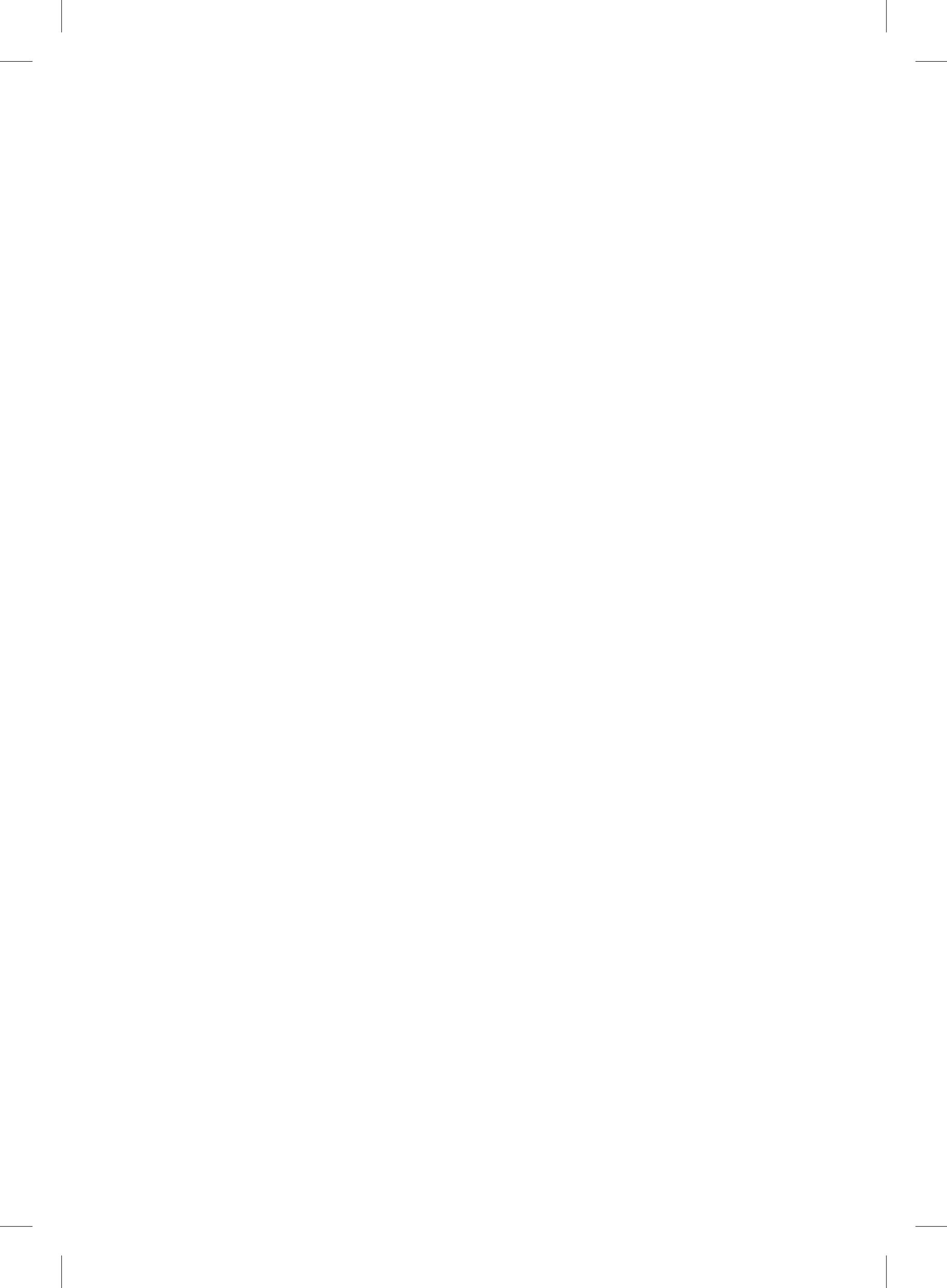
A l'évidence, tous les 5 PSG sont en phase de crise mais celui relatif au PSG 1 est au plus bas niveau car la province, connaît des sérieux problèmes notamment d'ordre politique, dans le rapport entre la majorité et l'opposition, surtout en ce qui concerne l'organisation des manifestations. Sur le plan sécuritaire, on note le débordement du conflit interethnique entre Bantous et Batwas de la province du Tanganyika voisine, la circulation des armes et munitions ainsi que le banditisme organisé.



## IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS







### **A. PSG 1 : Politique légitime et inclusive**

Dans ce domaine, les recommandations à mettre en application sont les suivantes :

- Libéraliser l'espace de dialogue politique avoir l'Edit portant organisation et réglementation de l'espace de dialogue ;
- Prendre un Edit portant dissolution des groupes des jeunes milices des partis politiques (tenue, bottes et autres effets militaires) ;
- Rétrocéder les redevances à la base et former les administratifs sur la gestion et la mobilisation des ressources financière ;
- Renforcer les capacités des médias et rappeler à ceux-ci l'éthique et la déontologie de leur métier ;
- Sensibiliser pour le changement de comportement et pour la création de l'espace de dialogue.

### **B. PSG 2 : Sécurité**

Dans le secteur de la sécurité, les actions à mener sont reprises ci-après :

- Poursuivre avec la mise en place des tribunaux de protection femme et enfant,
- Redynamiser les unités de la police protection :
- Sensibiliser la population à dénoncer la mise en place des centres d'écoute ;
- construire les commissariats de police protection qui répondent aux normes de la protection de victimes ;
- Former la brigade spécialisée sur la lutte contre les enlèvements et les trafics humains et impliquer la population par une collaboration étroite avec les brigades spécialisées ;
- Mener un Plaidoyer au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat sur la révision de la loi sur la libre circulation de la population, article 30 de la constitution du 18 février 2006 ;
- Créer des petites et moyennes entreprises dans les provinces et la relance et la modernisation de l'entreprise à économie mixte la MIBA afin d'arrêter la migration vers d'autres provinces, notamment le Haut-Katanga ;
- Rétablir la paix sociale à l'échelle communautaire entre bantou et twa ;
- Instaurer la politique équitable de répartition des revenus selon les besoins de la sécurité communautaire et la mise en place des mécanismes de contrôle des mouvements des policiers et des militaires.

### **C. PSG 3 : Justice**

Dans le domaine de justice, les recommandations suivantes ont été faites :

- Vulgariser les "règles de jeu" en matière de justice transitionnelle (objectifs, stratégies, principes, etc.) ; formation, salons, voyage de partage d'expérience, etc. ;
- Elaborer une loi portant introduction de la justice transitionnelle dans la législation congolaise ;
- Sensibiliser la population rurale en faveur de la justice formelle ;
- Renforcer l'indépendance des institutions judiciaires vis-à-vis des politiques ;
- Mener un Plaidoyer aux autorités pour répondre aux attentes de la population notamment pour les victimes par la prise en charge de leurs doléances et l'ouverture des dossiers.

### **D. PSG 4 : Fondements économiques**

Dans ce domaine et s'agissant de la province du Haut-Katanga, les actions à mener sont les suivantes :

- Réviser la législation actuellement en vigueur pour attirer les investissements dans le secteur de l'énergie ;

- Réhabiliter et moderniser les barrages existants ;
- Promouvoir les énergies renouvelables en milieu rural ;
- Diversifier les sources d'énergie et en améliorer la desserte ;
- Sensibiliser les Nationaux pour la récupération de l'économie informelle afin d'en avoir la mainmise ;
- Définir une stratégie de lutte contre les activités de l'économie illicite ;
- Mener le plaidoyer (action de la société civile) auprès des décideurs politiques afin d'améliorer les conditions de vie de la population par une redistribution équitable des revenus ;
- Améliorer les conditions de vie des ménages en assurant les services sociaux de base ;
- Réviser le système éducatif et de formation professionnelle afin qu'il soit en adéquation avec la demande des entreprises et libéraliser le secteur de la formation professionnelle ;
- Mettre en place une réglementation rigoureuse sur les problèmes de pollution auprès des entreprises minières, que les actes des celles-ci soient suivis par la Société Civile et que les contrevenants soient réprimandés.

#### **E. PSG 5 : Revenus et services**

Dans le domaine des revenus et services, les recommandations ci-après ont été retenues :

- Mener un plaidoyer pour l'élargissement des services mobilisateurs des recettes aux ETD ;
- Baisser la pression fiscale et lutter contre la corruption et la fraude au sein des services d'assiette ;
- Lutter contre le recrutement fait sur base des critères politiques ou tribaux ;
- Répartir équitablement les ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural en améliorant les conditions de travail ;
- Accroître l'accès de la population aux services d'assainissement de qualité.

# V. ANNEXES





## ANNEXE 1. MATRICE DE RISQUES

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |   |  |   |  |  |  |  |
|----------------------------|---|--|---|--|--|--|--|
| Dimension                  | Sous - dimensions                       | Situation actuelle   | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience  |  | Indicateurs  |
|                            |   |  |   |  | Facteurs de risques  | Actions à mener  |  |
| ACCORD POLITIQUE           | Processus de Paix et Dialogue Politique | Interdiction de manifestation publique et politique; réunion politique; absence d'un cadre de dialogue politique permanent | vagabondage des certains leaders politiques, disfonctionnement des institutions à mandat électif,   | consolidation de la paix : (concertation et dialogue permanent, respect du code de bonne conduite et éthique de partie politique; création de l'espace de dialogue entre les parties prenantes; gestion et résolution des conflits | Insuffisance de dialogue des parties prenantes : Gouvernement, OSC, leaders des partis politiques  | Mise sur pied d'un espace de dialogue entre leaders donc le Gouvernement, OSC, leaders politiques; Mobiliser, conscientiser, éduquer les jeunes sur leurs rôles dans la consolidation de la paix et du développement durable | Nombre des Lois vulgarisées; Nombre des séances de dialogue permanent se réunissant; nombres des jeunes desengagés dans les mouvements voilents  |
|                            |   | Les discours haineux à travers les médias  | Boycote des participations des certains partis politiques et leurs leaders politiques aux assises ( la concertation national; dialogue de l'OUA dialogue inclusive de la saint silvestre CENCO)       | les médias doivent respecter leurs rôles, mission, et être indépendants  | Disponibilité des jeunes milices dans les partis politique, recours aux armes par certains leaders et les médias qui respectent pas leur déontologie | Renforcer les capacités des journalistes sur l'éthique et déontologie, sensibiliser les responsables des médias sur l'éthique et déontologie et aussi les agents publiques de l'Etat   | Taux d'attenuation des informations violentes; nombre des sanctions infligées par l'autorité de régulation des médias  |
|                            |   | Tension créée par le retour de Moïse KATUMBI dans l'une de partie de la province du Haut Katanga                           | Non respect de l'article 70 de la constitution de la RDC : (Fin mandat du président de la république; calendrier électoral non concensus et rejeté non respect des accords et concertation nationale) | Materialisation du processus de la décentralisation comme dit dans notre constitution, retour de l'ordre constitutionnel du cycle électoral  | Le non transfert de compétence et finance aux ETDS; Politisation des médias et diffusion des informations violentes                                  | Mener les actions de plaidoyé auprès des autorités competentes par rapport à la décentralisation; sensibiliser et mobiliser des citoyens à prendre conscience sur les processus de la décentralisation                       | Nombre des plans locaux de développement élaborer pour les ETDS; Nombres des ETDS qui ont la personnalité juridique telque définit dans son article 3 de la constitution de la RDC; Nombres des citoyens et citoyennes organisés à la base et participent à la gestion de la chose publique( élaboration, exécution et contrôle ); Nombres des ETDS qui ont l'autonomie financière, administrative et politique, |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                   |  |   |  |   |   |  |  |
|----------------------------|-------------------|--|---|--|---|---|--|--|
| Dimension                  | Sous - dimensions | Situation actuelle   | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |   | Indicateurs  |  |
|                            |                   |  |   |  | Facteurs de risques   | Actions à mener   |  |  |
|                            |                   | Manipulation des jeunes des partis politiques qui sont transformés presque en milices  | Illégitimité des toutes les institutions à mandat électif de la province  | Organisation des élections libres, inclusives, Démocratiques et transparentes  | Mauvaise gestion des organes de la CENI   | Mener une action de plaidoyer auprès des institutions compentes sur le financement, afin que la CENI soit financée à temps; redynamiser le cadre de concertation de la CENI   | Nombre des rencontres régulières des parties prenantes; Nombres d'actions sans retard ; respect des droits de l'homme,                                       |  |
|                            |                   | Gestion et partage du pouvoir par Quota des partis politiques; corruption politique; disfonctionnement des institutions publiques                | Gestion et partage du pouvoir par quota des partis politiques; corruption politique; disfonctionnement des institutions publiques.    | L'administration doit être apolitique  | Le mauvais climat politique   | Stabiliser et légitimer les institutions publiques; mener une action de plaidoyer pour que les institutions publiques soient apolitiques; revisiter les lois existant potant sur l'administration publique; initier des lois et édits qui encadrent l'administration publique au niveau de la Province. | Nombre des lois et édits votés et appliqués  |  |
|                            |                   | Course au pouvoir par les différents leaders des partis politiques   | Insatisfaction des certains leaders politiques sur la gestion et le partage du pouvoir de la province par quota des partis politiques | Respect de la constitution dans les articles qui cadrent avec la gestion des ETDS; application de cadre organique applicable à la gestion des institutions publique; respect des accords | Niveau élevé de la corruption; manque de volonté politique; la haine  | Conscientiser les leaders politiques afin que les accords soient effectivement appliqués  | Nombre des lois et accords appliqués   |  |
|                            |                   | Conflit interne dans les partis politiques sur base de positionnement interne ; conflit coutumier entréné par les leaders politiques en province | Gestion par quota et gestion par majorité et alliance; corruption politique vagabondage politique                                     | Gestion participative  | La faible capacité des services publiques dans la localisation des activités de développement local la conservation du pouvoir; le partage et gestion par quota | Renforcer les capacités des agents publiques de l'ETAT; appliquer les lois portant applica fonctionnement et organisation de l'administration publique prendre des lois et édits  | Nombre des lois et édits votés; nombre des agents formés sur l'applicabilité des lois portant le fonctionnement et organisation de l'administration publique |  |
|                            |                   | <b>Accord sur la Division du Pouvoir /Lutte pour le pouvoir</b>  |   |  |   |   |  |  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |   |  |   |  |  |   |  |
|----------------------------|---|--|---|--|--|---|--|
| Dimension                  | Sous - dimensions   | Situation actuelle   | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience  |   |  |
|                            |   |  |   |  | Facteurs de risques  | Actions à mener   | Indicateurs  |
|                            |   | Dispute et conflit de leadership du gouvernement par rapport à la décision prise sans concertation   | Inexistence des certains services dans certains coin de la province; la non concertation des leaders politiques et d'opinions                         | Qui est le concertation et dialogue pour aboutir à la gestion commune de la chose publique   | Manque de concertation; manque des accords entre les parties prenantes   | Redynamiser un cadre de concertation; application des accords sur la division du pouvoir; affectation des administratifs dans les territoires                             | Nombre d'administratif son affecter dans les territoires et leur prise en chage; niveau de redynamisation de cadre de concertation |
|                            |   | Les Territoires son gérer par les partis politiques au lieu des administratifs, certains partis politiques qui ont pris en otage d'autres territoires afin d'installer leurs ideologies                                    | Il y avait les administratifs ou agents de l'administratifs qui gère le territoire  | Application effective des lois   | Absence de volonte politique   | Restaurer l'autorité de l'Etat  | Nombre de mise en place des institutions démocratiques effectivement établies  |
|                            | Présence Territoriale de l'Etat ( Relation Centre-périphérie) Environnement | Les territoires fonctionnent avec le moyen de bord sans rétrocession effective; incapacité de mobilisation des recettes à caractère territorial; les redevances minier se perçoivent au centre sans rétrocession à la base | Manque de la caisse de rétrocession; il y avait le forfait de frais de fonctionnement et les ETDS n'avais pas le pouvoir de mobilisation des recettes | Application effective des lois sur la décentralisation   | Disfonctionnement des institutions publique, absence de la volonte politique   | Améliorer de façon continue le climat des affaires; disponibiliser la caisse de retrocession dans ETDS; sensibilisation et vulgarisation des lois sur la decentralisation | Nombre des competences désormais assumées par les institutions inférieurs  |
|                            |   | Rupture et déficit communicationnel et insuffisance de l'équilibre entre la périphérie et le centre  | Certaines autorités ne se rendent pas dans d'autres coin de la peripherie   | Retablissement communicationnel entre les autorités du centre et celle de la peripherie; que les autorités se rendent toujours au peripherie | Manque de confiance; mefiance; le système de gestion par quota; le mot d'ordre ou le pouvoir lier au politique qu'au plan de développement | Mener une action de plaidoyer pour que les autorités prennent conscience sur la gestion efficace de la chose publique et appliquer les lois sur la décentralisation       | Nombre d'actions de plaidoyer<br>Nombres des lois appliquer et vulgariser  |



| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE           |                   |   |   |   |   |  |  |
|--------------------------------------|-------------------|---|---|---|---|--|--|
| Dimension                            | Sous - dimensions | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience   |  |  |
|                                      |                   |   |   |   | Facteurs de risques   | Actions à mener  | Indicateurs  |
| Processus politiques et institutions |                   | Absence de plan de développement local des ETDS                                   | Absence de plan de développement local des ETDS   | Mettre à la disposition des ETDS des plans locaux développement                           | Insuffisance de transfert des compétences; la non application effective de la décentralisation                                | Mener une action de plaidoyer pour que la décentralisation soit effective; vulgariser les lois sur la décentralisation | Nombre des plaidoyer à mener et nombre des lois vulgariser |
|                                      |                   | Organisation des élections : présidentielle, législative et provincial            | Publication du calendrier électoral; certains institutions était légitime; rejet du calendrier électoral non consensuel | Respect du calendrier électoral et la tenue des élections à date prévue                   | Non respect des lois, accords; insuffisance de dialogue permanent   | Mener une action de plaidoyer pour le respect du calendrier électoral  | taux de participation aux élections                        |
|                                      |                   | Divergence des ponts vue des leaders de partis politique et les leaders d'opignon | Divergence des ponts vue des leaders de partis politique et les leaders d'opignon                                       | Qu'il y ait un espace de dialogue permanent pour l'intérêt généraux                       | Absence de volonté politique  | Sensibilisation des leades politique et d'opignon à prendre conscience   | Nombre des leaders conscientiser                           |
|                                      |                   | La non application effective de l'accord de saint sylvestre                       | Boycoter la concertation nationale et l'accord de la Cité d'Union Africaine (UA)  | Respect des accords et testé  | Absence de volonté politique  | Mener une action de plaidoyer pour le respect et application des accords   | Taux d'application des accords et plaidoyer                |
|                                      |                   | Les medias ne favorise la cohesion et consolidation de la paix                    | Les medias ne favorise la cohesion et consolidation de la paix  | Respect de l'ethique et deontologie des journalistes; application des sanction aux medias | Politisation des media; manque de formation professionnel   | Renforcement de capacité sur consolidation de la paix et l'ethique et deontologie des media; sensi                     | nombre des medias sensibiliser                             |
|                                      |                   | Manque d'inclusivité dans le gouvernement   | Manque d'inclusivité dans le gouvernement   | Diversité dans le gouvernement pour équilibrer  | Faiblesse dans l'opposition; manque des lois et edits pour déterminer le pourcentage des gestion entre opposition et majorité | Proposition des lois et edits pour qui ait l'équilibre   | nombre des lois et edits voté                              |
|                                      |                   | Environnement propice à la participation politique                                |   |   |   |  |  |
|                                      |                   |   |   |   |   |  |  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |   |   |   |  |  |   |   |
|----------------------------|---|---|---|--|--|---|---|
| Dimension                  | Sous - dimensions   | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience  |   |   |
|                            |   |   |   |  | Facteurs de risques  | Actions à mener   | Indicateurs   |
|                            | processus politiques et institutions (Représentations inclusive dans les institutions d'Etat) | Absence des lois et Edits qui répartissent la participation au pouvoir          | Absence des lois et édits qui répartissent l'exercice du pouvoir                | Diversité dans le gouvernement pour équilibrer; augmentation de député | Faiblesse dans l'opposition; manque des lois et edit pour l'équilibre; manque d'espace politique propice pour tous | sensibilisation des partis politique de l'opposition pour qu'il prennent conscience | nombre des lois et edits voté; nombre des personne toucher par la sensibilisation   |
|                            |   | Nominations politiques, tribalisme, favoritisme dans les institutions de l'Etat | Nominations politiques, tribalisme, favoritisme dans les institutions de l'Etat | Que l'Administration soit apolitique                                   | Absence d'application des lois existantes  | Dépolitisation de l'Administration publique   | Nombre d'Edits votés et appliqués   |
|                            | Equilibre de l'exécutif   | Pas de l'équilibre de l'exécutif  | Pas de l'équilibre de l'exécutif  | Diversité dans le gouvernement pour équilibrer                         | Manque de lois et edits  | proposition des lois et edits pour qui ait l'équilibre                              | nombre des lois et edits voté   |
|                            |   | Insuffisance de la représentativité des femmes dans l'exécutif provincial       | Insuffisance de la représentativité des femmes dans l'exécutif provincial       | La représentativité effective des femmes dans l'exécutif provincial    | Manquer de volonté politique pour appliquer la parité dans la gestion des choses publiques                         | Sensibilité les femmes à la participation de la chose publique                      | Taux participation des femmes accrues dans la gestion des institutions provinciales |
|                            |   | La nomination des acteurs des cours et tribunaux                                | La nomination des acteurs des cours et tribunaux                                | Que la justice soit indépendante                                       | Absence de professionnalisme   | Recyclage des animateurs  | Nombre des animateurs formés  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                            |   |   |   |  |   |  |
|----------------------------|----------------------------|---|---|---|--|---|--|
| Dimension                  | Sous - dimensions          | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience                                    |   | Indicateurs  |
|                            |                            |   |   |   | Facteurs de risques  | Actions à mener   |  |
| Relation sociales          | Relation parmi les groupes | Les leaders à la recherche du pouvoir; la non-participation des citoyens à la decision et gestion | Les leaders à la recherche du pouvoir; la non-participation des citoyens à la decision et gestion | Integration et cohesion   | Pas de l'espace de dialogue permanent                        | sensibilisation sur la culture de paix et le partage equitable  | nombre personne sensibilier  |
|                            |                            | Le discours haineux des politiciens selon les groupes et les intérêt personnel                    | Le discours haineux des politiciens selon les groupes et les intérêt personnel                    | Dallogue ; tolerance  | Insufisance de responsabilite de l'etat et de sanction       | mener une action de plaidoyer pour l'application de lois et edits;  | nombres d'action mener et le taux d'application des lois et Edits            |
|                            |                            | La pauvreté et le chômage   | La pauvreté et le chômage   | creation des activités regeneratrice de rectte et les emplois decent; | Manque de politique efficace de creation des emplois decents | creation d'un fonds pour le financement des projets a impacte visible; rapide et durable; prendre les edits portant gestion de la dite caisse et portant fonctionnement et organisation des incubateurs | nombre des edits voté et promulgué; nombres des projets financer et executer |
|                            |                            | Manque de cohesion parmi les groupes  | Manque de cohesion parmi les groupes  | Initier des projets integrateurs et communautaire                     | Manque de politique et d'initiative                          | organisation des seminaire sur la planification et elaboration des projets integrateurs   | nombre des seminaires organiser et des projets élaborer                      |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE                                    |                   |  |  |  |   |   |   |
|---|-------------------|--|--|--|---|---|---|
| Dimension   | Sous - dimensions | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |   | Indicateurs   |
|   |                   |  |  |  | Facteurs de risques   | Actions à mener   |   |
| Processus pour la réconciliation et la résolution de conflits |                   | Faible connaissance des chefs et leaders sur la gestion et la résolution des conflits; manque de sensibilisation | Faible connaissance des chefs et leaders sur la gestion et la résolution des conflits; manque de sensibilisation | Cohesion et dialogue permanent   | Inexistence de l'espace de dialogue   | mener une action de plaidoyer sur la création et fonctionnement de l'espace de dialogue; prendre un edit portant fonctionnement et organisation de l'espace de dialogue | le taux de participation à l'espace de dialogue; nombre d'edit voté |
|   |                   | Aucun projet integrateurs; aucun projet communautaire  | Aucun projet integrateurs; aucun projet communautaire  | Elaborer de projets integrateur et financé et exécuter                 | Manque de politique des gestion de finance et financement des projets integrateurs            | organisation des seminaire sur la planification et élaboration des projets integrateurs   | nombre des seminaires organiser et des projets élaborer             |
|   |                   | Faible encadrement des jeunes sur les initiatives productives  | Faible encadrement des jeunes sur les initiatives productives  | Que les jeunes soit encadrer dans les actions du developpement durable | Manque des politiques d'encadrement des jeunes; la non application des lois et edits existant | prendre les edits portant gestion des associations des jeunes ; sensibilisation des jeunes sur civisme et citoyenneté   | nombre d'edit voté et promulguer ; nombre des jeunes sensibiliser   |
|   |                   | La société civile pauvre et infiltrer par le politicien; non subvention selon 37 de la constitution              | La société civile pauvre et infiltrer par le politicien; non subvention selon 37 de la constitution              | l'état subventionne les osc;   | La volonté politique  | mener un plaidoyer au pres des autorités pour la subvention OSC   | nombre des plaidoyers et taux de subvention                         |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |   |  |   |   |   |   |   |
|----------------------------|---|--|---|---|---|---|---|
| Dimension                  | Sous - dimensions   | Situation actuelle   | Situation passée  | Situation souhaitée                                 | Agenda vers la résilience                         |   |   |
|                            |   |  |   |   | Facteurs de risques                               | Actions à mener   | Indicateurs   |
|                            | Qualité et diversité des organisations de la Société civile | le professionnalisme des société civile depuis sa requalification          | le professionnalisme des société civile depuis sa requalification         | la perfection des organisation de la société civile | Manque de financement                             | reorganiser la société civile; sensibilisation de la société civile a prendre conscience sur sa mission, objectif, vision et valeur | nombre des organisations de la société civil sensibilier  |
|                            |   | La Non existence de partenariat entre le gouvernement et la société civil  | La Non existence de partenariat entre le gouvernement et la société civil | le partenariat soit responsable et effectif         | La volonté politique                              | mener un plaidoyer au pres des autorités pour l'application et respect de close du partenariat                                      | nombre des organisations de la société civil sensibilier t le taux d'application et de respect des close du partenariat |
|                            |   | Pas d'unité dans la diversité; Manque de confiance et le tribalisme elevée | Ideme; Participation des tous dans l'espace de dialogue                   | Avoir l'unité dans la diversité                     | Volonter des acteurs et les source de financement | reorganiser la société civile; sensibilisation de la société civile a prendre conscience sur sa mission, objectif, vision et valeur | nombre des organisations de la société civil sensibilier  |

| PSG 2: SECURITE         |                          |   |   |   |  |  |   |
|-------------------------|--------------------------|---|---|---|--|--|---|
| Dimension               | Sous - dimensions        | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |  | Indicateurs   |
|                         |                          |   |   |   | Facteurs de risques  | Actions à mener  |   |
| CONDITIONS SECURITAIRES | Intensité de la violence | la circulation illicites des armes et munitions des guerres | l'intensification des groupes armées et des milices                     | Pas de detention ni des circulations illicites des armes, les armes doivent etre aux casernes | Mauvaise gestion des armes et minutions ,insuffissance des unités militaires et policières specialisee à la matiere        | Identifier les sources d'approvisionnement ,sensibiliser la population aux desarmement volontaires ,former les éléments en logistiques militaires et policières, crée une base des données informatisées des armes et munitions , audit regulier et effectuer dans chaque brigade militaire et policiere   | 70% des sources d'approvisionnement sont indetifiées; 55% de la population de la ville de Lubumbashi, Kasumbalesa, Likasi, Terri toire de pweto et Mitwaba sont sensibilisées ,100% des elements de la base logistiqu du 22 em regions militaires et policières sont formées dans 2 ans, une base des données est mise en place et auditer dans chaque brigades de l'armee et de la police  |
|                         |                          | le banditisme à mains armées et tuerie                      | cambrillages ,extorsions policières et militaires dans le milieu urbain | Securisation effective des personnes et de leurs biens  | la complicité des services de securité et de la justice et la non application de la lois en la matiere, le moyen financier | Recruter et former les policiers,ameliorer les condition sociale des policiers et militaire,renforcer la capacité sur les respect des droit de l'homme, Sensibiliser sur l'amélioration civilo-Militaire et Policiere, le renforcements des effectifs des policiers par le recrutement légale,améliorer de la situation sociale des policiers et militaires ,la formation et renforcement des capacité sur le patriotisme, le respect de droit de l'homme, le renouvellement des équipes d'intelligence au sein des services de sécurité | Nombres de Policiers recrutés et former en faveur de la province du Katanga, taux d'amélioration des conditions de vie des policières est amélioré ( la creation de camps et cantines militaire et policiere) d'ici 3 ans , le renforcement de capacité en matiere des droit des l'homme, 80% de la population civile que militaire sont sensibiliser sur l'amélioration Civilo- Militaire, de la ville de lubumbashi, likasi, kasumbalesa,Pweto et mitwaba d'ici 12 mois |

| PSG 2: SECURITE |  |  |  |   |  |   |   |
|-----------------|--|--|--|---|--|---|---|
| Dimension       | Sous - dimensions                                | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée                                       | Agenda vers la résilience  |   | Indicateurs   |
|                 |  |  |  |   | Facteurs de risques  | Actions à mener   |   |
|                 |  | le vol couplé au viol et la violence   | Viol et vol  | Securisation effective de la population et de leurs biens | l'impunité et la non application de la loi dans toute sa rigueur   | Poursuivre avec la mise en place des tribunaux de protection femme et enfant, Réynamiser les unités de la police protection , Sensibiliser la population à denoncer , la mise en place des centres d'ecoute, construire les commissariats de la police protection qui repondent aux normes de la protection de victimes | Nombre X de tribunaux de la protection de l'enfant et femme installés et implantation des unités de la police de protection sont redynamisées dans 6 territoires de la province du haut katanga et la mise en place des centres d'ecoutes d'ici 3 ans, 6 commissariats de la police sont construits d'ici 4 ans respectant les normes |
|                 |  | les enlèvements des mineurs  | enlèvement des mineurs   | eradication des enlèvements de mineurs                    | l'impunité et la non application de la loi et la non prise en compte des recommandations sur la mise en place des unités spécialisées en matière de trafic des etres humains | Former les brigade spécialisées sur la lutte contre les enlèvement et les trafics humains, impliquer la population par une collaboration étroite avec les brigades spécialisées   | Taux de reduction de nombre d'enlèvements   |
|                 | Fréquence de la déstabilisation transfrontalière | Transbordement du conflit armé entre bantou et twa                                     | Conflit latent entre bantou et twa   | La cohabitation pacifique entre twa et bantou.            | Tireurs de ficelles  | Retablir la paix sociale à l'échelle communautaire entre bantou et twa  | Taux du niveau de retablisement de la paix sociale à l'échelle communautaire entre bantou et twa  |
|                 |  | Déplacement massive des succidaires armée de la province du kasai vers le haut katanga | Déplacement de la population civile de la province du kasai vers le haut katanga | Déplacement surveillé                                     | la revision de la loi sur le déplacement et la libre circulation,  | Plaidoyer au niveau de l'assemblée national et le senat sur la revision de la loi sur la libre circulation de la population Art 30 de la constitution du 18février 2006, Creation de petite et moyenne entreprises dans les provinces, la modernisation de l'entreprise etatique de Miba                                | X nombre de plaidoyer est réalisé, la loi Art 30 de la constitution du 18février 2006 est révisée, X Nombre petites et moyennes entreprises sont créées, le MIBA est modernisé  |

| PSG 2: SECURITE |   |   |  |  |  |   |   |
|-----------------|---|---|--|--|--|---|---|
| Dimension       | Sous - dimensions                           | Situation actuelle  | Situation passée   | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience                                  |   | Indicateurs   |
|                 |   |   |  |  | Facteurs de risques  | Actions à mener   |   |
|                 |   | Deplacement massive des miliciens de Pweto dans la province du haut katanga vers la zambie  | Deplacement massive des miliciens de Pweto vers la zambie                                      | Controler le deplacement des miliciens   | La volonte politique                                       | Plaidoyer du gouvernement Congolais à la république zambienne, Rappatriement des miliciens par HCR en collaboration avec le gouvernement congolais(CNR), reinsertion socio-economique | X nombre des réfugiés miliciens sont rapatriés et ont bénéficie de la reinsertion socio économique  |
|                 |   | La securisation de la population et leurs biens   | La securisation de la population et leurs biens  | que l'etat assume sa mission régaliennes celle de proteger et garantir la securité durable de la population et des leurs biens | La volonte politique, insuffisance de moyens financiers    | Assurer , proteger et garantir la securité durable de la population et leurs biens  | X taux des besoins regaliens de l'etat sont executés (proteger, garantir ) securiser tous le territoire congolaise et sa population   |
|                 | Role de l'Etat et des acteurs non étatiques | Accompagner le gouvernement dans l'accomplissement de ses taches en vafeurs de la population par le plaidoyer, la sensibilisation et la denociation | Accompagner le gouvernement dans l'accomplissement de tache de l'etat                          | Plaidier,sensibiliser la population et denoncer les actes anti-citoyennes  | Insuffisance de moyens financiers                          | Plaidier,sensibiliser la population et denoncer les actes anti-citoyennes   | X nombre de la population sont sensibilisées sur son approtion des actions securitaire et les plaidoyer des besoins exprimer sont menés, la situation securitaire est amélioré de 60%,100% des actes anti-citoyennes sont denoncées |
|                 |   | Partenaire technique et financier accompagne le gouvernement financierement et techniquement  | Partenaire technique et financier accompagnait le gouvernement financierement et techniquement | Accompagnement technique et financiers du programme de gouvernement  | Non respect des accords, la mégestion de moyens financiers | Accompagner le gouvernement sur le plan technique et financiers   | le taux des besoins exprimés par le gouvernement est soutenu techniquement et financierements   |



| PSG 2: SECURITE   |  |   |   |   |  |   |  |
|---|--|---|---|---|--|---|--|
| Dimension   | Sous - dimensions  | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |   | Indicateurs  |
|   |  |   |   |   | Facteurs de risques  | Actions à mener   |  |
| Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité | <b>Resources humaines et matérielles et gestion</b><br><br><b>institutions du secteur de la sécurité</b> | <p>La répartition inadéquate du personnel de sécurité entre la police de mine et la police frontière au détriment de la police territoriale ou du commissariat</p> <p>Mauvaise gouvernance en matière du recrutement du personnel</p> | <p>La répartition inadéquate du personnel de sécurité entre la police de mine et la police frontière au détriment de la police territoriale ou du commissariat</p> <p>Mauvaise gouvernance en matière du recrutement du personnel</p> | <p>Une répartition équitable du personnel de service de sécurité ( police territoriale ou sous ciat, commissariat ,police de frontière et la police de mine).</p> <p>Recrutement du personnel pour couvrir le territoire national</p>   | <p>Intéret égoïste des certaines autorités , les non respect de la loi.</p> <p>Allocation budget à la couverture nationale</p>   | <p>Intégrer la politique équitable de répartition selon les besoins de la sécurité communautaire, Mise en place de mécanisme de contrôle de mouvement de policiers et militaires plomulgue</p> <p>Proportion budget allouée entre deux périodes</p>   | <p>X nombre des éléments de la police affectés dans le haut katanga sont affectés équitablement selon le besoins réel de la sécurité communautaire, un décret loi sur la Mise en place de mécanisme de transfert et contrôle de mouvement de policiers et militaires est plomulgue</p> |
|   |  | <p>Apropiation des actions de la sécurité communautaire</p> <p>Accompagnement des activités de sécurité et suivi</p> <p>Relachement des responsables des institutions du secteur de la sécurité</p>                                   | <p>Non appropriation des actions de la sécurité communautaire</p> <p>Non accompagnement des activités de sécurité et suivi</p> <p>Implication des autorités locales, provinciales et nationales sur la question de la sécurité</p>    | <p>L'incompréhension des autorités politiques et sécuritaires, la volonté politique, conditions socio-politique</p> <p>La volonté politique</p> <p>Accompagnement effectif des activités du secteur de sécurité et suivis</p> <p>Implication pratique des autorités locales, provinciales et nationales sur la question de sécurité</p> | <p>Poursuite de la mise en place de cellule de sécurité de proximité (CLSP) et forum de quartier, opération tripartite de sensibilisation civilo-politique et policière dans les communes et cités de la province,</p> <p>Observer, plaider, sensibiliser, vulgariser les lois et suivis des activités du secteurs de sécurité</p> <p>Renforcement de capacité,application du code et déontologie à la matiere</p> | <p>Taux de réalisation de la mise en place et de fonctionnement des cellules de sécurité de proximité dans les communes et cités de la province,</p> <p>X Nombre de la population et membres de la société civile observés, plaide, sensibilisés, vulgarisés la lois et les actions du secteurs de sécurité</p> <p>100% des autorités du secteurs de sécurité sont renforcés en capacités et applique le code et déontologie à la matiere</p> |  |

| PSG 2: SECURITE  |   |   |  |   |  |  |  |   |
|--|---|---|--|---|--|--|--|---|
| Dimension  | Sous - dimensions                                     | Situation actuelle  | Situation passée   | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |  | Indicateurs  |   |
|  |   |   |  |   | Facteurs de risques  | Actions à mener  |  |   |
| Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité | Relation avec le système de sécurité et de la justice | Collaboration de service de sécurité et de la justice existe  | Collaboration de service de sécurité et de la justice existait   | La franche Collaboration entre les services de sécurité et de la justice en faveurs de la population              | La non application de la loi , la collaboration négatives, la complicité des actiops qui menent a l'insecurité | l'application de la loi,l'amélioration de relation,la poursuite du conseil de sécurité | 80% de loi sont améliorées, les relation sont au bon fixe,le conseil de sécurité present                               |   |
|  |   | Collaboration operationnel n'existe pas   | Collaboration operationnel existait  | une franche collaboration de service de la justice et de la securité en faveur de la population                   | trafique d'influence et la complicité dans les actes d'abus,la non application de la loi, le clientelisme      | l'application des textes legaux,   | 90% des lois et textes legaux sont appliqués et la franche collaboration entre les services de sécurités et la justice |   |
|  |   | Politisation du secteur de la sécurité  | Politisation du secteur de la sécurité   | Neutralité du service de sécurité réellement au service de la Patrie  | Les service sécurités sont inféodés au politique   | Intaurer un système qui renforce la neutralité des services de sécurité                |  |   |
|  | Confiance du publique dans les institutions publiques | La population n'a plus confiance aux institutions du secteur publique à cause du trafic d'influence | La confiance du publique était partielle dans les institutions du secteur public   | Collaboration étroite entre les services publics et la population   | Insuffisance financière, volonté politique et la non application de la loi                                     | Le plaidoyer pour l'octroi financier auprès du Gouvernement et les partenaires         | L'application de la loi sur la reforme du secteur de sécurité  | X nombre des plaidoyer est mené pour l'octroi financier auprès du Gouvernement et les partenaires. 80 % des testes légaux sur la reforme des institutions du secteur publics sont appliqués |
|  |   | Manque de redevabilité  | Insuffisance de la redevabilité  | La redevabilité et la transparence sont réelles   | Pas de volonté politique   | Conscientiser les responsables des institutions publiques sur la redevabilité          |  | 80 % des autorités des institutions publiques sont conscientisées sur la redevabilité   |
|  |   | Faible production des Edits provinciaux   | Trois (3) Edits produits dans sept ans outre ceux relatifs aux budgets annuels.<br>1. DRK<br>2. Gestion sur le marche public<br>3. Prise en charge des vulnérables | Que le climat de confiance soit établi entre l'Assemblée Provinciale, le Gouvernement Provincial et la population | Volonté politique exprimée   | Renforcer les capacités des Elus provinciaux en élaboration des Edits                  |  | Taux d'accroissement des initiatives Edits pris par des Elus provinciaux  |

| PSG 2: SECURITE |   |  |  |  |  |   |   |
|-----------------|---|--|--|--|--|---|---|
| Dimension       | Sous - dimensions                                   | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience  |   | Indicateurs   |
|                 |   |  |  |  | Facteurs de risques  | Actions à mener   |   |
|                 | L'impunité des institutions du secteurs de sécurité | L'impunité des agents des services de sécurité   | L'impunité des agents de sécurité  | Que les agents de service de sécurité soient punis conformément à la loi pour tout le cas d'abus       | La non application de la loi, du code d'éthique déontologique du service   | Eradiquer l'impunité dans le secteur de sécurité et de la justice en appliquant la loi et le code d'éthique déontologique | 75 % des actes d'impunités dans le secteur de sécurité de la justice sont éraduqués en appliquant la loi et le code d'éthique |
|                 |   | Non d'indépendance de service de la justice et le non respect du procédure e la matière des arrestations et condamnations ou les rendements de justice | Non d'indépendance de service de la justice et le non respect du procédure e la matière des arrestations et condamnations ou les rendements de justice | Que le service de sécurité et de la justice soient indépendants de pouvoir exécutif et de la politique | Absence de volonté politique sur l'application de la loi , non application de code d'éthique déontologique de service  | Les services des sécurités de la justice soient indépendants au pouvoir exécutif et politique conformément à la loi       | 100% de services des sécurités et de la justice sont indépendants au pouvoir exécutif et politique conformément à la loi      |
|                 |   | Non d'indépendance de service de la justice et le non respect du procédure e la matière des arrestations et condamnations ou les rendements de justice | Idem   | Que les agents de services de renseignement soient interpellés et sanctionnés selon la loi             | Persistance de la dépendance des services de sécurité au pouvoir   |   |   |
|                 |   | Négligence de traitement des dossiers à l'égard des groupes vulnérables  | Traitements partiels de dossiers des groupes vulnérables   | Que les traitements des dossiers à l'égard des groupes vulnérables soient équitables                   | s'il n'ya pas des moyens mise à la dispositions du secteur de sécurité et de la justice ;si il n'ya pas la volonté politique la pauvrette acrué de la communauté | Traiter équitablement les dossiers des vulnérables conformément à la loi  | 75% des dossiers des vulnérables sont traités équitablement conformément à la loi   |

| PSG 2: SECURITE |   |  |  |   |   |   |   |
|-----------------|---|--|--|---|---|---|---|
| Dimension       | Sous - dimensions   | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience   |   | Indicateurs   |
|                 |   |  |  |   | Facteurs de risques   | Actions à mener   |   |
|                 | <b>Responsabilité du secteur de sécurité et traitement de groupe vulnérable</b> | Accès difficiles aux services de sécurité et de la justice | Accès difficiles aux services de sécurité et de la justice | Qu'il ait l'accessibilité aux services de sécurité et de la justice par les groupes vulnérables | s'il n'ya pas des moyens mis à la disposition du secteur de sécurité et de la justice ; si il n'ya pas la volonté politique la pauvreté acru de la communauté | le plaider sur la gratuité de l'accessibilité aux services de sécurité et de la justice par le groupes vulnérable , le plaider sur l'augmentation des frais de fonctionnements et la régularité du décaissement pour le service de sécurité ,de la justice et affaires sociales | X Nombre de plaider sur la gratuité de l'accessibilité aux services de sécurité et de la justice par le groupes vulnérable est mané et la gratuites est acquise ,<br>X Nombre de plaider sur l'augmentation des frais de fonctionnements et la régularité du décaissement pour le service de sécurité ,de la justice et affaires sociales et le decaissement reguliers sont aquise, |
|                 |   | Non respect du cycle électoral entraîne les violences      | Organisation des élections partielles                      | Organisation du cycle régulières des élections  | Faible volonté politique  | Mise en place d'un lobbng pour exercer la pression auprès des autorités politiques  | Taux de satisfaction de groupes de pression et de groupes vulnérables   |

| PSG 3: JUSTICE        |                    |   |                  |  |  |  |  |
|-----------------------|--------------------|---|------------------|--|--|--|--|
| Dimension             | Sous - dimensions  | Situation actuelle                              | Situation passée | Situation souhaitée                                  | Agenda vers la résilience                                |  | Indicateurs  |
|                       |                    |   |                  |  | Facteurs de risques                                      | Actions à mener  |  |
| Conditions de justice | Accès à la justice | Disponibilité de service pour tout le monde     | Idem             | Accès équitable (Moyens, Distance, offre de service) | Appréciation de la sollicitation des services de justice | Mettre en place un système régulier de collecte des données en matière de sollicitation d'offre des services judiciaires   | Nbre de rapports statistiques judiciaires            |
|                       |                    | Accès limité en fonction des moyens et distance | Idem             |  | Pauvreté de la population                                | Mettre en place un mécanisme d'adaptation de l'offre de services aux capacités de la population (harmoniser la nomenclature sur les paiements des actes, etc)  | Proportion de la population ayant accès à la justice |
|                       |                    | Méconnaissance du système judiciaire            | Idem             | une bonne connaissance et perception de la justice   | la perception négative ou vision stéréotypée             | Renforcement des capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire (formation, séminaires, débat et table ronde, des salons et vitrines, partage d'expérience) sensibilisation et / ou vulgarisation | Nbre d'acteurs judiciaires renforcés en capacité     |
|                       |                    | Non acceptation de la justice                   | Idem             |  |  | Amélioration de la perception de la justice (journées portes ouvertes, audiences publiques, publication des rapports, etc)   | Taux de sollicitation des services judiciaires       |
|                       |                    | Politisation du système judiciaire              | Idem             | Respect des procédures judiciaires                   | Politisation du système judiciaire                       | Plaidoyer en faveur de la dépolitisation du système judiciaire   | Nbre de mesures prises                               |
|                       |                    | Trafic d'influence                              | Idem             | Un système judiciaire avec des professionnels        | Corruption   | Création du guichet unique pour le paiement des actes judiciaires  | Nbre de guichets mis en place                        |

| PSG 3: JUSTICE |                                      |   |                                      |   |  |  |  |             |  |
|----------------|--------------------------------------|---|--------------------------------------|---|--|--|--|-------------|--|
| Dimension      | Sous - dimensions                    | Situation actuelle                          | Situation passée                     | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience                              |  |  | Indicateurs |  |
|                |                                      |   |                                      |   | Facteurs de risques                                    | Actions à mener  |  |             |  |
|                | Indépendance du processus judiciaire | Interrérence du politique                   | Idem                                 | Justice pour tous sans influence                            |  | Mettre en place une politique d'assainissement de l'espace judiciaire  | Nbre de rapports d'assainissement établis                      |             |  |
|                |                                      | Justice à double vitesse                    | Idem                                 | Justice équitable   |  | Plaidoyer en faveur de l'équité  | Nbre de mesures prises   |             |  |
|                | Justice transitionnelle              | Nouvelle notion en matière de justice       | Notion Nouvelle (Vient de commencer) | Application de la justice transitionnelle                   | L'atteinte des objectifs de la justice transitionnelle | Vulgarisation des "règles de jeu" en matière de justice transitionnelle (objectifs, stratégies, principes, etc)= formation, salons, voyage de partage d'expérience, etc) | Nbre de séances de vulgarisation                               |             |  |
|                |                                      | Son application est considéré comme injuste |                                      | Application effective de la justice transitionnelle         | L'application de cette justice                         | Elaboration d'une loi d'adaptation à la justice transitionnelle  | Nbre de dispositions d'adaptation prises                       |             |  |
|                |                                      | Impunité manifeste                          | Idem                                 | Pas d'impunité, mais plutôt la responsabilisation des actes | Contextualisation de la justice transitionnelle        | Contextualisation au regard de notre législation   | Nbre de dispositions contextuelles prises                      |             |  |
|                |                                      | Non prise en compte dans notre législation  | Idem                                 | Prise en compte dans la législation                         | Méfiance et réserve                                    | Vulgarisation et formation des acteurs de justice en matière de justice transitionnelle  | Nbre de personnes formées<br>Nbre de campagne de vulgarisation |             |  |

| PSG 3: JUSTICE |                   |   |                  |   |   |   |                                      |
|----------------|-------------------|---|------------------|---|---|---|--------------------------------------|
| Dimension      | Sous - dimensions | Situation actuelle  | Situation passée | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience   |   | Indicateurs                          |
|                |                   |   |                  |   | Facteurs de risques   | Actions à mener   |                                      |
|                |                   | le formel fait recourt à ce qui est traditionnel (et vis versa) le relation se font sentir mais de moins en moins   | Idem             | Epuiser toutes les voies traditionnelles avant de se livrer à ce qui est formel | Méfiance  | Redynamisation des voies traditionnelles de résolution des conflits                 | Nbre de campagne de vulgarisation    |
|                |                   | Complémentarité dans certains cas, avec primauté de ce qui est formel, dans le souci de préserver certaines valeurs (la paix, la vie, les relations, etc) | Idem             | Formalisation complète des décisions et dispositions traditionnelles            | Attachement manifeste à ce qui est traditionnel                             | Sensibilisation des communautés locales sur les conséquences de mariages précoces.  | Nbre de campagnes de sensibilisation |
|                |                   | Le rapprochement des deux systèmes induit une forme de tolérance , mais avec des limites près   | Idem             | Fixation du seuil de tolérance pour ne pas tomber dans l'impunité               | Gestion des problèmes en coulisses (en dehors des institutions judiciaires) | Vulgarisation des textes légaux et leurs biens fondés face au système traditionnel. | Nbre de textes vulgarisés            |
|                |                   | La justice formelle s'oppose à la justice traditionnelle souvent en milieu rural  | Idem             | Rapprochement des services formels à la population rurale                       | Attachement manifeste à ce qui est traditionnel                             | Sensibilisation de population rurale en faveur de la justice formelle               | Nbre des personnes sensibilisées     |

| PSG 3: JUSTICE             |   |   |                               |  |   |   |  |
|----------------------------|---|---|-------------------------------|--|---|---|--|
| Dimension                  | Sous - dimensions                               | Situation actuelle  | Situation passée              | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience                       |   | Indicateurs  |
|                            |   |   |                               |  | Facteurs de risques                             | Actions à mener   |  |
| capacité et responsabilité | Gestions des ressources humaines et matérielles | Rémunération insuffisante, la non maîtrise de l' effectif du personnel judiciaire | Idem                          | Rémunération suffisante et maîtrise de l' effectif du personnel judiciaire                               | Absence de Contrôle administratif               | Indexer le salaire et procéder au contrôle régulier des effectifs                 | Taux du Smig   |
|                            |   | Absence de maintenance du patrimoine mobilier et immobilier                       | idem                          | Mise en place d'un service de maintenance  | Mauvaise collaboration entre les trois pouvoirs | Appuyer financièrement le pouvoir judiciaire                                      | Montant des allocations du fonctionnement                                    |
|                            |   | Impunité du personnel judiciaire  | (A revoir avec la commission) | Recourir à la sanction négative pour décourager la récidive et positive pour encourager le plus méritant | La non application du statut du personnel       | Sanctionner positivement et négativement le personnel judiciaire                  | Nbre des rapports des sanctions prises                                       |
|                            |   | Mauvaise utilisation des équipements mis à la disposition du personnel            | idem                          | Utilisation responsable du matériel mis à la disposition du personnel.                                   |   | Controler régulièrement l'utilisation du matériel mis la disposition du personnel | Nbre des Rapports de contrôle administratif                                  |
|                            |   | Opacité et fuite de responsabilité dans le traitement des dossiers sensibles      |                               | Une justice qui respecte la législation  | Trafic d'influence                              | Renforcement l'indépendance de institutions judiciaires avec les politiques       | Nbre des dénonciations par le pouvoir judiciaire conttre les autres pouvoirs |
|                            | Transparence et responsabilité                  | Faible application des jugements rendus   | Idem                          | Le jugement doit être appliqué sans complaisance   | Aboutissement des dossiers                      | Mettre en place un mécanisme de surveillance de l'avancement des dossiers         | Nbre de rapport de surveillance et de suivi                                  |



| PSG 3: JUSTICE  |   |  |                  |   |   |   |   |  |  |
|---|---|--|------------------|---|---|---|---|--|--|
| Dimension   | Sous - dimensions                                   | Situation actuelle   | Situation passée | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience   |   | Indicateurs   |  |  |
|   |   |  |                  |   | Facteurs de risques   | Actions à mener   |   |  |  |
| Performance et responsabilité des institutions de justice | Confiance publique dans les institutions de justice | Injonction des autorités politiques dans le traitement des certains dossiers     | Idem             | Arrêt des injonctions du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire                | Comment limiter les interférences politiques ?                      | Plaidoyer   | Nbre de mesures prises  |  |  |
|   |   | Détournement des avantages accordés aux justiciables                             | Idem             | Sanction des abus de pouvoir  | Corruption  | Renforcement de l'audit   | Nbre de rapports d'audits   |  |  |
|   |   | Manque de Confiance (timide et réservée)   | Idem             | Des institutions confiantes et stables  | Etablir une relation de confiance                                   | Amélioration de la perception des institutions de justice (organisation des journées portes ouvertes, des vitrines de droit, la production des rapports, etc) | Nbre d'activités réalisées pour améliorer la perception                 |  |  |
|   |   | Non rassurantes  | Idem             | Des institutions qui rassurent et qui appliquent le droit correctement              | La corruption   | Lutter contre la corruption   |   |  |  |
|   |   | Inefficacité dans la gestion des problèmes de société                            | Idem             | Justice rendue avec équité  | Recours à la justice populaire                                      | Promotion des procédures judiciaires en cas d'infraction (interdire à la population d'être juge et partie)  | Nbre de campagne de promotion   |  |  |
|   |   | Indifférence manifeste aux problèmes dont sont victimes la population en général | Idem             | Des institutions qui soient à mesure de prendre position en faveur de la population | Instrumentalisation   | Plaidoyer   | Nbre de mesures prises en faveur de la population en matière de justice |  |  |
|   |   | Relatif en fonction de l'expérience des uns et des autres                        | Idem             | Des institutions de justice qui soient efficaces (rassurantes, confiantes,          | Subordination des institutions de justice vis-à-vis de la politique | Plaidoyer   | Nbre de mesures prises  |  |  |
|   |   |  |                  |   |   |   |   |  |  |
|   |   |  |                  |   |   |   |   |  |  |
|   |   |  |                  |   |   |   |   |  |  |

| PSG 3: JUSTICE |   |   |                  |  |   |   |  |
|----------------|---|---|------------------|--|---|---|--|
| Dimension      | Sous - dimensions                         | Situation actuelle  | Situation passée | Situation souhaitée                                | Agenda vers la résilience                           |   | Indicateurs  |
|                |   |   |                  |  | Facteurs de risques                                 | Actions à mener   |  |
|                | Efficacité des institutions de la justice | Non fondée  | Idem             | Une justice objective                              | Arrestation arbitraire                              | Mettre en place un mécanisme de suivi du respect des principes du droit congolais | Nbre de rapport de suivi et évaluation de l'application des principes de droit congolais |
|                |   | Non respect des procédures civiles et pénales                     | Idem             | Le respect des procédures en matière de justice    | Esprit du lucre et amateurisme des acteurs          | Renforcement des capacités du personnel judiciaire                                | Proportion du personnel renforcé en capacité   |
|                |   | Trop subjective   | Idem             | Traitement équitable et objectif des dossiers      | Justice objective                                   | Audit en faveur de la qualité des jugements                                       | Nbre de rapport d'audit  |
|                | Traitement des groupes vulnérables        | Comme n'ayant pas droit à une justice équitable                   | Idem             | Traitement équitable en matière de justice         | La recherche du lucre au détriment des justiciables | Plaidoyer en faveur des vulnérables   | Nbre de mesures prises   |
|                |   | Marginalisation des vulnérables                                   | Idem             | Traitement équitable en matière de justice         | Incivisme   | Renforcement des capacités et formation civique                                   | Nbre des modules de formation  |
|                |   | Aucune disposition pratique pour l'accompagnement des vulnérables | Idem             | Une justice adaptée à la situation des vulnérables | Non considération des attestations d'indigence      | Promotion de la justice sociale   | Nbre de campagne de promotion  |
|                |   | Traitement inéquitable  | Idem             | Traitement équitable                               | Marginalisation des vulnérables                     | Soutenir l'accompagnement judiciaire des vulnérables                              | Nbre de dossiers soutenus  |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES                          |  |  |  |   |  |  |  |
|--|--|--|--|---|--|--|--|
| Dimension  | Sous - dimensions                        | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |  | Indicateurs  |
|  |  |  |  |   | Facteurs de risques  | Actions à mener  |  |
| Ressources productives et projection de<br>croissances | Base de<br>ressources et Infrastructures | Forte dépendance du budget au secteur minier,                                      | Forte dépendance du budget au secteur minier,                                      | Application Intégrale du nouveau code minier en vue de la mobilisation des recettes<br>- la diversification des sources de recettes | 1, Instabilité des cours des métaux sur le marché international<br>2, Mauvaise canalisation des recettes minières formelles et informelles<br>3, Non valorisation d'autres opportunités de ressources naturelles ( bois,eau,etc) | 1, Vulgariser le nouveau code minier<br>2, Assurer la traçabilité de recettes minières<br>3, Rendre effective la sous traitance de nationaux   | proportion d'amélioration de recette publique( taux de contribution du secteur minier au budget provincial)  |
|  |  | Insuffisance de l'offre agricole, absence de subvention d'Etat pour l'agropastoral | Insuffisance de l'offre agricole, absence de subvention d'Etat pour l'agropastoral | Subvention de l'agriculture et accroissement de la production<br>Defiscalisation de l'agriculture                                   | Forte fiscalité, Coût élevé des intrants dû à l'importation, manque de subvention et faible allocation budgétaire  | 1, Defiscaliser le secteur Agropastoral et augmenter l'investissement public<br>2, Accélérer l'installation des parcs Agropastoraux et Agro-industriels<br>3, Mécaniser le secteur agricole<br>4, Accroître le budget Agricole | 1, Existence d'un textes légal définissant spécifiquement la fiscalité agricole<br>2, nombre de parcs agropastoraux et Agro-Industriels créés<br>3, Supérficie mécanisée 1, La part du secteur agricole dans le budget |
|  |  | Voirie urbaine en cours d'amélioration, Routes de desserte agricole delabrées      | Voirie urbaine relativement améliorée, routes de desserte agricole delabrées       | Intensification de la Réhabilitation et construction des voies des communications( Routes, Ponts, rail, ect,,,,)                    | faible affectation et exécution budgétaire, Non exécution de la ligne budgétaire prévu pour les routes de dessertes agricoles et exécution des ouvrages non planifiés  | 1, Mettre le mécanisme efficace d'entretien régulier des voies de Communication,( engien de génie civil, Méthode himo et dragage), créer des nouvelles voies de communication  | 2, Nombre d'engeins et de Kilometrage<br>3, Nombre des Kilometrage de nouvelles voies  |
|  |  | Déficits énergétique ( production et transport)                                    | Déficits énergétique ( production et transport)                                    | Diversifier les sources d'énergie et en améliorer la desserte   | Mauvaise législation ,Vandalisme du matérielles dela SNEL, inefficacité de la SNEL,  | 1, Reviser la législation en vigueur pour attirer l'investissement dans le secteur   | 1, Existence des textes révisés<br>2, Nombre de barrages réhabilités et modernisés   |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES |                   |  |  |   |   |  |   |
|-------------------------------|-------------------|--|--|---|---|--|---|
| Dimension                     | Sous - dimensions | Situation actuelle                             | Situation passée                               | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience   |  | Indicateurs   |
|                               |                   |  |  |   | Facteurs de risques   | Actions à mener  |   |
|                               |                   |  |  |   | non exécution du plan directeur de l'aménagement du Territoire  | 2, Réhabiliter et moderniser les barrages existant<br>3, Promouvoir l'énergie renouvelable en milieu rural<br>4, Diversifier les sources d'énergie et en améliorer la desserte | 3, nombre d'agglomération électrifier aux énergies renouvelable<br>4, Nombre des sources d'énergies créés |
|                               |                   | Economie informelle amplifiée et non contrôlée | Economie informelle amplifiée et non contrôlée | Maîtrise de l'économie informelle (La définition et réglementation) | 1, Complexité du régime Fiscale<br>2, Traçasserie administrative<br>3, Implication des politiques       | Encadrer et Réglementer  | Nombre d'entreprise créée par guichet unique  |
|                               |                   | Existence du guichet unique                    | Absence du guichet unique                      | Son implantation dans tous les territoires de la Province           | La hauteur de frais de création d'Entreprise  | Sensibiliser et vulgariser auprès les acteurs sur l'existence du guichet   | Nombre d'acteurs sensibilisés et d'entreprises créées par guichet unique                                  |
|                               |                   | Absence de statistique                         | Absence de statistique                         | Maîtrise de statistique   | 1, faible contribution à la croissance<br>2, la non maîtrise de statistique<br>3, Manque de financement | Constituer d'une base de données statistique   | Nombre des structures productrices par secteurs   |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES |                   |   |   |  |  |  |  |
|-------------------------------|-------------------|---|---|--|--|--|--|
| Dimension                     | Sous - dimensions | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience                                    |  | Indicateurs  |
|                               |                   |   |   |  | Facteurs de risques  | Actions à mener  |  |
|                               |                   | Présence des Expatriés dans l'économie informelle   | Présence des Expatriés dans l'économie informelle   | 1, Absence des Expatriés dan l'économie informelle<br>2, Prise de conscience de nationaux en matières de l'économie informelle | Coulage des recettes par l'Etat                              | 1, Sensibiliser les Nationaux pour la récupération de l'économie informelle<br>2, Définir une stratégie de lutte contre les activités de l'économie illicite | 1, Nombre des nationaux sensibiliser<br>2, Nombre d'activités illicite converti en économie formelle |
|                               |                   | Inégalités criantes entre les différentes couches sociales  | Inégalités criantes entre les différentes couches sociales  | Justice distributive   | Volonté politique  | 1, Mener le plaidoyer( Action de la société civil) auprès du décideur politique<br>2, Améliorer les cadres de vie de ménages( services sociaux de base)      | 1, Nombre d'actions de plaidoyer<br>2, Niveau du PIB par habitant                                    |
|                               | Inégalité         | Réveil de conscience de la femme et prise en compte de l'aspect genre par la communauté                           | Marginalisation de la femme   | 1, Equilibre genre<br>2, Reduction de violence basée sur le genre  | Faible éducation de la femme                                 | Appliquer la gratuité constitutionnelle de l'enseignement primaire   | Taux de scolarisation de la fille  |
|                               |                   | pas de cadre légal favorable aux femmes des milieux ruraux qui n'ont que l'agriculture comme activité principale. | pas de cadre légal favorable aux femmes des milieux ruraux qui n'ont que l'agriculture comme activité principale. | élaborer et promouvoir un cadre légal envi de promouvoir l'autonomisation des femmes rurales.                                  | Letargie dans la prise compte des préoccupations des femmes. | Plaidoyer auprès des législateurs pour l'élaboration rapide de la loi.   | Promulgation de l'EDIT provincial relatif à la promotion de l'autonomisation des femmes rurales      |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES   |  |  |  |  |   |  |   |
|---------------------------------|--|--|--|--|---|--|---|
| Dimension                       | Sous-dimensions  | Situation actuelle   | Situation passée                             | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |  | Indicateurs   |
|                                 |  |  |  |  | Facteurs de risques   | Actions à mener  |   |
| Emplois et moyen de subsistance | Cadre politique et Environnement favorable pour l'emploi   | Précarité de l'emploi  | Précarité de l'emploi                        | Emploi descent pour tous   | 1, chômage<br>2, Chômage déguisé  | 1, Créer les emplois pour tous<br>2, Améliorer les climats des investissements   | 1, Taux de chômage<br>2, Cadre politique et Environnement |
|                                 |  | Détérioration de climat des affaires   | Amélioration relative du climat des affaires | Assainissement du climat des affaires  | Non application de réforme d'entrées  | 1, Intensifier les reformes<br>2, Vulgariser sur toutes l'étendu de la Province les reformes d'entrées   | Taux d'investissement privé                               |
|                                 | Absence d'une classe moyenne productive.   | Absence d'une classe moyenne productive.   | Existence d' une classe moyenne.             | Absence d'une politique de financement des PME.  | Mettre en place une politique de financement des PME.   | Nombre des PME financés.   |   |
|                                 | 1, Existence d'emplois ne correspondant pas aux compétences locales<br>2, Inadéquation entre l'offre et la demande | 1, Existence d'emplois ne correspondant pas aux compétences locales<br>2, Inadéquation entre l'offre et la demande | Adéquation formation emploi                  | 1, Défasage du système de l'éducation et formation;<br>2, Faible performance de l'INPP | Réviser le système éducatif et de formation professionnelle; libéraliser les secteurs de la formation professionnelle | 1, Nombre de centres de formation créés<br>2, Existence d'un nouveau système éducatif<br>3, Fin du monopole de l'INPP sur la formation professionnelle |   |
|                                 | Quantité et Qualité de l'emploi  | Salaire moins descent  | Salaire mois descent                         | Application effective du SMIG  | la faiblesse du budget public   | 1, Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale<br>2, Banquariser la paie des impôt sur toute l'intendu de la Province                                 | Taux de mobilisation recettes                             |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES                                      |                                       |   |   |  |   |  |  |  |
|--|---------------------------------------|---|---|--|---|--|--|--|
| Dimension  | Sous-dimensions                       | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |  | Indicateurs  |  |
|  |                                       |   |   |  | Facteurs de risques   | Actions à mener  |  |  |
| Développement du secteur privé                                     | Accès aux opportunités /Distributions | Absence d'une politique de motivation des employeurs.   | Absence d'une politique de motivation des employeurs.   | Mettre en place une politique de motivation des employeurs.      | La dépréciation de la situation macro-économique.   | Mettre en place une politique distributive des revenus provinciales.   | Le niveau des employeurs améliore.   |  |
|  |                                       | Faible communication sur les opportunités créées  | Manque de communication   | Que tous les offres d'emploi soient canalisés à l'ONEM           | Manque de suivi et efficacité du travail de l'ONEM; Opacité des procédures d'embauche   | 1, Doter l'ONEM des ressources suffisantes (humaines, juridiques et matérielles) pour assurer pleinement son rôle de régulateur d'emplois                            | Nombre d'opportunités d'emplois publiées régulièrement par l'ONEM  |  |
|  |                                       | La tribalisation et régionalisation de l'emploi.  | Tribalisation et régionalisation de l'emploi  | Egalité des chances à tous                                       | persistance des antivaluers en matière de gouvernance.  | Mettre en place un cabinet indépendant de recrutement.   | Nombre d'appel des candidatures publiés par an.  |  |
|  |                                       | Exclusion de la femme par la sous information relative à l'accès aux opportunités et distributions. | Exclusion de la femme par la sous information relative à l'accès aux opportunités et distributions. | L'accès effectif de la femme aux opportunités et distributions.  | Absence des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sur les droits de la femmes.  | Vigilisation du Code de la famille;  | Nombre de femme accédées aux opportunités chaque année.  |  |
| Créer un environnement favorable au développement du secteur privé |                                       | Obsolescence des textes de demarrant d'un certain nombre de économie ( transport, foncier....)      | Obsolescence des textes de demarrant d'un certain nombre de économie ( transport, foncier....)      | Adapter les cadre réglementaire à l'évolution actuelle et future | 1, Conflit foncier entre les autoctones et les détenteurs des titres fonciers<br>2, Non respect de cadre légal<br>3, Mauvaise interprétation des textes | 1, Actualiser les cadres réglementaires pour attirer les investisseurs<br>2, Revisiter les codes fonciers pour réduire les conflits et augmenter les airs agricoles, | 1, Existence d'un code rediger<br>2, existence d'une loi sur les transport moderniser<br>3, Nombre des conflit enregistrer par les parquêt |  |
|  |                                       | Detérioration   | Amélioration mitiger  | Climat des affaires assenies                                     | obsolescence des textes réglementaires  | 1, Intensifier les reformes<br>2, Mettre en place un système d'évaluation réforme  | 1, Rang du Pays dans DOING business<br>2, Taux d'investissement privé dans danss la Province   |  |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES |   |   |   |  |  |   |  |             |  |
|-------------------------------|---|---|---|--|--|---|--|-------------|--|
| Dimension                     | Sous - dimensions                                     | Situation actuelle                        | Situation passée                                      | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience  |   |  | Indicateurs |  |
|                               |   |   |   |  | Facteurs de risques  | Actions à mener   |  |             |  |
|                               |   | Faible accès aux crédits d'investissement | Faible accès aux crédits d'investissement             | Création d'une banque d'investissement   | 1, Absence des institution financières<br>2, Taux d'intérêt prohibitif<br>3, Garantie bancaire abandonnée à l'appréciation de l'institution financière | 1, Alléger les conditions des couvertures de crédit par les banques commerciales<br>2, Réduire le taux d'intérêt créditaire<br>3, Réglementer les conditions de garantie bancaire | Volume de crédit octroyé aux privé par les banques commerciales                                |             |  |
|                               | Quantité et Qualité du développement du secteur privé | Secteur privé en phase de croissance      | 1, Secteur privé en phase de croissance               | Fin du monopole de l'Etat dans les secteurs clés de l'énergie (transport aérien et ferroviaire, mines, énergie,) | Léthargie des réformes et de libéralisation du secteur   | 1, Intensifier les réformes et la privatisation des entreprises publiques (SNCC, SNEL, Régie des eaux, etc)   | Nombre d'entreprises publiques privatisées   |             |  |
|                               |   | Désinvestissement dans le secteur minier  | Croissance des investissements dans le secteur minier | Accroissement des investissements dans le secteur minier   | 1, Nouveau code minier défavorable aux investissements privés;<br>2, Climat politique délétère   | 1, Améliorer le climat politique dans le pays;<br>2, Revoir le régime fiscal des entreprises minières   | Nombre d'entreprises minières  |             |  |
|                               |   | Economie non diversifiées                 | Economie non diversifiées                             | Améliorer les conditions d'investissement non minier   | Manque de crédit d'investissement  | 1, Créer un fond d'investissement agricole; 2, Augmenter des dépenses énergétiques;<br>3, Réduire les coûts de raccordement en eau et électricité                                 | 1, Existence du Fond d'investissement agricole; 2, Frais de raccordement en eau et électricité |             |  |
|                               |   |   |   |  |  |   |  |             |  |



| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES |   |   |   |  |   |   |   |
|-------------------------------|---|---|---|--|---|---|---|
| Dimension                     | Sous - dimensions                                 | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |   |   |
|                               |   |   |   |  | Facteurs de risques   | Actions à mener   | Indicateurs   |
|                               |   | Système de formation non adapté à l'entrepreneuriat                                 | Système de formation non adapté à l'entrepreneuriat                                 | Orienter la formation vers la compétence professionnelle                         | 1, Inadaptation du système de formation aux nouvelles technologies; 2, Nombre réduit de pratique professionnelle dans les systèmes de formation                             | 1, Créer les champs d'application pour les structures de formation  | Nombre de champs créés  |
|                               |   | Secteur privé contrôlé par les investissements étrangers au détriment des nationaux | Secteur privé contrôlé par les investissements étrangers au détriment des nationaux | Accroissement des entreprises privées à capitaux congolais                       | 1, Absence d'une politique de financement de l'initiative locale; 2, Implication des politiques dans l'actionnariat; 3, Détournement des Fonds destinés à l'Entrepreneuriat | 1, Faire appliquer obligatoirement la loi sur la sous traitance; 2, Identifier les propriétaires réels des entreprises privées                                      | 1, Nombre d'entreprises sous traitant détenues par les congolais; 2, Rapport régulier sur les propriétaires réels des entreprises privées |
|                               | Egalité d'accès aux opportunités d'investissement | Faible accès aux marchés publics  | Faible accès aux marchés publics  | Publication des marchés publics; Implantation de l'antenne provinciale de l'ARMP | Clientélisme et corruption dans la passation des marchés; manque de transparence; opacité dans la gestion des marchés publics   | 1, Publier toutes les informations sur les marchés publics en province dans les médias officiels; 2, Implanter l'antenne de l'ARMP dans la province du Haut Katanga | Existence d'une antenne de l'ARMP; Publication régulière des marchés publics en province  |
|                               |   | Action limitée à l'octroi de crédit d'investissement.                               | Action limitée à l'octroi de crédit d'investissement.                               | Le mécanisme d'octroi de crédit équitable.                                       | Persistance des conditions exclusionnistes.   | Mis en place d'un système d'investissement attractif.   | Nombre d'investisseurs enregistrés les trois dernières années.  |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES     |   |   |  |   |   |  |   |
|-----------------------------------|---|---|--|---|---|--|---|
| Dimension                         | Sous - dimensions   | Situation actuelle  | Situation passée   | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience   |  | Indicateurs   |
|                                   |   |   |  |   | Facteurs de risques   | Actions à mener  |   |
| Gestion des ressources naturelles | Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles | Un code forestier existant; Absence d'un cadastre agricole                                  | Un code forestier existant; Absence d'un cadastre agricole                                   | Réadaptation du code forestier au code agricole, minier et foncier; Abolition la prédominance du code minier sur d'autres codes; Harmonisation du code forestier au regard du code agricole et foncier; Création du cadastre agricole | Chévauchement dans l'application des règles des différents codes précités qui impactent négativement sur les investissements privés | 1, Abolir la préminance du code minier sur d'autres codes; 2, Réviser les codes foncier et forestier           | Existence d'un cadastre agricole; Existence des codes forestiers et foncier |
|                                   |   | Promulgation de la loi sur l'eau en RDC   | Absence de loi sur l'eau.  | La sécurité de l'écosystème   | construction anarchique sur les nappes naturelles fournissant l'eau.  | 1. Identifier toutes les constructions anarchiques mettant en péril l'écosystème et les ressources naturelles; | Nombre des constructions ,des projets et programmes anarchiques identifier  |
|                                   |   | Faible application des textes légaux et réglementaires en matière des ressources naturelles | Faible application des textes légaux et réglementaires en matière des ressources naturelles. | Application effective des textes et réglementaires.   | Absence de volonté politique.   | Vulgarisation des textes légaux;   |   |
|                                   | Capacité pour la gestion des ressources naturelles            | Absence des ressources humaines compétentes pour la gestion des ressources naturelles       | Absence des ressources humaines compétentes pour la gestion des ressources naturelles        | , Intensifier les travaux d'exploration et de recherche sur d'autres ressources non encore exploiter  | Absence des compétences requises; manque des technicités/Expertise; Peu d'information sur les ressources naturelles                 | Renforcement des capacités des ressources humains en gestion des ressources naturelles                         | Nombre de personnes formées en ressources naturelles                        |
|                                   |   | Inexistence d'une cartographie des ressources naturelles                                    | Inexistence d'une cartographie des ressources naturelles                                     | Création d'une cartographie relative aux ressources naturelles  | Absence d'une cartographie des ressources naturelles  | Mettre en place une cartographie sur les ressources naturelles en province                                     | Existence d'une cartographie sur les ressources naturelles                  |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES |   |   |   |  |  |  |   |
|-------------------------------|---|---|---|--|--|--|---|
| Dimension                     | Sous - dimensions                                   | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience  |  | Indicateurs   |
|                               |   |   |   |  | Facteurs de risques  | Actions à mener  |   |
|                               |   | Investissement publique insuffisant en matière des ressources naturelles.                               | Investissement publique insuffisant en matière des ressources naturelles.                               | Accroissement de la production des ressources naturelles.  | L'influence de la crise économique mondiale éventuelle.  | mise en place d'une politique d'investissement en matière des ressources naturelle par l'Etat..  | la proportion d'investissement des ressources naturelles dans le budget de l'Etat.                |
|                               | Performances de la gestion de ressources naturelles | Pollution des cours d'eau de la Province par les rejets miniers; Absence de suivi par la Société civile | Pollution des cours d'eau de la Province par les rejets miniers; Absence de suivi par la société civile | Reglementation portant réduction de pollution au près des Entréprises; Entreprise des actions de suivi par la Société Civile | Non affectation des ressources collectées dans le cadre de la pollution pour la réparation des dégats créés par les entreprises minières | 1,Affecter les ressources à la résilience;<br>2, Impliquer la Société Civile dans le suivi   | 1,Existence des équipements appropriés;<br>2,Nombre de mission de suivi-évaluation                |
|                               |   | Déforestation   | Déforestation   | 1,Réboisement;<br>2,création des aires protégés  | 1, Extension incontrôlée et non planifiée des cités et villes ;<br>2, Consommation élevée des bois de chauffe                            | 1, Revoir le plan d'urbanisation des villes et cités;<br>2, Réboiser les zones déforestées;<br>3, Augmenter la desserte en énergie électrique pour réduire la consommation des bois de chauffe | 1, Existence d'un plan révisé d'urbanisation des villes et cités;<br>2, Nombre des aires protégés |
|                               |   | changement climatique   | changement climatique   | Un monitoring de l'évolution du changement climatique  | Faible performance des services liés à l'observatoire de changement climatique   | Mettre sur pied les observatoires de suivi de changement climatique  | Nombre d'observatoire   |

| PSG 4: FONDEMENTS ÉCONOMIQUES |                                       |  |   |   |  |  |  |             |  |
|-------------------------------|---------------------------------------|--|---|---|--|--|--|-------------|--|
| Dimension                     | Sous - dimensions                     | Situation actuelle   | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |  |  | Indicateurs |  |
|                               |                                       |  |   |   | Facteurs de risques  | Actions à mener  |  |             |  |
|                               |                                       | Utilisation irrationnelle des ressources naturelles                                      | Utilisation irrationnelle des ressources naturelles   | Une gestion rationnelle des ressources visant la pérennisation                                    | Faible capacité de transformation des ressources naturelles  | Créer des ressources complémentaires capables d'apporter une valeur ajoutée aux ressources naturelles  | Nombre des produits fini fabriqués à l'aide des ressources naturelles (cable électrique, matériaux de construction, etc)             |             |  |
|                               | Distribution de ressources naturelles | Gestion non durable des ressources naturelles  | Gestion non durable des ressources naturelles   | Planification de l'utilisation des ressources naturelles en tenant compte des générations futures | 1, Mauvaise politique dans la gestion des ressources naturelles; 2, Imposition des prix de vente des produits des ressources naturelles par des grandes nations au détriment des propriétaires; 3, Sous évaluation des ressources naturelles | 1, Ouvrir des filières consommatrices des ressources naturelles au niveau local; 2, Renforcer les capacités des congolais en négociation des prix pour les ressources naturelles | 1, Nombre de filières consommatrices des ressources naturelles créées; 2, Existence d'une bourse de négoce des ressources naturelles |             |  |
|                               |                                       | Faible appropriation de l'Etat en matière de distributions sur les ressources naturelles | Faible appropriation de l'Etat en matière de distributions de revenus sur les ressources naturelles | Restauration de l'autorité de l'Etat en la matière  | Insecurité   | Mettre fin aux conflits armés, inter communautaire et exploitation illicite des ressources naturelles  | La paix restauré   |             |  |

| PSG 5: REVENUS ET SERVICES |  |   |  |   |  |  |   |
|----------------------------|--|---|--|---|--|--|---|
| Dimension                  | Sous-dimensions                        | Situation actuelle  | Situation passée   | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |  | Indicateurs   |
|                            |  |   |  |   | Facteurs de risques  | Actions à mener  |   |
| Production des recettes    | Conditions pour la collecte de l'impôt | Cadre légal approprié ;   | Cadre légal approprié ;                                      | Application effective des lois ;  | Vols, détournements, fraude,....   | Sanctionner les contrevenants  | # des contrevenants sanctionnés ;                   |
|                            |  | Incivisme fiscale de la part du contribuable ;  | Incivisme fiscale de la part du contribuable ;               | Encadrement de la population sur le civisme fiscale                                 | Résistance aux valeurs liées à l'éthique et déontologie professionnelle, Faible mobilisation des ressources et ; | Vulgariser les textes relatifs à la fiscalité  | # Textes vulgarisés                                 |
|                            |  | Faible redistribution des revenus fiscaux   | Faible redistribution des revenus fiscaux                    | Application effective des lois sans discrimination et distinction des rangs sociaux | La fraude, l'écolement des recettes, l'évasion fiscale, la volonté politique                                     | Sensibiliser la population à la culture fiscale  | Taux de la population sensibilisée                  |
|                            |  | Trafic d'influence  | Trafic d'influence   | Collecte de l'impôt auprès de tout redevable  | Impunité et interference politiques  | Sanctionner les contrevenants et intensifier les processus de bancarisation                | # banques créées et # des contrevenants sanctionnés |
|                            |  | Changement de la Direction des Recettes du Katanga en DRHKAT                          | Implantation de la Direction des Recettes du Katanga (DRKAT) | Elargir la présence des services mobilisateurs des recettes dans toutes les ETD     | Le manque de volonté politique ;   | Mener un plaidoyer sur l'élargissement des services mobilisateurs des recettes aux ETD     | # service mobilisateurs des recettes élargis        |
|                            | Politique fiscale                      | Légère amélioration des recettes et réforme de l'administration fiscale et douanière. | Recettes passées concernaient toute la province              | Augmentation des recettes au niveau de la province                                  | La fraude, l'écolement des recettes, l'évasion fiscale ;   | Sanctionner les contrevenants à la fraude, l'écolement des recettes, l'évasion fiscale     | # des contrevenants sanctionnés                     |
|                            |  | Poursuite de la politique unique en province  | Restauration du guichet unique                               | Amélioration des services au guichet unique   | Résistance aux valeurs liées à l'éthique et déontologie professionnelle  | Renforcer en capcités les agents des fiscale à l'éthique et la déontologie professionnelle | # des agents renforcés en capacités                 |

| PSG 5: REVENUS ET SERVICES                        |  |  |   |   |  |  |  |
|---|--|--|---|---|--|--|--|
| Dimension   | Sous-dimensions                            | Situation actuelle                                   | Situation passée                                      | Situation souhaitée                                     | Agenda vers la résilience                    |  | Indicateurs  |
|   |  |  |   |   | Facteurs de risques                          | Actions à mener  |  |
| Capacité de l'administration fiscale et douanière | Modernisation de l'équipement logistique ; | Modernisation de l'équipement logistique ;           | Modernisation de l'équipement logistique              | Augmentation de la capacité logistique ;                | Insuffisance des moyens financiers           | Accroître la capacité logistique                                   | # des plaidoyers menés                                   |
|   |  | Amélioration de l'équipement informatique            | Amélioration de l'équipement informatique             | Augmentation du nombre d'équipements informatiques      | Insuffisance des moyens financiers           | Augmenter le nombre d'équipements informatiques                    | # équipement informatique                                |
|   |  | Manque de confiance du contribuable                  | Manque de confiance du contribuable                   | Renforcement la confiance de la population.             | Méfiance de la population                    | Sensibiliser la population sur le bien fondés des produits fiscaux | # des sensibilisations menées                            |
|   |  | Absence d'information sur le taux d'imposition       | Absence d'information sur le taux d'imposition        | Disponibilité des informations sur le taux d'imposition | Opacité des services de fisques              | Rendre disponibles les informations sur le taux d'imposition       | Informations sur le taux d'imposition rendue disponible  |
|   |  | Pression fiscale, les surtaxes, corruption et fraude | Pression fiscale, les surtaxes, corruption et fraude; | Baisse de la pression fiscale                           | La volonté politique                         | Baisser la pression fiscale ;                                      | Pourcentage de la pression fiscale baissée               |
|   | Performance de l'administration fiscale    | Faible sensibilisation du contribuable               | Faible sensibilisation du contribuable                | Intensification de la situation du contribuable         | Méfiance de la population                    | Intensifier la sensibilisation du contribuable                     | # des sensibilisations menées                            |
|   |  | Manque de confiance du contribuable                  | Manque de confiance du contribuable                   | Renforcement de la confiance du contribuable            | Opacité dans la gestion de la chose publique | Renforcer la confiance du contribuable                             | Pourcentage de la population en confiance                |
|   |  | Absence d'information sur le taux d'imposition       | Absence d'information sur le taux d'imposition        | Présence d'information sur le taux d'imposition         | Fraude et corruption                         | Education fiscale ; sensibilisation des populations                | Nombre d'information sur le taux d'imposition disponible |
|   |  | Non respect du cycle budgétaire                      | Non respect du cycle budgétaire                       | Respect du cycle budgétaire                             | Manque de bonne gouvernance                  | Réaliser les actions programmées dans le budget ;                  | Taux de réalisation des actions programmées              |
|   |  | Non-respect des procédures de                        | Non-respect des procédures de                         | Respect des procédures de passation des                 | Interférence politique et trafic d'influence | Vulgariser la loi sur les finances publiques                       | Loi sur les finances publiques vulgarisée                |

| PSG 5: REVENUS ET SERVICES |                                 |   |   |   |  |   |   |
|----------------------------|---------------------------------|---|---|---|--|---|---|
| Dimension                  | Sous-dimensions                 | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience  |   | Indicateurs   |
|                            |                                 |   |   |   | Facteurs de risques  | Actions à mener   |   |
| Administration publique    | Gestion des finances publiques  | passation des marchés publics.  | passation des marchés publics.  | marchés publics ;   |  |   |   |
|                            |                                 | Manque d'harmonisation dans le fonctionnement des institutions                | Manque d'harmonisation dans le fonctionnement des institutions                | Harmonisation dans le fonctionnement des institutions à tous les niveaux de l'administration publique | Manque de définition claire des attributions entre les ETD et le pouvoir central                             | Respecter la procédure et assurer la formation au sein des services de passation de marchés publics | # Marchés gagnés par l'appel d'offre                                    |
|                            |                                 | Faible mobilisation des recettes  | Faible mobilisation des recettes  | Maximiser les recettes  | Ineffectivité de transfert de pouvoir aux ETD  | Mobiliser les ressources internes et externes   | # Nombre des mesures d'encadrement pour mobiliser les recettes ;        |
|                            |                                 | Modicité des salaires des fonctionnaires,                                     | Modicité des salaires des fonctionnaires,                                     | Augmentation des salaires ;   | Mauvaise gouvernance   | Elaborer une bonne politique salariale  | Politique salariale élaborée  |
|                            |                                 | Non application des tests légaux et réglementaires régissant l'administration | Non application des tests légaux et réglementaires régissant l'administration | Application des textes légaux et réglementaires régissant l'administration publique                   | Mauvaise gouvernance   | Appliquer les textes légaux et réglementaires régissant l'administration publiques                  | Textes légaux et réglementaires appliqués                               |
|                            | Gestion des ressources humaines | Politisation et tribalisation de l'administration publique                    | Politisation et tribalisation de l'administration publique                    | Promotion d'un recrutement rationnel  | Interférence politique et trafic d'influence dans le recrutement du personnel dans l'administration publique | Lutter contre un recrutement sur base politique et tribal   | Nombre de tests de recrutements organisé dans l'administration publique |
|                            |                                 | Gabegie financière  | Gabegie financière  | Bonne gestion des finances publiques  | Opacité dans la gestion des finances publiques   | Sanctionner les contrevenants   | # contrevenants sanctionnés   |
|                            |                                 | Opacité dans la réédiction des comptes  | Absence de redétabilité des dirigeants sur la gestion de leurs ressources     | Transparence dans la réédiction des comptes   | Fraude, corruption, détournement, trafic d'influence, incompétence   | Promouvoir la culture de réédiction des comptes   | Nombre de rapport de réédiction des comptes publiés                     |

| PSG 5: REVENUS ET SERVICES |  |  |  |  |   |  |  |
|----------------------------|--|--|--|--|---|--|--|
| Dimension                  | Sous-dimensions  | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |  | Indicateurs  |
|                            |  |  |  |  | Facteurs de risques   | Actions à mener  |  |
|                            | Rediton des comptes, Responsabilité, transparence et intégrité dans la fonction publique | Mauvaise condition de travail dans l'administration publique           | Mauvaise condition de travail dans l'administration publique           | Amélioration des conditions de travail dans l'administration publique                | Mauvaise gouvernance ;  | Améliorer les conditions de travail dans l'administration publique       | # Services dont les conditions ont été améliorées                      |
|                            |  | crise de confiance dans la gestion de la chose publique                | crise de confiance dans la gestion de la chose publique                | Disposer d'une administration du développement efficace et efficiente et performante | suspension ou rupture éventuelle du financement par la banque et mondiale et la contre partie | Poursuivre la réforme actuelle de l'administration publique              | Taux d'avancement de la réforme actuelle                               |
|                            | Cadre réglementaire (rôle de l'Etat dans fourniture des services)                        | Non appropriation des textes légaux et réglementaires                  | Non appropriation des textes légaux et réglementaires                  | Appropriation des textes légaux et réglementaires ;                                  | Mauvaise gouvernance  | Vulgariser les mesures d'application des textes légaux et réglementaires | # Mesures d'application des textes légaux et réglementaires vulgarisés |
|                            |  | Impunité des agents impliqués dans la corruption, fraudes, ...         | Impunité des agents impliqués dans la corruption, fraude,....          | Promotion de la Justice équitable ;  | Trafic d'influence et interférence ;  | Appliquer les textes légaux et réglementaires                            | # Textes légaux et réglementaires appliqués ;                          |
|                            |  | Faible accessibilité au service sociaux de base (eau, électricité....) | Faible accessibilité au service sociaux de base (eau, électricité....) | Fourniture des services de qualité à grand échelle                                   | Dysfonctionnement de l'état et crise éventuelle   | mettre en place un programme d'action prioritaire cohérent               | Porportion de la population ayant accès au service sociaux de base     |



| PSG 5: REVENUS ET SERVICES |  |   |   |   |   |   |   |
|----------------------------|--|---|---|---|---|---|---|
| Dimension                  | Sous-dimensions  | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience                         |   | Indicateurs   |
|                            |  |   |   |   | Facteurs de risques                               | Actions à mener   |   |
| Fourniture des services    | Ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture des services | Faible allocation du budget alloué aux services prestataires et de la recherche           | Faible allocation du budget alloué aux services prestataires et de la recherche           | Amélioration du budget alloué aux services prestataires et de recherche                 | Absence de la volonté politique                   | Sensibiliser les politiques sur l'importance de la séparation des tâches entre les cabinets politiques et les services techniques | Pourcentage des politiques sensibilisé ;                              |
|                            |  | Non-respect des accords et des textes légaux signés                                       | Non-respect des accords et des textes légaux signés                                       | Respect des accords et des textes réglementaires signés                                 | La modicité des ressources financières            | Affecter des ressources conséquentes pour améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base                         | # Services touchés par l'affectation des ressources ;                 |
|                            |  | Faible accès de la population aux services sociaux de base                                | Faible accès de la population aux services sociaux de base                                | Augmentation de l'accès de la population aux services sociaux de base                   | Problème de gouvernance                           | Augmenter l'accès de la population aux services sociaux de base   | Pourcentage de la population ayant accès aux services sociaux de base |
|                            | Sécurité alimentaire   | Répartition inéquitable des ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural | Répartition inéquitable des ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural | Répartition équitable des ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural | Précarité des conditions de vie en milieu rural   | Répartir équitablement les ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural  | Pourcentage de répartition des ressources humaine                     |
|                            |  | Insécurité alimentaire  | Insécurité alimentaire  | Insécurité alimentaire  | Insuffisance des moyens financiers et mauvais     | Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable  | Prévalence de la sécurité alimentaire                                 |
|                            |  | Faible accès de la population aux soins de santé primaire                                 | Faible accès de la population au soin de santé primaire                                   | Accès de la population aux soins de santé primaire                                      | Insuffisance de moyens financiers                 | Augmenter l'accès de la population aux soins de santé primaire  | Taux d'utilisation de services de santé par la population ;           |
|                            | Santé  | Eloignement de services de santé de la population   | Eloignement de services de santé de la population   | Rapprochement des Structures sanitaires aux ménages                                     | Eloignement de services de santé de la population | Rapprocher les structures de santé aux ménages  | Nombre de km pour atteindre le service de santé                       |

| PSG 5: REVENUS ET SERVICES                       |                 |   |   |  |   |   |  |
|--|-----------------|---|---|--|---|---|--|
| Dimension  | Sous-dimensions | Situation actuelle  | Situation passée  | Situation souhaitée  | Agenda vers la résilience   |   | Indicateurs  |
|  |                 |   |   |  | Facteurs de risques   | Actions à mener   |  |
| Accès et bonne distribution des services de base | Education       | Augmentation du taux d'accès à l'éducation                              | Augmentation du taux d'accès à l'éducation                              | Accès à une éducation de qualité avec un système éducatif bien gouverné        | Insuffisance des moyens financiers  | Augmenter l'accès à l'éducation   | Taux d'accès à l'éducation ;   |
|  |                 | Baisse de la qualité de l'éducation                                     | Baisse de la qualité de l'éducation                                     | Accroissement de la qualité de l'éducation                                     | Faible allocation budgétaire  | Améliorer la qualité de l'éducation   | Pourcentage du budget alloué à l'éducation et # d'élèves de qualité; |
|  |                 | Mauvaise gouvernance du système éducatif                                | Mauvaise gouvernance du système éducatif                                | Bonne gouvernance du système éducatif  | Mentalité de la population  | Renforcer la gouvernance du système éducatif.                               | Nombre d'établissements scolaires bien gérés ;                       |
|  | Assainissement  | Environnement malsain du à la pollution (Mines, rejet de la population) | Environnement malsain du à la pollution (Mines, rejet de la population) | L'accès de tous à des services d'assainissement de qualité                     | Insuffisance des moyens financiers  | Accroître l'accès de la population aux services d'assainissement de qualité | Taux d'accès de la population aux services d'assainissement          |
|  |                 | Déboisement intensif  | Déboisement intensif  | Diminution du déboisement  | Mesconnaissances de la population des méfaits du déboisement                      | Reboiser intensivement  | # nombre d'arbre replantés   |
|  | Electricité     | Faible accès de la population de l'électricité                          | Faible accès de la population de l'électricité                          | Augmentation de l'accès de la population à l'électricité                       | Delabrement des infrastructures électriques et insuffisance des moyens financiers | Renouveler les infrastructures électriques                                  | # infrastructures renouvelées  |
|  |                 | Vétusté des infrastructures électriques                                 | Vétusté des infrastructures électriques,                                | Réhabilitation et construction des infrastructures électriques                 | Détournement des fonds alloués à l'énergie  | Construction des infrastructures électriques                                | # infrastructures électriques construites                            |
|  |                 | Faible production par rapport aux besoins                               | Faible production par rapport aux besoins                               | Construction des nouvelles infrastructures électriques par rapport aux besoins | Détournement des fonds alloués à l'énergie  | Augmenter la production électrique  | quantité d'électricité produites                                     |

| PSG 5: REVENUS ET SERVICES |                              |  |  |   |  |  |   |
|----------------------------|------------------------------|--|--|---|--|--|---|
| Dimension                  | Sous-dimensions              | Situation actuelle   | Situation passée   | Situation souhaitée   | Agenda vers la résilience                                |  | Indicateurs   |
|                            |                              |  |  |   | Facteurs de risques                                      | Actions à mener  |   |
|                            | Transport                    | Delabrement des infrastructures de transport                 | Delabrement des infrastructures de transport                 | Réhabilitation des infrastructures de transport   | Insuffisance des moyens financiers                       | Rehabiliter les infrastructures de transport           | # de km de routes réhabilités<br># infrastructures réhabilitées |
|                            |                              | Spoliation des marchés de la SNCC au profit des particuliers | Spoliation des marchés de la SNCC au profit des particuliers | Construction des infrastructures routières, fluviales, lacustres, aéroportuaires et ferroviaires selon les nouveaux besoins | Détournement des fonds alloués à l'énergie et Mesgestion | Sanctionner les contrevenants                          | # des contrevenants sanctionnés                                 |
|                            | Information et communication | Amélioration de l'infrastructure de communication            | Amélioration de l'infrastructure de communication            | Adaptations des frais de communication par rapport aux revenus de la population   | Insuffisance des moyens financiers                       | Créer d'autres moyens de communication moins coûteuses | # des moyens de communications moins chères créés               |

## ANNEXE 2. MATRICE DE LA FRAGILITÉ

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                 |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|----------------------------|-----------------|---|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimensions                 | Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
| Accord politique           |                 | consolidation de la paix : (concertation et dialogue permanent, respect du code de bonne conduite et éthique de parti politique; creation des de l'espace de dialogue entre les partie prenante; gestion et resolution des conflit. | Insuffisance de dialogue des partie prenantes : Gouvernem ent, OSC, leaders des partis politique   | Interdution de manifestation publique et politique, reunion politique     |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Materialiser l'espace de dialogue; avoir l'Edits portant organisation et reglemention de l'espace de dilaoque | Nombre d'Edits élaborer  |
|                            |                 | les medias doivent respecter leurs rôle, mission, et etre independant   | disponibilité des jeunes milice dans les partis politiques, recours aux armes par certains leaders | le discours contradictoire et injuriant à travers les medias              |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sanctionner les medias qui diffuse les propos haineux; sensibiliser le media et le rappeler à l'ordre         | Nomres des media toucher; Nombre des journalistes sensibiliser; le taux des discours haineux diminue |
|                            |                 | materialisation du processus de la descentralisation comme dit dans   | la non transfert de competenc e et finance   | Tension créer par le retout de Moise Katumbi dans le 'une de partie de la |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Appliquer le dispositifs des accords;   | Taux d'application des accords et textes   |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                 |  |   |   |  |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|----------------------------|-----------------|--|---|---|--|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions                 | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise   | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
|                            |                 | notre constitution   | aux ETDS; Politisation des médias et diffusion des information violente | province du Haut Katanga  |  |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|                            |                 | organiser les élections libres, inclusive, Démocratique et transparente  | Mauvaise gestion de l'organe de l'organisation des élections (CENI)     | magnipulation des jeunes des partis politique qui sont transformer presque en milice  |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Prendre Un Edits portant dissolution des groupes des jeunes milice des partis politiques (tenue, bot, et autres effet militaire) | Nombre groupes dissoud   |
|                            |                 | l'administration doit être appolitique   | Le mauvais climat politique   | Gestion et partage du pouvoir par cota de partis politique; corruption politique; disfonctionnement des institutions publique |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Depoliser la fonction publique   | Nombres des fonctionnaires de l'Etat à leur poste  |
|                            |                 | Respect de la constitution dans les articles qui cadre avec la gestion des ETDS; application de cadre organique applicable à la gestion des institutions publique; respect des accords | le niveau élevé de la corruption; manque de volonté politique; la haine | course au pouvoir par les différents leaders des partis politique   |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Decourager toute accession au pouvoir par nomination; par cota   | Taux d'application de la recommandation de decourager l'accession au pouvoir par cota; les nombres des lois et edits appliquer |
|                            |                 |  |   |   | <b>Accord sur la division du pouvoir/ Lutte sur le pouvoir</b> |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                 |   |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|----------------------------|-----------------|---|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimensions                 | Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
|                            |                 | Gestion participative;  | La faible capacité des services publics dans la localisation de ces activités développement locale; la conservation du pouvoir; le partage et gestion par quota | conflit interne dans les parties politiques sur base de positionnement interne; conflit coutumier entraîné par les leaders politiques en province                                      |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Eviter l'ingérence dans la nomination des chefs coutumiers; Prendre un Edit réglementant le mode de succession au pouvoir | Nombres d'edit portant mode succession des chefs coutumiers selon le coutume                     |
|                            |                 | concertation et dialogue pour aboutir à la gestion commune de la chose publique | manque de concertation; manque des accords entre les parties prenantes  | Dispute et conflit de leadership des membres du gouvernement par rapport au décision prise sans concertation   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Disposer de job description de chaque ministère; l'interaction des membres du gouvernement                                | Nombres des job description pour chaque ministère et le relation interministérielle son retablie |
|                            |                 | Application effective des lois et edits   | Absence de volonté politique  | les Territoires sont gérés par les partis politiques au lieu des administratifs, certains partis politiques qui ont pris en otage d'autres territoire afin d'installer leurs idéologie |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Restauration du pouvoir de l'Etat   | Nombres d'administratifs et des service installer et retablie                                    |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                 |   |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|----------------------------|-----------------|---|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions                 | Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays   |
|                            |                 | Application effective des lois sur la décentralisation  | disfonctionnement des institutions publiques, absence de la volonté politique   | les territoires fonctionnent avec le moyen de bord sans retrocession effective; incapacité de mobilisation des recettes à caractère territorial; les redevances minier se perçoivent au centre sans retrocession à la base . |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Que le gouvernement provincial retrocede les Edits; former les administratifs sur la gestion et la mobilisation des ressources financière | Nombre des Edits son capable des mobiliser et gerer leur ressource financière; le taux des retrocession des Edits est permanent et regulier |
|                            |                 | Retablissement entre les autorités du centre et celle de la peripherie; que les autorités se rendent toujours au peripherie | Manque de confiance; le mefiance; le système de gestion par cota; le mot d'ordre ou le pouvoir lier au politique qu'au plan de developpe ment | Rupture et deficit communicationel et insuffisance de l'equilibre entre la peripherie et le centre   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Retablissement de la communication entre le peripherie et le centre   | Taux de frequentation ; le nombre de rapport des services   |
|                            |                 | Mettre à la disposition des ETDS des plan locale développement  | Insuffisance de transfert des competances; la non   | Absence de plan de developpement locale des ETDS   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Elaboration PLD   | Nombre des PDL élaborer; le taux d'application  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE           |                 |  |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |
|--------------------------------------|-----------------|--|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|
| Dimensions                           | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité                                  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays   |
| Processus politiques et institutions |                 |  | application effective de la décentralisation                      |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |
|                                      |                 | Respect du calendrier électoral et la tenue des élections à date prévue                    | Non respect des lois, accords; insuffisance de dialogue permanent | Organisation des élections : présidentielle, législative et provincial             |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | L'inclusivité les acteurs dans le processus électoral; Education électorales   | Nombres des acteurs impliquer dans les processus électoral; nombres de personnes sensibiliser |
|                                      |                 | Qu'il y ait un espace de dialogue permanent pour l'intérêt généraux                        | Absence de volonté politique                                      | Divergence des points vue des leaders de partis politique et les leaders d'opignon |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Creation de l'espace de dialogue   | Taux de participation et inclusivité des toutes les parties prenantes                         |
|                                      |                 | Respect des accords et teste   | Absence de volonté politique                                      | La non application effective de l'accord de saint sylvestre                        |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Application effective de l'accord de saint sylvestre                           | Taux d'application des dispositif de l'accord   |
|                                      |                 | Respect de l'éthique et deontologie des journalistes; application des sanctions aux medias | Politisation des media; manque de formation professionnel         | Les medias ne favorise pas la cohesion et consolidation de la paix                 |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Recyclage de média; rappeler aux média l'éthique et deontologie de leur metier | Nombre des séances organiser et le taux de respect de l'éthique et deontologie                |
|                                      |                 | Diversité dans le gouvernement pour équilibrer   | Faiblesse dans l'opposition ; manque                              | Manque d'inclusivité dans le gouvernement  |                |                                   |                        |                         |                     |         | Prendre un EDIT portant la détermination de pourcentage des acteurs impliqué   | Nombres d'edit voté   |



| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |   |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|----------------------------|---|---|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions                 | Sous-dimensions                                       | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays            |
|                            |   |   | des lois et edits pour déterminer le pourcentage de gestion entre opposition et majorité                             |   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       |  |  |
|                            | Représentation Inclusive dans les institutions d'Etat | Diversité dans le gouvernement pour équilibre; augmentation de député | Faiblesse dans l'opposition ; manque des lois et edits pour l'équilibre; manque d'espace politique propice pour tous | L'assemblée est constitué des tous  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Maintenir le meme esprit et elan; Education électorales pour le citoyen et citoyen | Nombres des députés de parties prenantes |
|                            | Equilibre de l'exécutif                               | Diversité dans le gouvernement pour équilibre                         | Manque de lois et edits  | Pas de l'équilibre dans l'exécutif  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Prendre un edit portant détermination de pourcentage des acteur appliquée          | Nombre des personnes et groupes touché   |
|                            | Relation parmi les groupes                            | Integration et cohesion   | Pas de l'espace de dialogue permanent  | Les leaders à la recherche du pouvoir; la non-participation des citoyens à la decision et gestion |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Application effective de la décentralisation                                       | Taux d'application de lois et edits      |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE                                    |                            |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|---|----------------------------|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions  | Sous-dimensions            | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité                                      | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays   |
| Relation sociales   | Relation entre les groupes | Dialogue ; tolérance   | Insuffisance de responsabilité et de sanction                         | Le discours haineux des politiciens selon les groupes et les intérêt personnel                                  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sensibilisation de changement de comportement et creation de l'espace de dialogue       | Nombre toux sensibiliser et mobiliser ; taux de participation des leaders et groupes  |
|   |                            | creation des activités regeneratrice de recte et les emplois decent; | Manque de politique efficace de creation des emplois decents          | La pouvereté et le chômage  |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1   | Prendre un edit portant creation d'un fonds à financer les activités local productive; prendre un edit portant reglementation et financement des initiative locale productive |
| Processus pour la reconciliation et la resolution de conflits |                            | Initier des projets integrateurs et communautaire                    | Manque de politique et d'initiative                                   | Manque de cohesion parmi les groupes  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | disponibiliser un cadre de dialogue pour tous   | Nombre d'espace créer   |
|   |                            | Cohesion et dialogue permanent                                       | Inexistence de l'espace de dialogue                                   | Faible connaissance des chefs et leaders sur la gestion et la resolution des conflit; manque de sensibilisation |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1   | Renforcement de capacité et formation sur la gestion des conflits   |
|   |                            | Elaborer de projets integrateur et financé et excuter                | Manque de politique des gestion de finance et financement des projets | Aucun projet integrateurs; aucun projet communautaire   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Planification et elaboration des projets integrateur; mener un atelier de planification | Nombres des projets elaborer et excuter; nombre des personnes former sur la planification et l'elaboration des projets  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |   |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |
|----------------------------|---|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|
| Dimensions                 | Sous-dimensions   | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays                                 |
|                            |   |  | financement des projets   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  | planification et l'élaboration des projets                    |
|                            |   | Que les jeunes soit encadrer dans les actions du développement durable | Manque des politiques d'encadrement des jeunes; la non application des lois et edits existant | Faible encadrement des jeunes sur les initiatives productives                                       |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Encadrement des jeunes par des formation ; identification des structures de formation ; formation des jeunes dans l'élaboration et planification des projets | Nombre des jeunes former                                      |
|                            |   | L'Etat subventionne les osc  | La volonté politique  | La société civile pauvre et infiltrer par le politicien; non subvention selon 37 de la constitution |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Prendre un edits completant la lois 006 sur les ASBL; mener un pladoyer pour l'application des lois sur les asbl   | Nombre d'edit voté et promulguer; taux d'application des lois |
|                            | Qualité et diversité des organisations de la Société civile | le partenariat soit responsable et effectif                            | La volonté politique  | Partenariat entre le gouvernement et de la société civil non  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Mener un pladoyer pour l'application et renforcement du partenariat entre gouvernement et OSC  | Taux d'application  |

| PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE |                 |                                 |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|----------------------------|-----------------|---------------------------------|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions                 | Sous-dimensions | Facteurs de résilience          | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays                      |
|                            |                 | Avoir l'unité dans la diversité | La volonté politique; Volonté des acteurs et les source de financement; Le tribalisme, non organisation de l'espace de dialogue | Pas d'unité dans la diversité; Manque de confiance et le tribalisme élevé |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sensibilisation et conscientisation des acteurs de la société civile et tous les acteurs | Nombre des personnes sensibiliser et conscientiser |
| <b>Moyenne</b>             |                 |                                 |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         | <b>1,027</b>   |  |

| PSG 2: SECURITE       |                       |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|-----------------------|-----------------------|---|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimension             | Sub-dimensions        | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
| Condition de sécurité | Intensité de violence | Pas de détention ni des circulations illicites des armes, les armes doivent être aux casernes | Mauvaise gestion des armes et munitions, insuffisance des unités militaires et policières spécialisée à la matière | la circulation illicites des armes et munitions des guerres |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Identifier les sources d'approvisionnement, sensibiliser la population aux desarmement volontaires, former les éléments en logistiques militaires et policières, crée une base des données informatisées des armes et munitions, audit régulier et effectuer dans chaque brigade militaire et policière   | 70% des sources d'approvisionnement sont indetifiées; 55% de la population de la ville de Lubumbashi, Kasumbalesa, Likasi, Territoire de pweto et Mitwaba sont sensibilisées, 100% des éléments de la base logistique du 22 em régions militaires et policières sont formées dans 2 ans, une base des données est mise en place et auditer dans chaque brigades de l'armée et de la police               |
|                       |                       | Securisation effective des personnes et de leurs biens  | la complicité des services de justice et de la non application de la loi en la matière, le moyen financier         | le banditisme à main armée et turie                         |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Recruter et former les policiers, améliorer les condition sociale des policiers et militaire, renforcer la capacité sur les respect des droit de l'homme, Sensibiliser sur l'amélioration civilo-Militaire et Policière, le renforcements des effectifs des policiers par le recrutement légale, améliorer de la situation sociale des policiers et militaires, la formation et | Nombres de Policiers recrutés et former en faveur de la province du Katanga, taux d'amélioration des conditions de vie des policières est amélioré ( la creation de camps et cantines militaire et policière) d'ici 3 ans, le renforcement de capacité en matière des droit des l'homme, 80% de la population civile que militaire sont sensibiliser sur l'amélioration Civilo-Militaire, de la ville de |

| PSG 2: SECURITE |                 |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|-----------------|-----------------|---|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimension       | Sous-dimensions | Facteurs de résilience                                    | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle                      | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
|                 |                 |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         | renforcement des capacités sur le patriotisme, le respect de droit de l'homme, le renouvellement des équipes d'intelligence au sein des services de sécurité  | lubumbashi, likasi, kasumbalesa, Pweto et mitwaba d'ici 12 mois  |
|                 |                 | Securisation effective de la population et de leurs biens | l'impunité et la non application de la loi dans toute sa rigueur   | le vol accouplé au viol et à la torture |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Poursuivre avec la mise en place des tribunaux de protection femme et enfant, Réynamiser les unités de la police protection, Sensibiliser la population à denoncer, la mise en place des centres d'ecoute, construire les commissariats de la police protection qui repondent aux normes de la protection de victimes | Nombre X de tribunaux de la protection de l'enfant et femme installés et implatation des unités de la police de protection sont redynamisées dans 6 territoires de la province du haut katanga et la mise en place des centres d'ecoutes d'ici 3 ans, 6 commissariats de la police sont construits d'ici 4 ans respectant les normes |
|                 |                 | eradication des enlèvements de mineurs                    | l'impunité et la non application de la loi et la non prise en compte des recommandations sur la mise en place des unités | les enlèvements des mineurs             |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Former les brigade specialisées sur la lutte contre les enlèvement et les trafics humains, impliquer la population par une collaboration étroite avec les brigades specialisées   | Taux de reduction de nombre d'enlèvements  |

| PSG 2: SECURITE |   |   |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|-----------------|---|---|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimension       | Sub-dimensions                                  | Facteurs de résilience                        | Facteurs de risques de fragilité                                  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays   |
|                 |   |   | spécialisées en matière de trafic des armes humaines              |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|                 |   | La cohabitation pacifique entre twa et bantu. | Tireurs de ficelles   | Transbordement du conflit armé entre bantu et twa  |                |                                   |                        |                         | 1                   | 1       | Retablir la paix sociale à l'échelle communautaire entre bantu et twa   | Taux du niveau de retablissement de la paix sociale à l'échelle communautaire entre bantu et twa  |
|                 | fréquence de la stabilisation transfrontalières | Déplacement surveillé                         | la révision de la loi sur le déplacement et la libre circulation, | Déplacement massive des succidaires armée de la province du Kasai vers le haut katanga     |                |                                   |                        |                         | 1                   | 1       | Plaidoyer au niveau de l'assemblée nationale et le sénat sur la revision de la loi sur la libre circulation de la population Art 30 de la constitution du 18février 2006, Creation de petite et moyenne entreprises dans les provinces, la modernisation de l'entreprise étatique de Miba | X nombre de plaidoyer est réalisé, la loi Art 30 de la constitution du 18février 2006 est révisée, X Nombre petites et moyennes entreprise sont créées, le MIBA est modernisé |
|                 |   | Contrôler le déplacement des miliciens        | La volonté politique  | Déplacement massive des miliciens de Pweto dans la province du haut katanga vers la zambie |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Plaidoyer du gouvernement congolais à la République zambienne, Rappatriement des miliciens par HCR en collaboration avec le gouvernement congolais (CNR), reinsertion socio-économique  | X nombre des réfugiés miliciens sont rapatriés et ont bénéficié de la reinsertion socio économique  |

| PSG 2: SECURITE |                 |  |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|-----------------|-----------------|--|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimension       | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité                           | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
|                 |                 | Que l'état assume sa mission régaliennes celle de protéger et garantir la sécurité durable de la population et des leurs biens | La volonté politique, insuffisance de moyens financiers    | La sécurisation de la population et leurs biens   |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Assurer, protéger et garantir la sécurité durable de la population et leurs biens | X taux des besoins régaliens de l'état sont exécutés (protéger, garantir) sécuriser tous le territoire congolaise et sa population   |
|                 |                 | Plaider, sensibiliser la population et dénoncer les actes anti-citoyennes  | Insuffisance de moyens financiers                          | Accompagner le gouvernement dans l'accomplissement de ses tâches en faveur de la population par le plaidoyer, la sensibilisation et la dénonciation |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Plaider, sensibiliser la population et dénoncer les actes anti-citoyennes         | X nombre de la population sont sensibilisées sur son appropriation des actions sécuritaire et les plaidoyer des besoins exprimer sont menés, la situation sécuritaire est amélioré de 60%,100% des actes anti-citoyennes sont dénoncés |
|                 |                 | Accompagnement technique et financiers du programme de gouvernement  | Non respect des accords, la mégestion de moyens financiers | Partenaire technique et financier accompagne le gouvernement financierement et techniquement  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Accompagner le gouvernement sur le plan technique et financiers                   | le taux des besoins exprimés par le gouvernement est soutenu techniquement et financierement   |
|                 |                 | role de l'état et des acteurs non étatique   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |



| PSG 2: SECURITE  |   |   |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|--|---|---|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimension  | Sous-dimensions                               | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays   |
| Capacités et respinsabilité des institutions sécuritaire | Ressources humaines et matérielles de gestion | Une répartition équitable du personnel de service de sécurité ( police territoriale ou sous ciat, commissariat ,police de frontiere et la police de mine) | Interet egoiste des certaines autorités, les non respect de la loi                            | La repartition inadéquate du personnel de sécurité entre la police de mine et la police frontiere au detruement de la police territoriale ou du commissariat |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Integrer la politique équitable de répartition selon les besoins de la securité communautaire,Mise en place de mecanisme de contrôle de mouvement de policiers et militaires                        | X nombre des elements de la police affectés dans le haut katanga sont affectés equitablement selon le besoins reel de la sécurité communautaire, un decret loi sur la Mise en place de mecanisme de transfert et contrôle de mouvement de policiers et militaires est plomulgue |
|  |   | Bonne gestion des vehicules , armes et munition,motorola ,batiments administratifs affectés aux services de securités                                     | Interet egoiste des certaines autorités , les non respect de la loi en matiere de la securité | Mauvaise gestion de materielles et patrimoines par les services de securité  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Mise en place d'un système de gestion des vehicules , armes munition et motorola ainsi que les batiments administratifs affectés aux services de securités par un contrôle regulier et informatisés | 100% des vehicules des operations installés des GPRS , armes et munition,motorola ainsi que les batiments administratifs affectés aux services de securités sont contrôlées regulierment et informatisées   |
|  |   | Recrutement du personnel pour couvrir le territoire personnel   | Mauvaise gouvernance en matiere du recrutement du personnel                                   | Mauvaise gouvernance en matiere du recrutement du personnel  |                |                                   |                        |                         |                     |         | Allocation du budget par rapport à la couverture nationale  | Proposition du budget alloué entre deux périodes  |

| PSG 2: SECURITE |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|-----------------|---|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimension       | Surveillance civile et responsabilité des institutions  |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
| Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
|                 | Appropriation effective des actions de la sécurité communautaire                                    | L'incompréhension des autorités politique et sécuritaire, la volonté politique; conditions socio politique   | Appropriation des actions de la sécurité communautaire                  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Poursuite de la mise en place de cellules de sécurité de proximité (CLSP) et forum de quartier, Operation tripartite de sensibilisation civilo Militaire et Policiaire dans les communes et cités de la province | Taux de réalisation de la mise en place et de fonctionnement des cellules de sécurité de proximité dans le communes et cités de la province          |
|                 | Accompagnement effectif des activités du secteur de sécurité et suivis                              | La volonté politique   | Accompagnement des activités du secteur de sécurité et suivi            |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Observer, plaider, sensibiliser, vulgariser les lois et suivis des activités du secteur de sécurité  | X Nombre de la population et membres de la société civile observés, plaider, sensibiliser, vulgariser les lois et les actions du secteur de sécurité |
|                 | Implication pratique des autorités locales, provinciales et nationales sur la question de sécurité  | Insuffisance de moyens financiers alloués dans les secteurs de sécurité                                      | Relachement des responsables des institutions du secteur de la sécurité |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Renforcement de capacité/application du code et deontologie à la matière   | 100% des autorités du secteur de sécurité sont renforcés en capacités et applique le code et deontologie à la matière                                |
|                 | La franche Collaboration entre les services de sécurité et de la justice en faveur de la population | La non application de la loi, la collaboration négative, la complicité des acteurs qui mènent à l'insécurité | Collaboration de service de la justice et de la sécurité existe         |                |                                   |                        |                         |                     | 3       | l'application de la loi, l'amélioration de relation, la poursuite du conseil de sécurité   | 80% de loi sont améliorées, les relations sont au bon fixe, le conseil de sécurité present   |

| PSG 2: SECURITE  |   |   |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|--|---|---|--|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimension  | Sous-dimensions   | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
| Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité | Confiance du publique dans les institutions du secteur public | Collaboration étroite entre les services publics et la population                               | Insuffisance financière, volonté politique, la non application de la loi                                   | La population n'a plus confiance aux institutions du secteur public à cause du trafic de l'influence |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | le plaidoyer pour l'octroi financière au pres du gouvernement et les partenaires ;l'application de la loi sur la reforme des institutions du secteur de securité | X nombre de plaidoyer est mené pour l'octroi du financiere au pres du gouvernement et les partenaires ;80% des textes legaux et la loi sur la reforme des institutions du secteur publique sont appliqué |
|  |   | La révéabilité et la transparence   | si il n'ya pas la volonte politique  | Manque de la révéabilité   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | conscientiser les responsables des institutions public sur la révéabilité  | 80% nombre des autorités des institutions public sont conscientisés sur la révéabilité   |
|  |   | une franche collaboration de service de la justice et de la sécurité en faveur de la population | trafique d'influence et la complicité dans les actes d'abus, la non application de la loi, le clientélisme | Collaboration operationnel n'existe pas  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | l'application des textes legaux,   | 90% des lois et textes legaux sont appliqués et la franche collaboration entre les services de securités et la justice   |
|  | Relation avec le système de sécurité et de justice            | Neutralité du service réellement au service de la patrie  | Politisation du secteur de sécurité  | Politisation du secteur de sécurité  |                |                                   |                        |                         |                     |         | Instaurer un système qui renforce la neutralité des services de sécurité   |  |

| PSG 2: SECURITE |                 |  |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|-----------------|-----------------|--|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimension       | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
|                 |                 | Que les agents de services de sécurité soient punis conformément à la loi pour tout le cas d'abus      | la non application de la loi, non application du code d'éthétique déontologie du service                                    | L'impunité des agents de services de sécurité  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Eradiquer l'impunité dans les secteurs de sécurité et de la justice en appliquant de la loi, le code d'éthétique déontologie | 75% des actes d'impunités dans les secteurs de sécurité et de la justice sont eradiqué, en appliquant de la loi, le code d'éthétique déontologie |
|                 |                 | Que les services de sécurité et de la justice soient independant au pouvoir executif et à la politique | s'il n'ya pas la volonte politique la non application de la loi, non application du code d'éthétique déontologie du service | Non independanc e de service de la justice et le non respect des procedure de procédure en matière des arrestations et condamnation ou le rendement de la justice, |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | les services de sécurité et de la justice soient independant au pouvoir executif et politique conformément à la loi          | 100% des services de sécurité et de la justice sont independant au pouvoir executif et politique conformément à la loi                           |
|                 |                 | Que les agents des services de renseignement soient intepelés et sanctionnes selon la loi              | Faible volonte politique  | Absence d'interpellati on parlementair e des agents des services de renseignement  |                |                                   |                        |                         |                     |         | Mise en place d'un lobing pour exercer la pression auprès des autorités politiques   | Taux de satisfaction de groupes de pression et de groupes vulnérables  |
|                 |                 | Que le traitement des dossiers a l'égard des groupes   | s'il n'ya pas des moyens mise à la dispositions du secteur de   | Négligence de traitement des dossiers a l'égard des  |                |                                   |                        |                         |                     |         | le traiter équitablement les dossiers des vulnérables à conformer à la loi   | 75% de dossiers des vulnérables sont traités équitablement conformément à la loi   |

| PSG 2: SECURITE |   |  |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|-----------------|---|--|--|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimension       | Sub-dimensions  | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
|                 |   | Que le traitement des dossiers a l'égard des groupes vulnérables soient équitable                | sécurité et de la justice ;si il n'ya pas la volonté politique la pauvreté acru de la communauté   | groupes vulnérables  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       |   |  |
|                 | Responsabilité des institution des secteurs de sécurités et traitement de groupe vulnérable | Qu'il ait l'accessibilité aux services de sécurités et de la justice par les groupes vulnérables | S'il n'ya pas des moyens mise à la dispositions du secteur de sécurité et de la justice ;s'il il n'ya pas la volonté politique la pauvreté acru de la communauté | Accés difficiles aux services de sécurité et de la justice |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | le plaidoyer sur la gratuité de l'accessibilités aux services de sécurités et de la justice par le groupes vulnérable , le plaidoyer sur l'augmentation des frais de fonctionnements et la régularité du décaissement pour le service de sécurité ,de la justice et affaires sociales | X Nombre de plaidoyer sur la gratuité de l'accessibilités aux services de sécurités et de la justice par le groupes vulnérable est mané et la gratuites est acquise ,<br>X Nombre de plaidoyer sur laugmentation des frais de fonctionnements et la régularité du décaissement pour le service de sécurité ,de la justice et affaires sociales et le decaissement reguliers sont aqoise, |
|                 |   |  |  |  |                |                                   |                        |                         |                     | Moyenne | 1.29  |  |

| PSG 3-JUSTICE         |                    |  |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|-----------------------|--------------------|--|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions            | Sous-dimensions    | Facteurs de résilience                               | Facteurs de risques de fragilité                         | Situation actuelle                                | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays                        |
| Conditions de justice | Accès à la justice | Accès équitable (Moyens, Distance, offre de service) | Appréciation de la sollicitation des services de justice | Disponibilité de service pour tout le monde       |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Mettre en place un système régulier de collecte des données en matière de sollicitation d'offre des services judiciaires   | Nbre de rapports statistiques judiciaires            |
|                       |                    |  | Pauvreté de la population                                | Accès limité en fonction des moyens et distance   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Mettre en place un mécanisme d'adaptation de l'offre de services aux capacités de la population (harmoniser la nomenclature sur les paiements des actes, etc)                | Proportion de la population ayant accès à la justice |
|                       |                    |  | la perception et au vision stéréotypée                   | Méconnaissance du système judiciaire              |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Renforcement des capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire (formation, séminaires, débat et table ronde, des salons et vitrines, partage d'expérience) | Nbre d'acteurs judiciaires renforcés en capacité     |
|                       |                    |  |  | Non reconnaissance suite à la perception négative |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Amélioration de la perception de la justice (journées portes ouvertes, audiences publiques, publication des rapports, etc)   | Taux de sollicitation des services judiciaires       |
|                       |                    | Respect des procédures judiciaires                   | Politisation du système judiciaire                       | Politisation du système judiciaire                |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Plaidoyer en faveur de la dépolitisation du système judiciaire   | Nbre de mesures prises                               |

| PSG 3-JUSTICE           |  |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |   |
|-------------------------|--|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|---|
| Dimensions              | Sous-dimensions  | Facteurs de résilience                                 | Facteurs de risques de fragilité            | Situation actuelle                          | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays   |   |
| Indépendance            | Un système judiciaire avec des professionnels<br>Justice pour tous sans influence<br>Justice équitable | Corruption   | Trafic d'influence                          | Trafic d'influence                          |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Création du guichet unique pour le paiement des actes judiciaires  | Nbre de guichets mis en place   |   |
|                         |  |  | Interférence du politique                   | Interférence du politique                   |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1  | Mettre en place une politique d'assainissement de l'espace judiciaire | Nbre de rapports d'assainissement établis |
|                         |  |  | Justice à double vitesse                    | Justice à double vitesse                    |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1  |   |   |
| Justice transitionnelle | Application de la justice transitionnelle  | L'atteinte des objectifs de la justice transitionnelle | Nouvelle notion en matière de justice       | Nouvelle notion en matière de justice       |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Vulgarisation des "règles de jeu" en matière de justice transitionnelle (objectifs, stratégies, principes, etc)= formation, salons, voyage de partage d'expérience, etc) | Nbre de séances de vulgarisation                                      |   |
|                         |  |  | Son application est considéré comme injuste | Son application est considéré comme injuste |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1  | Elaboration d'une loi d'adaptation à la justice transitionnelle       | Nbre de dispositions d'adaptation prises  |
|                         |  |  | Impunité manifeste                          | Impunité manifeste                          |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1  |   |   |
|                         | Epuiser toutes les voies   | Méfiance   | Non prise en compte dans notre législation  | Non prise en compte dans notre législation  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       |  |   |   |
|                         |  |  | le formel fait recourt à ce                 | le formel fait recourt à ce                 |                |                                   |                        |                         |                     |         |  | Redynamisation/vulgarisation des voies                                | Nbre de campagne de vulgarisation         |

| PSG 3-JUSTICE |                 |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |                                      |
|---------------|-----------------|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--------------------------------------|
| Dimensions    | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays        |
|               |                 | traditionnelles avant de se livrer à ce qui est formel               |   | qui est traditionnel (et vis versa) le relation se font sentir mais de moins en moins   |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | traditionnelles de résolution des conflits   |                                      |
|               |                 | Formalisation complète des décisions et dispositions traditionnelles | Attachement manifeste à ce qui est traditionnel                             | Complémentarité dans certains cas, avec primauté de ce qui est formel, dans le souci de préserver certaines valeurs (la paix, la vie, les relations, etc) |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sensibilisation des communautés locales sur les conséquences de mariages précoces  | Nbre de campagnes de sensibilisation |
|               |                 | Fixation du seuil de tolérance pour ne pas tomber dans l'impunité    | Gestion des problèmes en coulisses (en dehors des institutions judiciaires) | Le rapprochement des deux systèmes induit une forme de tolérance, mais avec des limites près  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Vulgarisation des textes légaux et leurs biens fondés face au système traditionnel | Nbre de textes vulgarisés            |



| PSG 3-JUSTICE              |   |  |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|----------------------------|---|--|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions                 | Sous-dimensions                                 | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité                | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays                                     |
| Capacité et responsabilité | Gestions des ressources humaines et matérielles | Rapprochement des services formels à la population rurale  | Attachement manifeste à ce qui est traditionnel | La justice formelle s'oppose à la justice traditionnelle souvent en milieu rural |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Sensibilisation de population rurale en faveur de la justice formelle               | Nbre des personnes sensibilisées                                  |
|                            |   | Rémunération suffisante et maîtrise de l'effectif du personnel judiciaire                                | Absence de Contrôle administratif               | Rémunération insuffisante, la non maîtrise de l'effectif du personnel judiciaire |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1   | Indexer le salaire et procéder au contrôle régulier des effectifs |
|                            |   | Mise en place d'un service de maintenance  | Mauvaise collaboration entre les trois pouvoirs | Absence de maintenance du patrimoine mobilier et immobilier                      |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Appuyer financièrement le pouvoir judiciaire  | Montant des allocations du fonctionnement                         |
|                            |   | Recourir à la sanction négative pour décourager la récidive et positive pour encourager le plus méritant | La non application du statut du personnel       | Impunité du personnel judiciaire   |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1   | Sanctionner positivement et négativement le personnel judiciaire  |
|                            |   | Utilisation responsable du matériel mis à la disposition du personnel                                    |   | Mauvaise utilisation des équipements mis à la disposition du personnel           |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Controler régulièrement l'utilisation du matériel mis à la disposition du personnel | Nbre des Rapports de contrôle administratif                       |

| PSG 3-JUSTICE                  |                 |  |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|--------------------------------|-----------------|--|--|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions                     | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité               | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays                           |
| Transparence et responsabilité |                 | Une justice qui respecte la législation                              | Trafic d'influence                             | Opacité et fuite de responsabilité dans le traitement des dossiers sensibles |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Renforcement de l'indépendance des institutions judiciaires avec les politiques   |   |
|                                |                 | Le jugement doit être appliqué sans complaisance                     | Abouissement des dossiers                      | Faible application des jugements rendus                                      |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Mettre en place un mécanisme de surveillance de l'avancement des dossiers   | Nbre de rapport de surveillance et de suivi dossiers    |
|                                |                 | Arrêt des injonctions du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire | Comment limiter les interférences politiques ? | Injonction des autorités politiques dans le traitement des certains dossiers |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Plaidoyer   | Nbre de mesures prises                                  |
|                                |                 | Sanction des abus de pouvoir   | Corruption                                     | Détournement des avantages accordés aux justiciables                         |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Renforcement de l'audit   | Nbre de rapports d'audits                               |
|                                |                 | Des institutions confiantes et stables                               | Etablir une relation de confiance              | Manque de confiance (timide et réservée)                                     |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Amélioration de la perception des institutions de justice (organisation des journées portes ouvertes, des vitrines de droit, la production des rapports, etc) | Nbre d'activités réalisées pour améliorer la perception |
|                                |                 |  |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |

| PSG 3-JUSTICE   |   |   |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |                        |
|---|---|---|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|------------------------|
| Dimensions  | Sous-dimensions                                     | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité                                    | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays   |                        |
| Performance et responsabilité des institutions de justice | Confiance publique dans les institutions de justice | Des institutions qui rassurent et qui appliquent le droit correctement              | La corruption   | Non rassurantes  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Lutter contre la corruption  |   |                        |
|   |   | justice rendue avec équité  |   | Inefficacité dans la gestion des problèmes de société                            |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Promotion des procédures judiciaires en cas d'infraction (interdire à la population d'être juge et partie) |   |                        |
|   |   | Des institutions qui soient à mesure de prendre position en faveur de la population |   | Indifférence manifeste aux problèmes dont sont victimes la population en général |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Plaidoyer  |   |                        |
|   | Efficacité des institutions de justice              | Des institutions de justice qui soient efficaces (rassurantes, confiantes,          | Subordination des institutions de justice vis-à-vis de la politique | Relatif en fonction de l'expérience des uns et des autres                        |                |                                   |                        |                         |                     |         | 2  | Plaidoyer   | Nbre de mesures prises |
|   |   | Une justice objective   | Arrestation arbitraire  | Non fondé  |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1  | Mettre en place un mécanisme de suivi du respect des principes du droit congolais |                        |
|   |   | Le respect des procédures en matière de justice                                     | Esprit du lucre et ameuteurisme                                     | Non respect des procédures   |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1  | Renforcement des capacités du personnel judiciaire                                |                        |

| PSG 3-JUSTICE |                 |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |             |   |                               |
|---------------|-----------------|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|-------------|---|-------------------------------|
| Dimensions    | Sous-dimensions | Facteurs de résilience                             | Facteurs de risques de fragilité                    | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle     | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays |
|               |                 |  | des acteurs   | civiles et pénales  |                |                                   |                        |                         |                     |             |   |                               |
|               |                 | Traitement équitable et objectif des dossiers      | Justice objective                                   | Trop subjective   |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Audit en faveur de la qualité des jugements                       |                               |
|               |                 | Traitement équitable en matière de justice         | La recherche du lucre au détriment des justiciables | Comme n'ayant pas droit à une justice équitable                   |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Plaidoyer en faveur des vulnérables                               | Nbre de mesures prises        |
|               |                 | Traitement équitable en matière de justice         | Incivisme   | Marginalisation des vulnérables                                   |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Renforcement des capacités et formation civique                   | Nbre des modules de formation |
|               |                 | Une justice adaptée à la situation des vulnérables | Non considération des attestations d'indigence      | Aucune disposition pratique pour l'accompagnement des vulnérables |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Aucune disposition pratique pour l'accompagnement des vulnérables | Nbre de campagne de promotion |
|               |                 | Traitement équitable                               | Marginalisation des vulnérables                     | Traitement inéquitable  |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Traitement inéquitable  | Nbre de dossiers soutenus     |
|               |                 | <b>Moyenne</b>                                     |   |   |                |                                   |                        |                         |                     | <b>1.28</b> |   |                               |

| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES                        |                                       |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|---|---------------------------------------|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimensions  | Sous-dimensions                       | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
| Ressources productives et projection de croissances | Base de ressources et Infrastructures | Application Intégralle du nouveau code minier  | 1, Les alieas des cours des métaux sur la ligne de minier<br>2, faible canalisation de recette                    | Forte dépendence du budget au secteur minier,   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Vulgariser le nouveau code minier<br>2, Assurer la traçabilité de recettes minières<br>3, Rendre effective la sous traitense de nationauxx   | proportion d'amélioration de recette publique  |
|   |                                       | Subventionner l'agriculture et accroître la production<br>Defiscalisation de l'agriculture                     | Forte fiscalité, Coût élevé des intrants dû à l'importation, manque de subvention et faible allocation budgétaire | Insufisance de l'offre agricole, absence de subvention d'Etat pour l'agropastoral                                 |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Defiscaliser le secteur Agropastoral et augmenter l'investissement<br>2, Accélérer l'installation des parcs Agropastorals Industries!<br>3, Mécaniser le secteur agricole                                    | 1, Existence d'un textes légal définissant spécifiquement la fiscalité agricole<br>2, nombre de parscs agropastoral créés<br>3, Supérficie mécanisée |
|   |                                       | Intensification de la Réhabilitation et construction des voies des communications( Routes, Ponts, raille, ect. | faible affectation budgétaire,  | Voirie urbaine améliorée, route de desserte agricole en cours d'amélioration, route de desserte agricole delabrée |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | 1, Acroître le budget Agricole<br>2, Mettre le mécanisme efficace d'entretien régulier des voies de communication,( engien de génie civil, Méto de himo et dragage), créer des nouvelles voies de communication | 1, La part du secteur agricole dans le budget<br>2, Nombre d'engiens et de Kilometrage<br>3, Nombre des Kilometrage de nouvelles voies               |
|   |                                       | Diversifier les sources d'énergie et en améliorer la desserte  | Mauvaise législation ,Vandalisme du matérielles de la SNEL,   | Déficite énergétique ( production et transport)   |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1, Reviser la législation en vigueur pour attirer l'investissement dans le secteur<br>2, Réhabiliter et   | 1, Existence des textes révisés<br>2, Nombre de barrages réhabilités et modernisés<br>3, nombre  |



| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES |                 |   |                                  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|------------------------------|-----------------|---|----------------------------------|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions                   | Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
|                              |                 | 1, Absence des Expatriés dans l'économie informelle<br>2, Prise de conscience de nationaux en matières de l'économie informelle | Coulage des recettes par l'Etat  | Présence des Expatriés dans l'économie informelle                                       |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Sensibiliser les Nationaux pour la récupération de l'économie informelle<br>2, Définir une stratégie de lutte contre les activités de l'économie illicite | 1, Nombre des nationaux sensibiliser<br>2, Nombre d'activités illicite converti en économie formelle |
|                              |                 | Justice distributive  | Volonté politique                | Inégalités criantes entre les différentes couches sociales                              |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Mener le plaidoyer( Action de la société civil) auprès du décideur politique<br>2, Améliorer les cadres de vie de ménages( services sociaux de base)      | 1, Nombre d'actions de plaidoyer<br>2, Niveau du PIB par habitant                                    |
|                              |                 | 1, Equilibre genre<br>2, Reduction de violence basée sur le genre   | Faible éducation de la femme     | Réveil de conscience de la femme et prise en compte de l'aspect genre par la communauté |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Appliquer la gratuité constitutionnelle de l'enseignement primaire   | Taux de scolarisation de la fille  |
|                              |                 | Emploi descent pour tous  | 1, chômage<br>2, Chômage déguisé | Précarité de l'emploi   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Créer les emplois pour tous<br>2, Améliorer les climats des investissements   | 1, Taux de chômage<br>2, Cadre politique et Environnement  |

| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES             |  |  |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |
|--|--|--|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|
| Dimensions                               | Sous-dimensions  | Facteurs de résilience                                 | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays   |
| Emplois et moyen de subsistance          | Cadre politique et Environnement favorable pour l'emploi | Assainissement du climat des affaires                  | Non application de réforme d'entréprises  | Détérioration de climat des affaires   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Intensifier les reformes<br>2, Vulgariser sur toutes l'étendu de la Province les reformes d'entréprises             | Taux d'investissement privé   |
|  |  | Adéquation formation emploi                            | 1,Défasage du système de l'éducation et formation;<br>2, Faible performance de l'INPP   | 1, Existence d'emplois ne correspondant pas aux compétences locales<br>2, Inadéquation entre l'offre et la demande |                |                                   |                        |                         |                     |         | 2  | Réviser le système éducatif et de formation professionnelle; libéraliser les secteurs de la formation professionnelle                     |
| Accès aux opportunités/<br>Distributions | Quantité et Qualité de l'emploi                          | Taux d'investissement privé                            | la faiblesse du budget public   | Salaire moins descent  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | 1, Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale<br>2, Banquariser la paie des impôt sur toute l'intendu de la Province | Taux de mobilisation recettes   |
|  |  | Que tous les offres d'emploi soient canalisés à l'ONEM | Manque de suivi et inefficacité du travail de l'ONEM; Opacité des procédures d'embauche | Faible communication sur les opportunités créées   |                |                                   |                        |                         |                     |         | 2  | 1, Doter l'ONEM des ressources suffisantes (humaines, juridiques et matérielles) pour assurer pleinement son rôle de régulateur d'emplois |



| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES   |  |  |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|--------------------------------|--|--|--|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions                     | Sous-dimensions  | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
| Développement du secteur privé | Créer un environnement favorable aux développements du secteur privé | Adapter les cadre réglementaire à l'évolution actuelle et future   | 1, Conflit foncier entre les autochtones et les détenteurs des titres fonciers<br>2, Non respect de cadre légal<br>3, Mauvaise interprétation des textes | Obsolescence des textes regissant certains secteurs d'économie(transport, foncier....) |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Actualiser les cadres réglementaires pour attirer les investisseurs<br>2, Revisiter les codes fonciers pour réduire les conflits et augmenter les aires agricoles,              | 1, Existence d'un code rediger<br>2, existence d'une loi sur les transport moderniser<br>3, Nombre des conflit enregistrer par les parquêt |
|                                |  | Climat des affaires assenies   | obsolence des textes réglementaires  | Détérioration du climat des affaires   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Intensifier les reformes<br>2, Mettre en place un système d'évaluation réforme  | 1, Rang du Pays dans DOING business<br>2, Taux d'investissement privé dans dans la Province  |
| Développement du secteur privé | Créer un environnement favorable aux développements du secteur privé | Création d'une banque d'investissement   | 1, Absence des institution financières<br>2, Taux d'intérêt prohibitif<br>3, Garantie bancaire abandonnée à l'appréciation de l'institution foiancière   | Faible accès aux crédits d'investissem ent   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Alegier les conditions des couvertures de crédit par les banques commerciales<br>2, Reduire le taux d'interêt créditaire<br>3, Réglementer les conditions de ganrantie bancaire | Volume de crédit octoyer aux privé par les banques commerciales  |
|                                |  | Fin du monopole de l'Etat dans les secteurs clés de l'énergie (transport aérien et ferrovier, mines, énergie,) | Léthargie des réformes et de libéralisation du secteur   | 1, Secteur privé en phase de croissance  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | 1,Intensifier les reformes et la privatisation des entreprises publiques (SNCC, SNEL, Régie des eaux, etc)   | Nombre d'entreprises publiques privatisées   |

| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES                          |                 |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |
|---|-----------------|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|
| Dimensions  | Sous-dimensions | Facteurs de résilience                                   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle                                  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays   |
| Quantité et Qualité du développement du secteur privé |                 | Accroissement des investissements dans le secteur minier | 1, Nouveau code minier défavorable aux investissements privés; 2, Climat politique délétaire  | Désinvestissement dans le secteur minier            |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Améliorer le climat politique dans le pays; 2, Revoir le régime fiscal des entreprises minières   | Nombre d'entreprises minières   |
|   |                 | Améliorer les conditions d'investissement non minier     | Manque de crédit d'investissement   | Economie non diversifiées                           |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Créer un fond d'investissement agricole; 2, Augmenter des dessertes énergétiques; 3, Réduire les coûts de raccordement en eaux et électricité | 1, Existence du Fond d'investissement agricole; 2, Frais de raccordement en eaux et électricité |
|   |                 | Orienter la formation vers la compétence professionnelle | 1, Inadaptation du système de formation aux nouvelles technologies; 2, Nombre réduit de pratique professionnelle dans les systèmes de formation | Système de formation non adapté à l'entrepreneuriat |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Créer les champs d'application pour les structures de formation   | Nombre de champs créés  |

| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES                                  |   |   |   |                    |                                   |                                   |                         |                         |                     |  |   |  |
|---|---|---|---|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|--|---|--|
| Dimensions  | Sous-dimensions   | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle | Phase 1: Crise                    | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation  | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle  | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
| Egalité d'accès aux opportunités d'investissement             | Croissance des entreprises privées à capitaux congolais   | 1, Absence d'une politique de financement de l'initiative locale; 2, Implication des politiques dans l'actionnariat; 3, Détournement des Fonds destinés à l'Entrepreneuriat | Secteur privé contrôlé par les investisseurs étrangers au détriment des nationaux | Phase 1: Crise     | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation            | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience     | 1                   | 1, Faire appliquer obligatoirement la loi sur la sous traitance; 2, Identifier les propriétaires réels des entreprises privées | 1, Nombre d'entreprises sous traitant détenues par les congolais; 2, Rapport régulier sur les propriétaires réels des entreprises privées |  |
|   |   |   |   |                    |                                   |                                   |                         |                         |                     |  |   | Publication des marchés publics; Implantation de l'antenne provinciale de l'ARMP |
| Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles | Réadaptation du code forestier au code agricole, minier et foncier; Abolition la prédominance du code minier sur d'autres codes; Harmonisation du code forestier au regard du code agricole et foncier; Création du cadastre agricole | Chévauchement dans l'application des règles des différents codes précités qui impactent négativement sur les investissements privés   | Un code forestier existant; Absence d'un cadastre agricole                        | Phase 1: Crise     | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation            | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience     | 2                   | 1, Abolir la préminence du code minier sur d'autres codes; 2, Réviser les codes foncier et forestier                           | Existence d'un cadastre agricole; Existence des codes forestiers et foncier   |  |
|   |   |   |   |                    |                                   |                                   |                         |                         |                     |  |   | Un code forestier existant; Absence d'un cadastre agricole                       |

| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES      |   |  |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |  |
|-----------------------------------|---|--|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|--|
| Dimensions                        | Sous-dimensions   | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays  |
| Gestion des ressources naturelles | Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des | Renforcement des capacités des services publics pour la gestion des ressources naturelles; Modernisation des techniques et des pratiques dans la gestion des ressources naturelles | Absence des compétences requises; manque des technicités/Expertise; Peu d'information sur les ressources naturelles;                     | Absence des ressources humaines compétentes pour la gestion des ressources naturelles                   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | , Intensifier les travaux d'exploration et de recherche sur d'autres ressources non encore connues                                      | Nombre de personnes formées en ressources naturelles;  |
|                                   |   | Création d'une cartographie relative aux ressources naturelles   | Absence d'une cartographie des ressources naturelles   | Inexistence d'une cartographie des ressources naturelles  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Mettre en place une cartographie sur les ressources naturelles en province  | Existence d'une cartographie sur les ressources naturelles                                     |
|                                   | Performances de la gestion de ressources naturelles                     | Reglementation portant réduction de pollution au près des Entréprises; Entreprise des actions de suivi par la Société Civile   | Non affectation des ressources collectées dans le cadre de la pollution pour la réparation des dégats créés par les entreprises minières | Pollution des cours d'eau de la Province par les rejets miniers; Absence de suivi par la Société civile |                |                                   |                        |                         |                     |         | 1   | 1, Affecter les ressources à la résilience; 2, Impliquer la Société Civile dans le suivi       |
|                                   |   | 1, Réboisement; 2, création des aires protégés   | 1, Extension incontrôlée et non planifiée des cités et villes ; 2, Consommation  | Déforestation   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | 1, Revoir le plan d'urbanisation des villes et cités; 2, Réboiser les zones déforestées; 3, Augmenter la desserte en énergie électrique | 1, Existence d'un plan révisé d'urbanisation des villes et cités; 2, Nombre des aires protégés |

| PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES |                                       |  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |             |  |  |
|------------------------------|---------------------------------------|--|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|-------------|--|--|
| Dimensions                   | Sous-dimensions                       | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle                                  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle     | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
|                              |                                       |  | élévée des bois de chauffe  |   |                |                                   |                        |                         |                     |             | pour réduire la consommation des bois de chauffe   |  |
|                              |                                       | Un monitoring de l'évolution du changement climatique                            | Faible performance des services liés à l'observatoire de changement climatique  | changement climatique                               |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Mettre sur pied les observatoires de suivi de changement climatique  | Nombre d'observatoire  |
|                              |                                       | Une gestion rationnelle des ressources visant à pérennisation                    | Faible capacité de transformation des ressources naturelles   | Utilisation irrationnelle des ressources naturelles |                |                                   |                        |                         |                     | 1           | Créer des ressources complémentaires capables d'apporter une valeur ajoutée aux ressources naturelles  | Nombre des produits fini fabriqués à l'aide des ressources naturelles (cable électrique, matériaux de construction, etc)             |
|                              | Distribution de ressources naturelles | Planification des ressources naturelles en tenant compte des générations futures | 1, Mauvaise politique dans la gestion des ressources naturelles;<br>2, Imposition des prix de vente des produits des ressources naturelles par des grandes nations au détriment des propriétaires; 3, Sous évaluation des ressources naturelles | Gestion non durable des ressources naturelles       |                |                                   |                        |                         |                     |             | 1, Ouvrir des filières consommatrices des ressources naturelles au niveau local; 2, Renforcer les capacités des congolais en négociation des prix pour les ressources naturelles | 1, Nombre de filières consommatrices des ressources naturelles créées; 2, Existence d'une bourse de négoce des ressources naturelles |
|                              |                                       |  |   |   | <b>Moyenne</b> |                                   |                        |                         |                     | <b>1,33</b> |  |  |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES |  |   |   |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |  |
|---------------------------|--|---|---|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|--|
| Dimensions                | Sous-dimensions                        | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées                        | Indicateurs au niveau du pays   |  |
| Production des recettes   | Conditions pour la collecte de l'impôt | Application effective des lois  | Manque de volonté politique   | Cadre legal approprié  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Sanctionner les contrevenants                 | # des contrevenants sanctionnés   |  |
|                           |  | Renforcer les mécanismes de recouvrement et l'encadrement de la population sur la fiscalité et la parafiscalité | Resistance aux valeurs liées à l'éthique                                      | Incivisme fiscale de la part du contribuable, "Trafic d'influence"                   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Vulgariser les textes relatifs à la fiscalité | # Textes vulgarisé  |  |
|                           |  | Application effective des lois sans discrimination et distinction des rands sociaux                             | La fraude, l'écoulement des requêtes, l'évasion fiscale, la volonté politique | Faible contre partie et Opacité de gestion   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Renforcer la gouvernance du système éducatif. | Nombre d'établissements scolaires bien gérés  |  |
|                           | Politique fiscale                      | Elargir la présence des services mobilisateurs des recettes dans toutes les ETD                                 | Le manque de volonté politique  | Changement de la Direction des Recettes du Katanga en DRHKAT                         |                |                                   |                        |                         |                     |         | 2   | Mener un plaidoyer sur l'élargissement des services mobilisateurs des recettes aux ETD  | # service mobilisateurs des recettes élargis |
|                           |  | Augmentation des recettes au niveau de la province  | La fraude, l'écoulement des requêtes, l'évasion fiscale                       | Légère amélioration des recettes et réforme de l'administration fiscale et douanière |                |                                   |                        |                         |                     |         | 2   | Sanctionner les contrevenants à la fraude, l'écoulement des requêtes, l'évasion fiscale | # des contrevenants sanctionnés              |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES |                 |   |   |   |  |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|---------------------------|-----------------|---|---|---|--|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions                | Sous-dimensions | Facteurs de résilience                                  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle                                      | Phase 1: Crise                                     | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays                           |
|                           |                 | Améliorer les services au guichet unique                | Résistance aux valeurs liées à l'éthique et déontologie professionnelle | Poursuite de la politique du guichet unique en province |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Renforcer en capacités les agents des fisca à l'éthique et la déontologie professionnelle | # des agents renforcés en capacités                     |
|                           |                 | Augmentation de la capacité logistique                  | La mauvaise gouvernance   | Modernisation de l'équipement logistique                |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Accroître la capacité logistique  | # des plaidoyers menés                                  |
|                           |                 | Augmentation du nombre d'équipements informatiques      | Insuffisance des moyens financiers                                      | Amélioration de l'équipement informatique               |  |                                   |                        |                         |                     | 2       | Augmenter le nombre d'équipements informatiques   | # équipement informatique                               |
|                           |                 | Renforcement la confiance de la population.             | Méfiance de la population   | Manque de confiance du contribuable                     |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sensibiliser la population sur le bien fondés des produits fiscaux                        | # des sensibilisations menées                           |
|                           |                 | Disponibilité des informations sur le taux d'imposition | Opacité dans la gestion   | Absence d'information sur le taux d'imposition          |  |                                   |                        |                         |                     | 1       | Rendre disponibles les informations sur le taux d'imposition                              | Informations sur le taux d'imposition rendue disponible |
|                           |                 |   |   |   | Capacités de l'administration fiscale et douanière |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES |  |   |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|---------------------------|--|---|--|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions                | Sous-dimensions                                      | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité   | Situation actuelle   | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays                               |
| Administration publique   | Gestion financière publique et passation des marchés | Baisse de la pression fiscale   | Volonté politique  | Pression fiscale, surtaxes, corruption et fraude               |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Baisser la pression fiscale   | Pourcentage de la pression fiscale baissée                  |
|                           |  | Intensification de la sensibilisation du contribuable   | Méfiance de la population  | Faible sensibilisation du contribuable                         |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Intensifier la sensibilisation du contribuable  | # des sensibilisations menées                               |
|                           |  | Renforcement de la confiance du contribuable  | Opacité dans la gestion de la chose publique                                     | Manque de confiance du contribuable                            |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Renforcer la confiance du contribuable  | Pourcentage de la population en confiance                   |
|                           |  | Présence d'information sur le taux d'imposition   | Fraude et la corruption  | Absence d'information sur le taux d'imposition                 |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Education fiscale ; sensibilisation des populations   | Nombre d'information sur le taux d'imposition disponibilisé |
|                           |  | Respect du cycle budgétaire   | Volonté politique  | Non respect du cycle budgétaire                                |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Réaliser les actions programmées dans le budget   | Taux de réalisation des actions programmées                 |
|                           |  | Respect des procédures de passation des marchés publics   | Interférence politique et trafic d'influence                                     | Non-respect des procédures de passation des marchés publics    |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Vulgariser la loi sur les finances publiques  | Loi sur les finances publique vulgarisée                    |
| Administration publique   | Gestion financière publique et passation des marchés | Harmonisation dans le fonctionnement des institutions à tous les niveaux de l'administration publique | Manque de définition claire des attributions entre les ETD et le pouvoir central | Manque d'harmonisation dans le fonctionnement des institutions |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Respecter la procédure et assurer la formation au sein des services de passation de marchés publics | # Marchés gagnés par l'appel d'offre                        |



| PSG 5-REVENUS ET SERVICES |                 |   |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |
|---------------------------|-----------------|---|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|---|
| Dimensions                | Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays   |
|                           |                 | Maximiser les recettes et forte capacité d'absorption                               | Ineffectivité de transfert de pouvoir aux ETD   | Faible mobilisation des recettes<br>Faible capacité d'absorption                          |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Mobiliser les ressources internes et externes                                      | # Nombre des mesures d'encadrement pour mobiliser les recettes          |
|                           |                 | Augmentation des salaires   | Volonté politique   | Modicité des salaires des fonctionnaires  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Elaborer une bonne politique salariale   | Politique salariale élaborée  |
|                           |                 | Application des textes légaux et réglementaires régissant l'administration publique | Impunité  | Non application des textes légaux et réglementaires régissant l'administration            |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Appliquer les textes légaux et réglementaires régissant l'administration publiques | Textes légaux et réglementaires appliqués                               |
|                           |                 | Promotion d'un recrutement rationnel  | Interférence politique et trafic d'influence dans le recrutement du personnel dans l'administration publique et Tribalisme. | Polittisation de l'administration publique et Tribalisations de l'administration publique |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Lutter contre un recrutement sur base politique et tribal                          | Nombre de tests de recrutements organisé dans l'administration publique |
|                           |                 | Promotion d'une gestion financière rationnelle                                      | Impunité  | Gabegie financière  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sanctionner les contrevenants  | # contrevenants sanctionnés   |
|                           |                 | <b>Gestion des ressources humaines</b>  |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |   |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES |  |   |  |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |  |  |
|---------------------------|--|---|--|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|--|--|
| Dimensions                | Sous-dimensions  | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité                                       | Situation actuelle                                      | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées   | Indicateurs au niveau du pays  |
|                           | Rédaction des comptes, transparence et intégrité dans la fonction publique | Transparence dans la réédition des comptes  | Fraude, corruption, détournement, trafic d'influence, incompétence     | Opacité dans la réédition des comptes                   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Promouvoir la culture de réédition des comptes                           | Nombre de rapport de réédition des comptes publiés                     |
|                           |  | Amélioration des conditions de travail dans l'administration publique                         | Manque de bonne gouvernance  | Mauvaise condition de travail dans les administrations  |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Améliorer les conditions de travail dans l'administration publique       | # Services dont les conditions ont été améliorées                      |
|                           |  | suspension ou rupture éventuelle du financement par la banque et mondiale et la contre partie | Disposer d'une administration du développement efficace et performante | crise de confiance dans la gestion de la chose publique |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Poursuivre la réforme actuelle de l'administration publique              | Taux d'avancement de la réforme actuelle                               |
|                           |  | Appropriation des textes légaux et réglementaires   | Volonté politique  | Non appropriation des textes légaux et réglementaires   |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Vulgariser les mesures d'application des textes légaux et réglementaires | # Mesures d'application des textes légaux et réglementaires vulgarisés |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES  |  |   |   |   |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|--|--|---|---|---|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions   | Sous-dimensions  | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle  | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays   |
| Fourniture des services  | Cadre réglementaire (Rôle de l'état dans la fourniture des services) | Promotion de la Justice équitable                                       | Trafic d'influence et interférence  | Impunité des agents impliqués dans la corruption, fraude, détournement          |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Appliquer les textes légaux et réglementaires ;   | # Textes légaux et réglementaires appliqués ;                         |
|  |  | Respect des principes de séparation des pouvoirs                        | Non-respect des principes de séparation des pouvoirs                            | Non-respect des principes de séparation des pouvoirs                            |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | mettre en place un programme d'action prioritaire cohérent  | Porportion de la population ayant accès au service sociaux de base    |
|  |  | Amélioration du budget alloué aux services prestataires et de recherche | Faible allocation du budget alloué aux services prestataires et de la recherche | Faible allocation du budget alloué aux services prestataires et de la recherche |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Sensibiliser les politiques sur l'importance de la séparation des tâches entre les cabinets politiques et les services techniques | Pourcentage des politiques sensibilisé                                |
| Ressources, compétences et Installations adéquates pour la fourniture des services |  | Respect des accords et des textes réglementaires signés                 | Non-respect des accords et des textes légaux signés                             | Non-respect des accords et des textes légaux signés                             |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Affecter des ressources conséquentes pour améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base                         | # Services touchés par l'affectation des ressources                   |
|  |  | Augmentation de l'accès de la population aux services sociaux de base   | Faible accès de la population aux services sociaux de base                      | Faible accès de la population aux services sociaux de base                      |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Augmenter l'accès de la population aux services sociaux de base   | Pourcentage de la population ayant accès aux services sociaux de base |
|  |  | Répartition équitable des ressources                                    | Répartition inéquitable des ressources  | Répartition inéquitable des ressources  |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Répartir équitablement les ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural  | Pourcentage de répartition des ressources humaine                     |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES                        |                 |   |   |  |  |                                   |                        |                         |                     |         |                        |  |   |
|--|-----------------|---|---|--|--|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|------------------------|--|---|
| Dimensions                                       | Sous-dimensions | Facteurs de résilience  | Facteurs de risques de fragilité  | Situation actuelle   | Phase 1: Crise   | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées | Indicateurs au niveau du pays                                  |   |
| Accès et bonne distribution des services de base | Sécurité        | ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural | ressources humaines entre le milieu urbain et le milieu rural   | humaines entre le milieu urbain et le milieu rural                       |  |                                   |                        |                         |                     |         |                        |  |   |
|  |                 | Assurance de la sécurité alimentaire.                         | Mauvaise gouvernance  | Insécurité alimentaire   |  |                                   |                        |                         |                     |         | 1                      | Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable     | Prévalence de la sécurité alimentaire                               |
|  |                 | Accès de la population aux soins de santé primaire            | Le manque de moyens financiers et l'éloignement de services de santé de la population, mentalité de la population pour fréquenter les services de Santé | Faible accès de la population aux soins de santé primaire                |  |                                   |                        |                         |                     |         | 2                      | Augmenter l'accès de la population aux soins de santé primaire | Taux d'utilisation de services de santé par la population           |
|  | Santé           | Rapprochement des Structures sanitaires aux ménages;          | Eloignement de services de santé de la population   | Eloignement de services de santé de la population                        | Eloignement de services de santé de la population                        |                                   |                        |                         |                     |         | 2                      | Rapprocher les structures de santé aux ménages                 | Nombre de km pour atteindre le service de santé                     |
|  |                 | Augmentation du taux d'accès à l'éducation                    | Manque de volonté politique   | Accès à une éducation de qualité avec un système éducatif bien gouverné; | Accès à une éducation de qualité avec un système éducatif bien gouverné; |                                   |                        |                         |                     |         | 1                      | Augmenter l'accès à l'éducation                                | Taux d'accès à l'éducation  |
|  |                 | Accroissement de la qualité de l'éducation                    | Faible allocation budgétaire  | Baisse de la qualité de l'éducation                                      | Baisse de la qualité de l'éducation                                      |                                   |                        |                         |                     |         | 1                      | Améliorer la qualité de l'éducation                            | Pourcentage du budget alloué à l'éducation et # d'élèves de qualité |
| Education  |                 |   |   |  |  |                                   |                        |                         |                     |         |                        |  |   |

| PSG 5-REVENUS ET SERVICES |                 |  |  |  |                |                                   |                        |                         |                     |         |   |   |
|---------------------------|-----------------|--|--|--|----------------|-----------------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|---------|---|---|
| Dimensions                | Sous-dimensions | Facteurs de résilience   | Facteurs de risques de fragilité           | Situation actuelle                             | Phase 1: Crise | Phase 2: Reconstruction & réforme | Phase 3: Stabilisation | Phase 4: Transformation | Phase 5: Résilience | Echelle | Activités recommandées  | Indicateurs au niveau du pays   |
|                           |                 | Bonne gouvernance du système éducatif  | Mentalité de la population                 | Mauvaise gouvernance du système éducatif       |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Renforcer la gouvernance du système éducatif.                               | Nombre d'établissements scolaires bien gérés ;  |
|                           |                 | L'accès de tous à des services d'assainissement                                | La volonté politique                       | Environnement malsain du à la pollution        |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Accroître l'accès de la population aux services d'assainissement de qualité | Taux d'accès de la population aux services d'assainissement<br># nombre d'arbre replantés |
|                           |                 | Diminution du déboisement  | Mentalités retrogradées de la population   | Déboisement intensif                           |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Reboiser intensivement  |   |
|                           |                 | Augmentation de l'accès de la population à l'électricité                       | Mauvaise gouvernance                       | Faible accès de la population de l'électricité |                |                                   |                        |                         |                     | 2       | Renouveler les infrastructures électriques                                  | # infrastructures renouvelées   |
|                           |                 | Réhabilitation des infrastructures électriques                                 | Détournement des fonds alloués à l'énergie | Vétusté des infrastructures électriques        |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Construction des infrastructures électriques                                | # infrastructures électriques construites   |
|                           |                 | Construction des nouvelles infrastructures électriques par rapport aux besoins | Mesgestion                                 | Faible production par rapport aux besoins      |                |                                   |                        |                         |                     | 1       | Augmenter la production électrique  | quantité d'électricité produites  |



